

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abou-bekr Belkaid, Tlemcen
Faculté des Sciences Economiques, des Sciences commerciales
et des Sciences de Gestion.



Thèse de Doctorat

Sous le Thème :

*Les dépenses Publiques :
quel optimum pour un bien être social ?*

Présentée par :

Mr. BENLOULOU Salim Badreddine

Directeur de thèse :

Mr. Ahmed TOUIL, Professeur à l'université de Tlemcen

Membres du jury de soutenance

Président :

Mr. BELMOKADEM Mustapha, Professeur à l'université de Tlemcen

Examineurs:

Mr. CHERIF Nasreddine, Professeur à l'université de Tlemcen

Mr. SALEM Abdelaziz, Professeur à l'université d'Oran

Mr. BENHMIDA Med, Maître de conférences de Saida

Mr. TCHIKO Fouzi, Maître de conférences à l'université de Mascara

ANNEE UNIVERSITAIRE 2013-2014

Remerciements

La liste de personnes à remercier est très longue.

Mes premiers remerciements s'adressent au Professeur Touil ahmed qui a su me rassurer alors que je commençais à m'inquiéter du temps nécessaire à la finalisation de cette recherche. Plus qu'un directeur de thèse, il a été un accompagnateur pour mon travail. Ce rôle est d'autant plus important que le facteur psychologique est primordial pour la réussite d'un travail comme celui-ci.

Aussi la réussite d'une thèse repose sur l'environnement familial et amical.

A ce titre, je remercie mon cher ami Khaldi mustapha sans qui ce travail n'aurait pu aboutir. Je remercie également mon ami Djennas mustapha pour le temps qu'il a pu me consacrer.

Enfin, je remercie aussi monsieur le doyen Bendiabdellah abdesselem, mes amis : Ferouani belkacem, Ayad Sidi Med, Malache Abderrezak et tous ceux qui m'ont assisté pour l'accomplissement de ce travail.

Pour mes parents,
ma femme et mes enfants.

Introduction générale:

En général les dépenses publiques sont tributaires de la nature de l'Etat (Etat régalien, interventionniste, providentiel, ou *développementiste*) et de la politique économique mise en œuvre par les pouvoirs publics. Ainsi ; le volume des dépenses publiques et leur impact sont fonction des domaines d'intervention tels : investissements économiques, infrastructures et transferts sociaux.

De manière générale, et jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'Etat a été considéré comme « Etat gendarme », un Etat minimal, assurant simplement les fonctions de défense nationale, de police, de justice et d'émission de la monnaie.

Depuis la fin de la 2ème guerre mondiale, on parle plutôt d'un Etat providence : l'Etat élargie ses fonctions aux domaines économiques et sociaux.

Les dépenses publiques font l'objet d'une loi de finances votée et adoptée par les représentants de la société et promulguée par la suite au journal officiel.

Elles s'effectuent sous deux formes : les dépenses de fonctionnements et les dépenses d'équipements.

Quant aux dépenses de fonctionnement elles comportent les salaires destinés aux fonctionnaires et les différentes allocations, subventions, soutiens, compensations, et transferts au profit d'individus (chômeurs, handicapés et autres) et entre autres les consommables nécessaires au fonctionnement de l'administration publique.

Les dépenses d'équipements quant à elles concernent les dépenses allouées aux investissements des secteurs productifs (agriculture et hydrauliques et industrie) et des secteurs de l'offre des biens publics ; appelés aussi services annexes de la production (infrastructures sociales, administratives et économiques...). Par ailleurs, elles sont sensées contribuer à la croissance et à assurer la stabilité politique, la stabilité sociale et la stabilité économique (Musgrave 1951).

D'autre part, les dépenses d'équipement comportent aussi les dépenses d'opération en capital tels que : programme complémentaire au profit des wilayas, recapitalisation des banques publiques, provisions pour dépenses imprévues... Aussi concrétisent-elles la politique économique de tout Etat.

En principe l'objectif de toute politique économique étant celui de renforcer la croissance économique et l'amélioration des niveaux et des conditions de vie des populations et de leur bien-être actuel et futur¹ (objectif de développement durable) ; tenant compte aussi d'autres facteurs ayant trait, notamment à la redistribution des revenus et à la qualité de l'environnement.

D'où toute l'importance qu'elles occupent et dans le débat académique (Keynes 1936, Buchanan et Tullock 1962, Drucker 1970, Sen 1971, Stiglitz, Fitoussi, Sen 2009) et dans celui politique.

La théorie des choix publics (Buchanan et Tullock 1962) démontre que le développement des interventions publiques peut s'expliquer non par la recherche d'un intérêt général, mais par le profit qu'en tirent certains groupes sociaux d'une part, ainsi que, les élus et les fonctionnaires (objectif de réélection pour les premiers et avantages privés pour les seconds) d'autre part.

Ces mêmes groupes sociaux poussent à une intervention excessive de l'Etat pour essayer de maximiser leurs intérêts privés, ils vont lui réclamer des services et des programmes dont ils tireront personnellement profit, tout en cherchant à les faire payer par l'ensemble des contribuables.

D'autre part, même les institutions financières internationales (FMI, banque mondiale...), recommandent de plus en plus aux Etats d'amener le niveau des investissements publics à des niveaux plus élevés afin de contrecarrer le ralentissement ou la faiblesse de la croissance économique ; surtout lorsque le pays dispose de grandes capacités financières.

¹ - Romina Boarini, Asa Johansson et Marco Mira d'Ercole, les indicateurs alternatifs du bien-être, cahiers statistiques n° 11, OCDE, Septembre 2006

Introduction générale

Le bien-être social revêt une grande importance aux yeux de l'Etat, car il permet d'apprécier au mieux l'adéquation entre les politiques de relance de la croissance économique et les politiques de lutte contre les inégalités.

Le bien-être est une notion complexe ; sa définition diffère d'un dictionnaire à un autre, mais elle fait généralement intervenir les concepts de prospérité, de consommation, de santé, de bonheur ...etc.

Dans un article de 1938, Abram Bergson² fait la première présentation de la fonction de bien-être social, présentation que reprend et précise Samuelson.

La fonction de bien-être social est considérée telle une fonction des différentes utilités individuelles qui, elles-mêmes, sont fonction de la consommation de l'ensemble des biens et services. Cette fonction collective n'intègre donc pas une utilité propre de l'Etat. Ce dernier agit comme un agent purement altruiste.

Les fonctions de bien être social suivent un certain nombre de principes de base, dont nous citerons trois d'entre elles³ :

- a) Les fonctions de bien être social tendent à être basées sur les préférences des individus qui composent la société plutôt que sur des objectifs sociétaux. Dans le même temps, il serait évident de procéder à la pondération de manière différente «du bien être de divers individus dans la fonction de bien être social, à condition que cela soit réalisé de façon objective (selon le rang de l'individu ou du ménage dans la répartition du revenu ou de la consommation).
- b) Les fonctions de bien être social tendent à respecter le principe d'efficience de Pareto, dans la mesure où l'on possède l'opportunité d'améliorer le bien être d'une personne sans diminuer le bien être d'une autre, cela devrait améliorer le bien être de la première personne. Cela renvoie à un autre principe qui veut que : « toute action qui

²- Bergson A, « a formulation of certain Aspects of welfare economics », the quarterly journal of economics, 1938, p 310-334.

³ - Quentin WODON et Shlomo YITZHAKI –chap. 2 -Inégalité et bien être social- dans Inequality and S.W. 26/Avril/2002 http://siteresources.worldbank.org/INTPRS1/Resources/383606-1205334112622/4768783-1205334911384/11048_ineq_fr.pdf

Introduction générale

augmente le bien être d'un individu sans diminuer celui d'autres personnes produit une amélioration du bien être social ».

- c) Un transfert de revenu ou de consommation d'un individu ou d'un ménage plus riche vers un individu ou ménage plus pauvre devrait accroître le bien être social.

Si l'on accepte ces trois principes, on est alors dans le domaine de la « dominance du bien être », terme qui signifie qu'il est possible pour un décideur de comparer une répartition de revenu ou de consommation dans la société avec une autre sans utiliser une fonction de bien être social spécifique.

En fait, ce qui est constaté c'est que le bien-être n'est pas chiffrable avec précision.

Traditionnellement, le bien-être était apprécié par le niveau des revenus des populations (Pib par habitant). Mais en réalité, le revenu seul ne peut pas nous donner une bonne indication sur l'évolution du bien-être d'une société.

A titre de rappel, J. Rawls a proposé de mesurer le bien-être à partir de panier des biens premiers⁴.

A cet effet, plusieurs indicateurs chiffrables ont été confectionnés, permettant ainsi de mesurer différentes composantes du bien-être. Ces derniers peuvent nous donner une idée sur l'évolution des sociétés et de leur bien-être global. Par voie de conséquence, on peut déterminer si le bien-être s'améliore ou se dégrade ; seulement lorsque les différents indicateurs évoluent dans la même direction.

Amartya Sen a insisté depuis de nombreuses années sur la nécessaire prise en compte d'autres éléments : la santé d'une personne et son niveau d'éducation, pour que cette même personne puisse jouir de son revenu et par la suite traduire cette dépense en bien-être.

⁴ - M. Fleurbaey, " ni perfectionniste, ni welfariste : l'indice des biens premiers est possible", Revue de Philosophie Economique, Vol 7, 2003, P 111-135

Introduction générale

Pour Joseph Stiglitz : parmi les déterminants du bien-être individuel figure en bonne place le temps de loisir. Ainsi, gagner plus d'argent est une bonne chose, mais si c'est en travaillant plus, alors le bilan est négatif.

En ce qui concerne l'Algérie, il a été constaté une faiblesse de l'investissement public durant les années 1990 à cause de la crise économique, notamment dans les infrastructures sociales et économiques, ce qui a porté atteinte à la croissance et par la même au bien-être de la population, alors que le secteur public était dominant.

Par la suite, et dès le début des années 2000, la priorité de l'Etat était axée sur l'amélioration des services publics, la promotion du bien-être collectif et par voie de conséquence l'amélioration des indicateurs sociaux et économiques ; ainsi que le développement des infrastructures économiques et sociales par la mise en œuvre d'une stratégie d'impulsion budgétaire à la croissance économique, profitant de l'accroissement des recettes fiscales des hydrocarbures.

C'est dans ce sens que nous posons la question relative à l'impact des dépenses publiques sur le bien-être social en Algérie ?

Pour répondre à cette question nous partant des considérations suivantes :

- 1- L'augmentation des dépenses publiques influe d'une manière positive sur le bien-être de la population.
- 2- L'augmentation des dépenses publiques est neutre par rapport à l'amélioration du bien-être de la population.

Hypothèses que nous allons vérifier tout à long de notre investigation et analyse de l'intervention de l'Etat algérien.

Pour ce faire, notre étude sera répartie en quatre chapitres. Après une introduction générale en premier lieu, un premier chapitre présentera les fondements théoriques de l'Etat, à savoir présentation des différentes définitions se rapportant au concept, les différentes théories qui traitent de la place de l'Etat dans l'économie (les théories classiques, Keynésiennes et

Introduction générale

Marxistes) ; puis les nous mettons en exergue les différentes fonctions de l'Etat (régaliennes, économiques et la fonction de redistribution des revenus).

Le deuxième chapitre présentera les justifications de l'intervention publique et les différentes approches du bien-être. Pour le premier point, il s'agira d'explicitier les justifications de l'action publique (les externalités, l'offre de biens publics, la réduction des risques et gestion de l'incertain et la régulation du marché). Concernant le deuxième point, il s'agira d'approcher les notions du bien-être individuel et du bien-être social, par la suite seront évoqués les deux théorèmes se rapportant au thème.

Par le biais du troisième chapitre, il est question de présenter un aperçu des réformes et les différentes politiques économiques et sociales menées en Algérie depuis 1989, puis nous procéderons à une présentation et une analyse de l'évolution de quelques agrégats macro-économiques pour la période allant de 1989 à nos jours.

Quant au quatrième chapitre il présentera les différents outils et méthodes de l'évaluation du bien-être à savoir le PIB, l'IDH, la courbe de Lorenz et l'indice de Gini...etc, pour ensuite mesurer le bien-être social de l'Algérie en utilisant l'indice d'Andrew Sharpe et Lars Osberg. Cet indice étant largement utilisé par les pays de l'OCDE, sachant qu'il intègre un éventail de variables qui composent le bien-être. En fin de chapitre, sera faite une analyse et quelques interprétations des résultats issus de l'étude empirique. Cette étude ayant trait essentiellement sur l'impact des dépenses publiques globales sur l'indice du bien-être calculé, puis l'impact des dépenses d'investissement des secteurs producteurs des services publics sur le même indice calculé.

En dernier lieu une conclusion générale sera formulée.

Chapitre 1 :

Les fondements théoriques de l'Etat

Introduction :

A travers ce chapitre nous allons procéder à la présentation des fondements théoriques de l'Etat.

Différentes définitions se rapportant à la notion de "l'Etat" seront élucidées ainsi que l'évolution du concept et la création même de l'institution Etat en tant que nation à travers le temps.

En second lieu, une approche traitant des théories qui traitent de la place de l'Etat dans l'économie est élaborée tout en développant les théories néoclassiques, Keynésiennes et marxistes.

Les différentes fonctions de l'Etat dans la vie économique et sociale viendront compléter ce présent chapitre. Il sera question de présenter les fonctions régaliennes de l'Etat en l'occurrence la défense, la sécurité, la justice ainsi que l'émission de la monnaie. Ensuite nous aborderons les fonctions économiques dont l'Etat est tributaire à savoir la stabilisation de l'économie, la production des bien publics et enfin la redistribution de la richesse.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Section 1 : Définitions et histoire de l'Etat

1.1 : Définitions de l'Etat

Il est très difficile de donner une définition simple de l'Etat.

J.E. Stiglitz avance que l'Etat présente deux caractéristiques spécifiques : il dispose d'une juridiction universelle et d'un pouvoir de contrainte qui n'appartiennent pas aux autres organisations¹.

Pour Michel Tropez, l'Etat n'est pas un être réel, psychologique ou social, il n'est que la personnification de l'ordre juridique². Et il est matérialisé par ses représentants, mais est toujours basé sur un mécanisme de domination légitime, donc juridique. Il faut que le pouvoir politique soit dévolu à une institution abstraite : l'Etat. D'où des difficultés et la nécessité d'une fiction souvent religieuse en cas de pouvoir personnel : Roi, tyran, etc. Alors, on se contente la plupart du temps de constater l'effectivité d'un gouvernement. On peut ainsi définir le rôle d'un Etat à l'intérieur de ses frontières : protection, prévention, répression et autonomie³.

Selon Etienne LEHMANN, l'Etat est une organisation collective et politique contraignant les actions individuelles des agents économiques⁴.

¹ - J.E. STIGLITZ, On the economic role of the state, Oxford journal, 1990

² - Michel TROPEZ, pour une théorie juridique de l'Etat, Paris, PUF, Léviathan, 1994, page 358

³ - Serge TIEBLOT, théorie de l'Etat : naissance et vie d'un régulateur complexe, document de travail, décembre 1998

⁴ - Etienne LEHMANN, laisser faire ou régulation ? une synthèse des théories économiques, ERMES, université Panthéon Assas, paris 2, page 2

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

De cette définition il est constaté que l'Etat englobe d'autres entités juridiques différentes de l'Etat central, à savoir les collectivités locales et aussi les administrations privées telles que les organismes de sécurité sociale.

Cependant, et en complément à ces définitions, il est possible de cerner cette " notion " (de l'Etat) en diversifiant les approches. Ainsi on pourra trouver des références : philosophiques, sociologiques, historiques et bien sûr économiques.

- *pour les philosophes et les sociologue*

Ces derniers s'attachent à étudier les questions du pouvoir et des relations entre l'Etat et la société. A cet effet, nous présenterons quelques exemples précis.

- ***Thomas Hobbes***

Dans son célèbre ouvrage, "le Léviathan" 1651, il considère que, puisque par nature, l'Homme est un loup pour l'Homme, la présence d'un Etat puissant est nécessaire. L'Etat doit, de fait, assurer la sécurité quitte à paraître oppressant.

Les Hommes abandonnent, par des conventions, leurs pouvoirs à un homme (ou une assemblée d'hommes) qui a ainsi le droit d'agir⁵. Pour

⁵ - Thomas HOBBS, Le Léviathan, édition Gallimard

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

arriver à cette conclusion Thomas Hobbes a imaginé une société sans droit et sans Etat.

Pour rendre compte de cette situation et juger du bien-être économique d'une telle situation 3 hypothèses ont été formulées :

- 1- chaque individu est supposé être guidé par la recherche de son intérêt personnel. Ça veut dire que personne ne cherche l'intérêt général. Mais ça ne veut pas dire que personne ne s'y intéresse. En effet, l'intérêt personnel n'exclut pas l'intérêt que l'on peut porter à un groupe ou à une personne. Mon intérêt personnel peut bien être mon bonheur, le bonheur du groupe ou le bonheur d'une autre personne.
- 2- Aucune règle et aucune restriction ne limite la poursuite de l'intérêt personnel. On peut être violent, gentil, soucieux ...
- 3- Tous les individus sont en situation de relative égalité quant à leurs conditions physiques et intellectuelles. Ainsi en cas de conflit, tous sont au même pied d'égalité et la probabilité de remporter le conflit est la même pour chacun des individus.

Que se passerait-il si on se trouvait dans une société décrite avec ces trois hypothèses et sans droit ni Etat ?

Intuitivement, il est probable, que des conflits violents et graves seront permanents parce qu'il n'existe pas de moyens pour résoudre les problèmes entre les individus.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Pour bien comprendre cet état de nature on va essayer de le modéliser à l'aide d'un exemple⁶. A cette fin nous allons supposer qu'il existe deux individus et deux comportements possibles.

Supposons alors Alice et Blaise qui ont le choix entre deux comportements (i) être pacifique et (ii) être conflictuel.

Le tableau suivant donne la matrice des gains dans les différentes situations.

		Alice	
		Pacifique	Conflictuel
Blaise	Pacifique	Gain d'Alice = 4 Gain de Blaise = 4	GA = 6 GB = 0
	Conflictuel	GA = 0 GB = 6	GA = 2 GB = 2

La question qui se pose est de savoir quelle stratégie ces deux individus ont intérêt à adopter ?

Mettons nous à la place de Blaise. Il se dit que si Alice est pacifique alors il a intérêt à être conflictuel puisqu'il va avoir un gain de 6 au lieu de 4. Si maintenant Alice est conflictuelle, alors Blaise a toujours intérêt à être conflictuel puisqu'il aura un gain de 2 au lieu de 0. Dans les deux cas Blaise a intérêt à être conflictuel.

⁶ - Cours d'économie publique, université de limoges, France,
http://www.unilim.fr/pages_perso/francois.pigalle/cariboost_files/intro_20economie_20publique.pdf

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Ce raisonnement par symétrie serait le même pour Alice. Ainsi chaque agent a une action dominante qui est d'être conflictuel. L'issue du jeu est claire : chacun a un gain de 2. Cette situation met en avant une perte sociale (par rapport à la meilleure situation possible où chacun a un gain de 4).

Maintenant il est intéressant de savoir si on peut réduire cette perte sociale ?

On remarque que si chacun est pacifique, on obtiendra la meilleure situation pour tout le monde. On peut dire qu'il s'agit d'une amélioration au sens de Pareto (il est possible d'augmenter le bien être d'au moins un agent sans dégrader le bien être des autres agents). Ainsi, la situation où chacun est pacifique peut être qualifiée d'Optimum au sens de Pareto c'est-à-dire qu'il n'est plus possible d'augmenter le bien être d'au moins un agent sans détériorer le bien être des autres agents.

Mais une autre question se pose : comment peut-on réaliser cette amélioration de bien être ? A cet effet, on peut dire qu'en effet il existe deux possibilités, la première sans l'Etat et l'autre avec une intervention de l'Etat.

Pour la première; il s'agit, et pour réduire la perte sociale, de mettre en place une anarchie ordonnée où chacun des individus serait prêt à coopérer avec les autres individus en étant : pacifique, ne pas se laisser faire, ne pas être le premier à être conflictuel et enfin avoir une stratégie simple et compréhensible par tous. Ainsi on peut concevoir un état de paix.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Pour la deuxième solution, il s'agit de mettre en place et d'une manière volontaire une institution qui fait respecter le système de droit (contrat social).

Les individus sont à même de signer un contrat (contrat social) et se reconnaissent membres d'un même groupe et adaptent leur comportement à des règles communes. Ces règles portent sur la nature des droits de chacun et des sanctions en cas de violation de ces mêmes droits et une mise en place d'un système d'indemnisation des victimes de conflits. Mais l'instauration de cette institution implique que ces mêmes individus utiliseront une partie de leurs temps pour être policier, magistrat... etc. Cela implique un coût donc il faut contribuer pour l'instauration du contrat social.

La théorie du contrat social semble convenir à la raison d'être des sociétés modernes et démocratiques en particulier lorsque leurs fonctions régaliennes sont envisagées.

Ainsi le système de droits et l'instauration de la contrainte nécessaire à son respect peuvent être considérés comme le produit du même contrat social. Ainsi la signature du contrat social permet de sortir de l'état de nature ce qui constitue une amélioration au sens de Pareto.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

- ***John LOCKE***

Dans son ouvrage " Traité du gouvernement civil" 1690, il évoque clairement la situation de parfaite liberté des hommes, qui doivent agir à leur guise dans le respect de la loi.

L'Etat ne saurait être ici "oppressant". L'approche de John LOCKE est bien plus libérale que celle de Thomas HOBBS, mais il faut noter que John LOCKE se sentit longtemps proche des idées de Hobbes ⁷.

- ***Frédéric BASTIAT***

Dans " le journal des débats" 25/09/1948, l'Etat est défini ici comme un intermédiaire entre les Hommes : " l'Etat c'est la grande fiction à travers laquelle tout le monde s'efforce de vivre aux dépens de tout le monde". Cette définition ne manque pas de modernité. On constatera que nos contemporains, souvent désarmés devant les problèmes économiques et sociaux continuent à s'adresser aux représentants de l'Etat pour trouver des solutions (les manifestations des salariés aujourd'hui finissent bien souvent devant les préfectures)⁸.

- ***Emile DURKHEIM (1858-1917)***

Pour lui, l'accentuation de la division du travail dans les sociétés civilisées appelle à l'intervention de l'Etat. C'est quand il est plus fort que

⁷ - John LOCKE, Traité du gouvernement civil, éditions Flammarion

⁸ - Philippe DALPRA, l'Etat , édition Ellipses 2009, page 7

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

l'individu est plus respecté, d'autant qu'à la solidarité "mécanique" des anciennes structures sociales, fondée sur la contrainte, succède une solidarité organique, faite d'échanges et d'interdépendance.

- **Max WEBER**

Il a développé la notion de rationalité. De ce concept, il en déduit la définition de l'Etat que l'on retrouve dans ses deux ouvrages les plus remarquables : "*l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*", : " l'Etat, défini comme une institution politique ayant une constitution écrite, un droit rationnellement établi et une administration orientée par des règles rationnelles ou lois, des fonctionnaires compétents, n'est attesté qu'en Occident avec cet ensemble de caractéristiques, et ce, en dépit de tous les rapprochement possibles".

Et dans son second ouvrage "Economie et société" 1909 : "actuellement, la contrainte juridique par la force est le monopole de l'Etat. Toutes les autres communautés qui exercent une contrainte juridique par la force est le monopole de l'Etat à travers l'armée, la justice et la police."⁹

A partir de là, on peut s'interroger sur les conditions qui permettent à l'Etat d'être acceptée par le peuple. Max Weber dénombre trois cas de dominations :

⁹ - Philippe DALPRA, op cité , page 8

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

- la domination traditionnelle : c'est le poids de la coutume. La population obéit, non pas par crainte d'une contrainte physique, mais par convention (notion qu'il faut distinguer du droit coutumier).
- la domination charismatique : elle résulte des capacités particulières d'un individu à influencer la population.
- la domination légale : celle que l'on rencontre dans les sociétés modernes marquées par la rationalisation des actions.
- pour les Historiens

Ces derniers, analysent le passage des sociétés sans Etat vers des sociétés avec Etat.

- ***Ernst KANTOROWICZ***

Il présente la naissance de l'Etat dans l'ouvrage "mourir pour la patrie" (PUF 1984) en évoquant les mystères de l'Etat au moyen-âge. Il démontre qu'il existait un mélange " spirituel - séculier" né des liens entre l'église et Etat.

Pour montrer à quoi ressemble l'Etat au Moyen-âge, Ernst Kantorowicz cite aussi Lucas de Penna (juriste napolitain du XIV siècle) : l'historien déduit que l'Etat a un corps mystique.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

- *Pierre CHANU*

Il caractérise l'Etat au XVII^e siècle de la manière suivante¹⁰ :

"L'Etat gagne dans les mots : au début du XVII^e siècle, il se substitue à république, dont l'usage se restreint, à la fin du XVII^e siècle, à l'adjectif républicain, synonyme de subversif. Cette victoire tardive mais totale se produit, très exactement, France, au moment où la construction de l'Etat passe par un sommet objectif. Un mot pour un contenu : le pouvoir suprême de commander, d'ordonner, de contraindre, de dicter la loi, d'imposer des structures d'ordre durable au corps social. L'Etat, dans une certaine mesure, est indissociable d'une sociabilité multiple et complexe. L'Etat se renforce avec la densité, l'efficacité et l'étendue géographique des communications; la monnaie étant l'accélérateur, par excellence, de la communication, une relation existe entre le niveau des communications, l'apparition et le renforcement d'une économie monétaire et la victoire d'une forme plus efficace de l'Etat".

- *pour les économistes*

L'Etat se résume souvent à l'approche faite par la comptabilité nationale. Celle-ci est née sous l'influence des idées de John Maynard Keynes et élaborées notamment par Jan Tinbergen et Wassily Léontief après la seconde guerre mondiale.

¹⁰ - Pierre CHANU, histoire économique et sociale de la France, PUF 1977, page 16

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Beaucoup de pays industrialisés, voulurent se doter d'un outil statistique complet. L'objectif était alors de mieux comprendre les liens entre les branches d'activités regroupées en secteurs institutionnels.

L'approche est macroéconomique et l'Etat est abordé sous l'angle des administrations publiques (APU).

C'est un secteur institutionnel au même titre que **les ménages** (ensemble des personnes vivant dans une même résidence principale), **les sociétés non financières** (industrie par exemple), **les sociétés financières** (banque centrale, banques commerciales), ou encore **les institutions à but non lucratif** (associations).

L'Etat est alors caractérisé par sa production de services non-marchands, par ses ressources principales (les impôts) et par ses dépenses. On pourrait alors considérer qu'il ne s'agit que d'un simple agent économique parmi d'autres.

Dans la représentation simplifiée du circuit de l'économie, le secteur institutionnel (administrations publiques) est en relation avec les autres. Il s'agit d'opérations sur :

- biens et services,
- financières,
- de répartition du revenu.

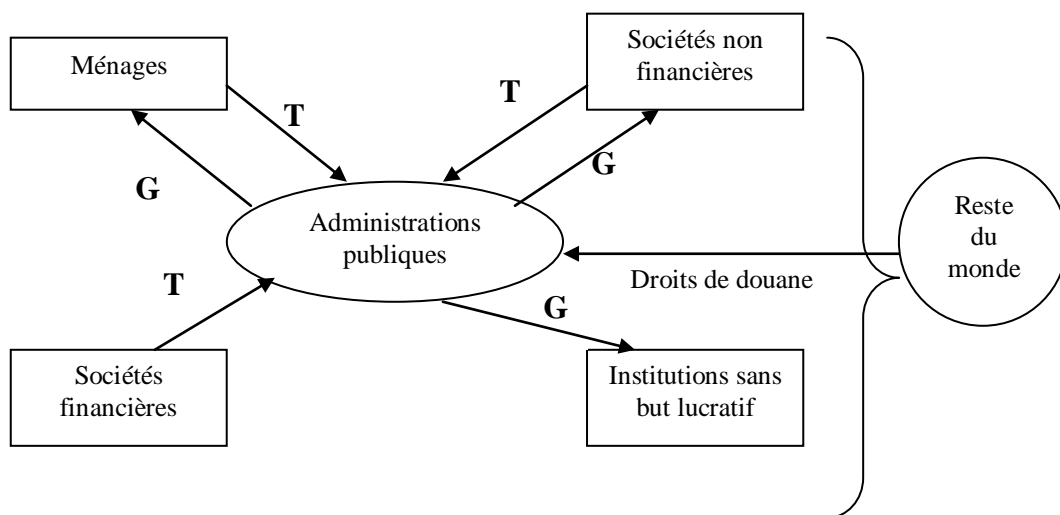
Le schéma suivant montre quelques exemples d'opérations entre les secteurs :

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

T : correspond aux impôts, versés aux administrations publiques par les autres secteurs institutionnels nationaux mais aussi par le reste du monde (droits de douanes, perception de fonds européens).

G : représente les dépenses publiques (aides, subventions, services non marchands comme l'éducation nationale)

Schéma 1 : Economie nationale



Source: philipe DALPRA, op cité, page 10

1.2 : L'invention de l'Etat

L'Etat c'est moi, cette formule célèbre que l'on prête à Louis XVI n'a jamais été prononcée par le roi soleil. Mais l'insistance que l'on met à lui en attribuer la paternité souligne implicitement la force et la fragilité de la monarchie absolue. Ce dernier adjectif ne doit pas être négligé car un souverain n'a pas forcément beaucoup de pouvoirs comme le montrent encore aujourd'hui les exemples britanniques et nord européen.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Le souverain était vu comme un représentant de Dieu sur la terre.

En effet, dans la vision médiévale de l'Etat, le pouvoir des Rois et des Princes était le résultat du péché originel. C'était la faute d'Adam et Eve, la chute de l'humanité hors du paradis qui nécessitait la présence d'un pouvoir répressif¹¹.

Au contraire, avec Frédéric II, l'Etat, s'il conservait une fonction de maintenir l'ordre, devenait une source de relèvement. Il était nécessaire non plus pour punir mais pour établir le règne de la justice. Un Etat fort et organisé d'après des lois rigoureuses et respectées devenait ainsi la concrétisation de la providence divine.

La manifestation de la présence de Dieu ne se faisant plus par des miracles ou de signes extraordinaires mais par l'ordre et la justice régnant grâce à l'Etat.

D'après les travaux de Montesquieu en XVIII siècle, le pouvoir absolu d'un monarque de droit divin pose problème :

Tout d'abord le principe héréditaire constitue une faiblesse majeure du système car il n'est pas évident que les descendants du droit soient les plus aptes à gouverner.

De plus, l'absence de descendant direct provoque chroniquement des guerres de succession déchirant la communauté nationale. Hélène Carrère d'Encausse a montré dans "le malheur russe" comment la

¹¹ - Yves Crozet, analyse économique de l'Etat, Armand Collin, 1997, page 14

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

question de la désignation du Tsar a engendré pendant des siècles des conflits récurrents et meurtriers. D'une certaine façon, le système pousse au crime !.

Ensuite, et surtout, le pouvoir absolu conduit à l'absolutisme qui, au lieu d'instaurer le règne de la justice, conduit plutôt à la négation du droit.

C'est ainsi que se sont forgés, d'une part, l'idée que le peuple était le dépositaire de la souveraineté et, d'autre part, le fait que celle-ci s'articulait par la combinaison de trois pouvoirs : le législatif, l'exécutif et le judiciaire c'est ainsi que se sont forgés, d'une part, l'idée que le peuple était le dépositaire de la souveraineté et, d'autre part, le fait que celle-ci s'articulait par la combinaison de trois pouvoirs : le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

Les démocraties occidentales sont toutes aujourd'hui fondées sur ces deux piliers. Qu'elles soient des monarchies ou des républiques ne change rien à l'affaire. Même si aux Etats-Unis, le président nouvellement élu prête serment sur la bible et que sur les billets de dollars apparaît la mention "in God we trust", l'Etat ne cherche plus sa légitimité en Dieu.

Celle-ci résulte de sa capacité à produire et à faire respecter dans un espace donné des règles de fonctionnement maintenant un certain ordre social et une relative égalité entre les individus sans mettre en cause les libertés. C'est pourquoi on a constaté historiquement une complémentarité entre le libéralisme économique et un système politique

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

démocratique et pluraliste, sans que l'on puisse dire pour autant que l'un soit à l'origine de l'autre¹².

Section 2 : Les théories qui traitent de la place de l'Etat dans l'économie

A son origine, l'économie était d'abord religieuse, puis politique.

Les règles de l'économie étaient, au Moyen-âge, fondée sur des principes religieux. Ainsi, le profit était exclu de la vie économique avec le principe du juste prix. De même le prêt à intérêt était interdit, il représentait le prix du temps, lequel appartenait à Dieu, ce qui rendait impossible sa vente.

Pour les mercantilistes, il n'est d'autres objectifs à fournir à l'organisation économique d'un pays que celui de la puissance du Prince (et donc de l'Etat).

Ainsi Colbert favorisait la création des manufactures, il refusait d'exporter ou d'importer ou d'importer selon les intérêts politiques de la France, il faisait planter des arbres, qui dans deux siècles serviraient de mâts aux navires de l'armée.

Autrement dit, le grand ordonnateur de la vie économique, dont l'objectif était éloigné de l'idée de bien-être pour les sujets de la Nation, était l'Etat.

¹² - Yves Crozet, op cité, page 16

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Les physiocrates, dont le poids politique en France fut très important (Quesnay, Necker ou Turgot), étaient convaincus de l'existence d'un ordre naturel spontané, lequel refuse l'idée d'un absolutisme étatique et développe le concept du " laissez faire, laissez aller ". C'est un appel raisonné à la limitation du champ d'intervention de l'Etat¹³.

Avec les classiques et la "main invisible" d'Adam Smith, le rôle économique de l'Etat est fortement contesté, d'une part, parce que celui-ci ne produit pas directement de la valeur dans ses activités de dépense et, d'autre part, parce que ces dernières résultent de prélèvements sur des agents économiques réellement productifs.

Ainsi, la conception d'un Etat comme parasite de la vie économique s'est diffusée.

Tous ces débats nous amènent à essayer de présenter les fondements des théories de l'Etat dans la pensée économique.

Pour ce faire, deux grandes théories économiques vont dominer, chacune à leur tour, l'analyse de l'action étatique depuis la fin de la dernière guerre mondiale : la théorie néo-classique et la théorie keynésienne. La réflexion marxiste, après avoir constitué un courant majeur de l'analyse économique, a subi les conséquences de l'échec du socialisme¹⁴.

¹³ - jacques FONTANEL, l'action économique de l'Etat, édition l'Harmattan, 2001, page 34

¹⁴ - jacques FONTANEL, op. cité, page 35.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Avant d'aborder la théorie néo-classique sur l'Etat, il serait judicieux et intéressant de revoir ce que pensaient les classiques à ce sujet.

La pensée classique, réduisait toujours le rôle de l'Etat au minimum.

Le souverain n'intervient que dans trois domaines où l'initiative privée fait défaut : les domaines de la sécurité extérieure (armée), de sécurité intérieure (police, justice) une action d'ordre, et celui des services collectifs d'intérêt collectif public, une action économique (les infrastructures et l'éducation).

Pour Adam Smith¹⁵, l'Etat a une action résiduelle, en réponse aux défaillances du marché. La subsidiarité, ici, signifie que l'Etat ne fait que ce que l'initiative individuelle ne saurait prendre en charge¹⁶.

L'essentiel des objectifs souhaitables est plus efficacement poursuivi par le jeu des actions individuelles. La définition du rôle de l'Etat présuppose donc une vision du personnel politique résolument moderne.

En des termes plus contemporains, on pourrait dire que l'homme politique est soumis à une information asymétrique : ne sachant pas mieux que les agents économiques (et plutôt moins bien) ce qu'il faudrait

¹⁵ -A. SMITH (1776), Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, Economica, 2000

¹⁶ - Maya BACACHE-BEAUVALLET & Florent MAYNERIS, le rôle de l'Etat, fondements et réformes, édition Bréale 2006, Page 26

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

faire, son intervention, son intervention doit donc être seconde, subsidiaire. Cette méconnaissance prive l'Etat de sa capacité à agir.¹⁷

La difficulté consiste alors à faire preuve de la défaillance de l'initiative privée. Un service collectif d'intérêt public comprend ainsi deux caractéristiques : aucun agent privé ne le finance faute de rentabilité suffisante; pourtant, ces dépenses sont rentables collectivement en ce qu'elles procurent à la nation un avantage supérieur aux coûts de production.

Les classiques sont connus par la fameuse formule " laissez faire, laissez passer ". Cet impératif s'adresse à l'Etat, qui ne doit pas disparaître, mais réduire son champ d'intervention.

Cela se précise en se référant à leur théorie de la valeur. Sans être totalement inutile, l'Etat opérerait des prélèvements au détriment des autres acteurs économiques. Ses dépenses ne s'accompagnent pas d'une création de valeur. On débouche ainsi sur le thème de l'Etat parasite ou l'Etat ulcère selon la formule de J.B. SAY. Cette perspective sera reprise plus tard, aussi bien par Marx et Lénine, que par les courants ultra-libéraux qualifiés aujourd'hui de libertariens¹⁸.

Mais cela ne nous empêche pas de révéler que les dépenses publiques sont devenues très importantes pour ne pas dire nécessaires voir

¹⁷ - Maya BACACHE-BEAUVALLET & Florent MAYNERIS, le rôle de l'Etat, fondements et réformes, édition Bréale 2006, Page 26

¹⁸ - Yves Crozet, op.cité, page 11

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

obligatoire, pour infléchir une répartition équitable des revenus et tendre vers une certaine justice sociale.

C'est une idée que l'on trouve chez Stuart Mill et Simondi. Mais la question demeure de savoir si les dépenses publiques sont seulement des prélèvements ou si le travail des fonctionnaires est créateur de richesse au même titre que celui d'un autre salarié.

La réponse est positive, et pour s'en convaincre, il faut intégrer deux évidences :

La première : n'est pas productifs que celui qui produit des biens. L'enseignant est productif au même titre qu'un ouvrier d'une usine. Les services marchands ou non marchands sont une part intégrante de la production et leur poids dans l'économie est devenu très important.

La deuxième : on peut être plus ou moins productif. Mais cet adjectif doit être ici pris dans un sens dynamique. Les activités les plus productives sont celles où la productivité, notamment la productivité par tête, augmente plus vite qu'ailleurs. Et il est vrai que les services collectifs sont les domaines où la productivité augmente peu.

Et par conséquent, les dépenses publiques ne sont donc pas par essence improductives.

2.1 La théorie néo-classique ou libérale

La théorie néo-classique de l'échange marchand analyse l'Etat comme la somme des individus agissant collectivement. L'intérêt collectif est conçu comme un intérêt individuel commun à plusieurs personnes.

Le marché détermine en principe un équilibre unique et stable et l'Etat n'intervient que pour réduire les obstacles techniques qui empêchent la réalisation de l'allocation optimale des ressources (les dysfonctionnements du marché)¹⁹.

Le modèle walrasien fonde l'activité économique sur les individus ou les unités élémentaires.

Ces derniers sont parfaitement rationnels et le fonctionnement normal de la concurrence pure et parfaite conduit à un équilibre général qui est lui-même un optimum.

Le marché développe ainsi une rationalité substantive. Dans ces conditions, l'économie pure n'a d'autre demande à l'égard de l'Etat que de lui réclamer l'application des règles du marché parfait.

L'analyse économique devient alors normative, le modèle devant inspirer le fonctionnement réel de l'activité économique. Ce schéma "pure" ne va cependant pas sans certaines exceptions temporaires, qui

¹⁹ - jacques FONTANEL, op. cité, page 35.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

conduisent Walras, "socialiste dans l'âme", à considérer l'existence d'une "économie appliquée".

Plus tard, Herbert Simon montrera que les organisations développent une rationalité plus complexe que celle qui suppose un comportement des hommes fondé exclusivement sur les calculs de prix et de coûts.

Autrement dit, l'homme cherche toujours à obtenir une efficacité optimale de ses actions (rationalité instrumentale) eu égard à ses objectifs, lesquels ne sont plus simplement contraints par la seule dimension économique²⁰.

L'action de l'Etat par la politique économique est donc subsidiaire et contrainte par le marché, avec une prééminence des actions décentralisées. L'Etat n'est pas un centre unique de décision, puisque les autorités publiques n'ont pas de fonctions de préférence fondées sur la rationalité pure.

Le pouvoir étatique est un champ d'affrontement d'intérêts divergents aux moyens d'actions différents.

L'Etat n'est que la résultante de tous les conflits internes à l'organisation sociale (parties politiques, parlements, administrations locales, syndicats...) et il n'a donc pas, par nature, un comportement rationnel.

²⁰ - jacques FONTANEL, op. cité, pages 35, 36

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Dans ces conditions, le marché est la condition de l'optimum économique et l'action étatique doit tendre à la neutralité. Les deux grandes familles libérales se rejoignent sur l'essentiel : la limitation stricte des fonctions de l'Etat.

Un courant " Autrichien "ou Hayekien, insiste sur l'ordre naturel et le marché comme principe politique; le courant " Anglo-Saxon " propose un libéralisme pragmatique où s'équilibrent les contre-pouvoirs. L'Etat n'est donc pas protecteur et le droit n'est, en dernier ressort, que le résultat de conventions entre individus²¹.

L'interventionnisme public conduit à la destruction de la société par l'inflation, résultat du laxisme et de la défense d'intérêts particuliers.

L'Etat exerce une action parasite et partielle. Il prélève des financements au détriment de l'économie productive, conduisant ainsi à des effets d'éviction multiples, dans le temps et dans l'espace.

Les politiques publiques sont impuissantes, du fait même de l'existence d'anticipations rationnelles qui les contrecarrent.

En outre, l'Etat est démagogique en défendant des activités économiques peu rentables à des fins électives et il propose une redistribution des revenus qui décourage les agents productifs et encourage les comportements économiquement inefficaces.

²¹ - jacques FONTANEL, op. cité, page 36

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Les mesures de protections sociales sont financées par les agents économiques les plus performants, par une fiscalité disposant de taux marginaux de fiscalité excessifs. L'intervention de l'Etat pour régler les conditions légales de licenciements ou de recrutement conduit à des distorsions et à des effets pervers (notamment en matière de travail partiel).

L'Etat en prenant des responsabilités accrues dans l'économie, prend le risque d'une aggravation de son déficit budgétaire et d'un alourdissement de la fiscalité, avec tous les effets d'éviction afférents. Il usurpe la qualité de représentant d'un introuvable intérêt général et il défend les intérêts de ceux qui se servent de cette idéologie néfaste²².

Les théories économiques de l'organisation et de la bureaucratie considèrent que l'intérêt exprimé de l'Etat n'est que celui des politiciens et des fonctionnaires. En modifiant ainsi fallacieusement les conditions de l'optimum économique, l'Etat est un facteur de crise et d'inefficacité économique.

L'Etat opprime les individus et sa tendance naturelle le conduit à accroître progressivement son emprise sur l'ensemble de la société. De même que toute politique fiscale visant à augmenter les taux d'imposition pour financer la relance budgétaire, risque d'entraîner une baisse des recettes totales.

²² -Armand Laferrère, les finances publiques, édition de Fallois, 1998, page 228

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Les prélèvements obligatoires excessifs découragent les efforts et les initiatives des acteurs économiques comme le montre la courbe de Laffer selon laquelle "trop d'impôts tue l'impôt".

Les réglementations excessives constituent un véritable carcan, producteur de rentes défavorables à l'efficacité économique.

Il faut s'engager dans la mise en place d'un Etat minimal. Les économistes néo-classiques s'insurgent contre l'opportunité d'un Etat agent économique et ils défendent un Etat gendarme soucieux de faire respecter cette concurrence²³.

L'objectif central étant de réduire l'Etat à l'exercice de ses fonctions régaliennes, les règles du marché constituant le fondement même de l'économie capitaliste.

Il faut alors supprimer les entreprises publiques, limiter les activités de service public gérées par des organismes hors marché, déréglementer les activités soumises à contrôle, réduire les prélèvements obligatoires.

Tout cela pour dire que l'effondrement des économies socialistes a renforcé le syndrome de l'Etat malfaisant.

²³ - Jacques FONTANEL et Ivan SAMSON, Les liaisons dangereuses entre l'État et l'économie russes, édition l'Harmattan, 2003, page 138

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Pour les économistes néo-classiques, la politique de relance budgétaire est inefficace dans la mesure où elle provoque un effet d'éviction total :

- *par la fiscalité* :

Lorsque l'Etat augmente le taux d'imposition, les ménages diminuent leurs dépenses privées d'un montant équivalent.

- *Par l'emprunt public* :

C'est la thèse de Milton Friedman selon laquelle " lorsque l'Etat a recours à l'emprunt pour financer les dépenses budgétaires, il augmente les taux d'intérêt sur les marchés financiers, ce qui tend à déprimer l'investissement d'un montant équivalent à la relance".

A cela la thèse de Barro ajoute que les agents savent qu'à terme le taux d'imposition augmentera pour rembourser l'emprunt et qu'en prévision de ces impôts futures, les agents réduisent leur consommation.

L'efficacité de la relance est contrecarrée par les anticipations rationnelles des agents. C'est le théorème de l'équivalence entre impôt et emprunt public développé par Ricardo-Barro²⁴.

Dans le même ordre d'idées, les économistes libéraux considèrent que la crise économique et le chômage sont dus aux²⁵ :

²⁴ - wikipedia.fr

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

- *transformations structurelles de la croissance* (détérioration du climat social, augmentation des coûts salariaux, concurrence très vive dans les secteurs fondamentaux du développement de l'après guerre, instabilité des taux de change et absence de mobilité de la main d'œuvre),

- *déséquilibres de l'offre globale* (les effets conjugués de la crise pétrolière et de l'augmentation persistante des salaires réels provoquent un accroissement du chômage, en même temps qu'une réduction des marges des entreprises et de l'incitation à investir)

- *et à l'interventionnisme croissant et excessif des gouvernements des pays à économie de marché.*

Plusieurs mesures d'ordre économique, politique ou réglementaire rendent difficile le maintien des équilibres économiques fondamentaux.

Ces mesures qui constituent autant d'efforts de protection et qui n'incitent guère au développement des initiatives individuelles et à l'esprit de compétition peuvent être résumées comme suit :

- les programmes de soutien à l'emploi,
- les programmes d'aides au logement, à l'éducation, à la santé ou à la retraite, en plus des catégories les plus défavorisées,
- la réglementation des fermetures des entreprises et des licenciements,

²⁵ - Jacques FONTANEL et Ivan SAMSON, op citée, page 139

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

- l'intervention directe de l'Etat dans la politique de restructuration industrielle,
- la redistribution des revenus par la fiscalité ou la mise en place d'un salaire minimum,
- les programmes d'aides à l'agriculture ou le contrôle des prix.

Réellement, pour les économistes libéraux, il existe plusieurs freins au développement économique qui empêchent la résorption du chômage :

- absence de lien étroit entre la performance économique des agents et leur rémunération.
- Les mesures de protection sociale sont financées par les agents les plus performants, à travers une fiscalité excessive et donc décourageante, au moins à terme.
- La réglementation des conditions légales de licenciement ou de recrutement par l'Etat conduit à des distorsions et à des effets pervers (travail partiel et travail clandestin)
- L'Etat, en s'engageant d'une manière accrue dans l'économie, risque d'aggraver son déficit budgétaire ce qui aura comme conséquence un alourdissement de la fiscalité et/ou une augmentation de l'inflation dans l'avenir ce qui va nuire aux générations futures.

En effet, pour Milton Friedman, l'Etat doit faire face à un compromis entre inflation et chômage. Il peut choisir de relancer l'emploi en acceptant un surplus d'inflation compensé par une baisse du chômage.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

D'autres part, cette tentative de la relance économique aura comme conséquence une récession et un retour aux taux de chômage antérieurs tout en gardant le taux d'inflation postérieur à la relance : phénomène se stagflation.

Cette récession peut s'expliquer de deux manières :

- soit l'inflation incitera les salariés à demander une hausse de salaire afin de retrouver leur pouvoir d'achat, entraînant ainsi une charge supplémentaire pour l'entreprise donc une baisse de sa compétitivité;
- soit la baisse de la consommation entraînera une supériorité de l'offre par rapport à la demande.

Dans les deux cas, les entreprises doivent diminuer leur masse salariale (licenciements) pour retrouver leur stabilité économique.

2.2 La théorie Keynésiennes

La théorie Keynésienne accorde à l'Etat un rôle essentiel dans l'activité économique.

L'Etat est une entité qui s'impose aux individus et qui a des fins qui ne diffèrent pas, au moins à court terme, de celles des individus. Il est le représentant de l'intérêt général.

Cette conception organique de l'Etat, qui s'oppose à la conception individualiste défendue par les néo-classiques, souligne le rôle essentiel

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

de la politique économique dans la lutte contre le chômage et pour la relance de la croissance économique²⁶.

La période de l'après-guerre (2^{ème} Guerre Mondiale), souvent qualifiée "d'ère des certitudes" en matière de politique économique, a vu se développer l'interventionnisme dans les domaines de l'allocation des ressources, de la régulation de l'activité économique et de la redistribution des revenus.

Pour les sociaux-démocrates, l'intervention étatique est supposée légitime. Le consensus est fondé sur l'idée simple selon laquelle l'intérêt collectif n'est pas réductible à la somme des intérêts individuels.

L'Etat n'est donc pas l'expression de l'adaptation des préférences de chaque agent, il est le représentant naturel de l'intérêt général. C'est à ce titre que son intervention est revendiquée, dans le cadre notamment de la mise en jeu du principe de compensation cher à Hicks et Kaldor²⁷.

L'activité publique s'exerce lorsque l'intérêt collectif s'impose aux intérêts particuliers. Il n'y a donc pas de limite précise à l'action de l'Etat.

C'est dans ce cadre que la théorie des biens collectifs va établir des principes jalonnant l'action publique, afin de lui éviter une extension excessive, rappelant ainsi le principe de la subsidiarité de l'interventionnisme étatique dans une économie de marché.

²⁶ - Jacques FONTANEL, op citée, page 40

²⁷ - Luc WEBER, l'Etat acteur économique, Economica, 3^{ème} édition 1997, page 25.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Les analyses des dysfonctionnements du marché sont engagées (externalités, incertitudes, biens collectifs, transferts, lutte contre les monopoles). Elles légitiment le développement d'un important secteur public, sans cependant dégager les principes clairs concernant l'interventionnisme étatique dans une économie normalement régulée d'abord par le marché.

Par ailleurs, il est reconnu que l'Etat est bienveillant. Il définit la politique de redistribution des revenus qui constitue le déclencheur de la cohésion sociale. Tous les citoyens doivent pouvoir satisfaire leurs besoins fondamentaux, quels que soient leurs revenus primaires et leur efficacité économique.

Cette économie de bien-être va sous-tendre le système social démocrate en Europe jusqu'au milieu des années 1970 à cause des deux chocs pétroliers qui ont remis en cause ce modèle de l'Etat providence.

Cette économie de bien-être (Etat-providence) implique le développement de la scolarisation, la protection du travail, la fourniture d'une sécurité sociale pour tout un chacun (famille, maladies, retraite, chômage).

Cependant, une telle politique suppose la montée rapide des prélèvements obligatoires et la réduction de l'incitation aux initiatives privées.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Le régulateur du système sera l'Etat, il est le stabilisateur principal de l'économie, puisqu'il va essayer de réduire les fluctuations du marché.

Il lancera une politique de demande forte (publique et privée, de consommation et d'investissement), afin de permettre au système d'assurer un niveau de revenu et de protection permettant d'atteindre le plein-emploi.

Il est alors justifié d'engager une politique budgétaire (laquelle est fondée sur les effets multiplicateurs des investissements publics ou l'augmentation des dépenses publiques) et régule l'activité économique.

La formule du "carré magique" (Nicolas Kaldor)²⁸ (plein emploi, stabilité des prix, équilibre extérieur, croissance) est alors définie comme le critère d'une bonne politique économique. Dans ces conditions, le plein emploi est toujours préféré à la lutte contre l'inflation.

La civilisation du capitalisme moderne a été rendue possible par la mobilisation des pouvoirs publics pour créer et renforcer les droits et les obligations des participants aux transactions économiques²⁹.

L'Etat intervient pour définir les droits civils et commerciaux de la participation aux échanges de marché et de l'engagement des contrats, pour déterminer les droits politiques et pour établir des droits sociaux en

²⁸ - Jacques Généreux, les politiques économiques, édition Seuil 1996, page 5.

²⁹ - Jacques Fontanel, la globalisation en analyse, Géoeconomie et stratégie des acteurs, édition l'Harmattan, 2005, page 119

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

vue de renforcer les nécessaires solidarités. Le capitalisme est alors légitimé et soutenable.

Les néo-keynésien considèrent que la persistance du chômage est due à l'inadaptation des politiques trop restrictives de demande globale mises en œuvre par certains Etats.

Ainsi l'augmentation excessive des taux d'intérêt conduit à des politiques monétaires trop rigoureuses. Il y a donc eu simultanément baisse de la demande globale, hausse des taux d'intérêts, diminution de l'utilisation des capacités de production, perte de confiance des entreprises et faiblesse du recrutement du personnel, avec un coût social important qui accélère le déclenchement d'un processus cumulatif de récession.

Avec l'ouverture des frontières et les effets d'inertie budgétaire, l'analyse Keynésienne a été de plus en plus ouvertement contestée.

A la fin des années quatre-vingt dix, une nouvelle génération de néo-keynésiens apparaît. Il s'agit de N.Gregory Mankiw, George Akerlof, Olivier Blanchard, Joseph Stiglitz, Stanley Fischer, Lawrence Summers, David Romer, Edmund Phelps

Ils conservent de Keynes deux principes majeurs³⁰ : l'imperfection du marché et la nécessité de l'intervention de l'Etat.

³⁰ - Les théories contemporaines de l'Etat, ENGREF, novembre 2004, page 2.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Ils construisent une nouvelle théorie qui intègre les acquis de la micro-économie ainsi que les apports des néo-classiques.

Les néo-Keynésiens admettent que, outre un sous-emploi lié à l'insuffisance de la demande, le chômage comporte également une composante offre, c'est-à-dire une rigidité du travail, une difficulté à gérer la main d'œuvre.

Puisque le chômage a plusieurs composantes, il convient d'intervenir à plusieurs niveaux : réduire les coûts du travail par la diminution des charges sociales sur les bas salaires, aider à la relance de la demande, aider à soutenir certaines industries nationales jeunes ou encore fragiles.

L'Etat doit par ailleurs assumer un rôle de stimulateur dans le décollage économique des pays en développement, par des partenariats Etat-entreprises.

2.3. La théorie Marxiste

La théorie Marxiste souligne le comportement déséquilibré et conflictuel du fonctionnement du capitalisme, qui conduit à l'accroissement de la classe dirigeante. Elle consiste en une critique radicale du rôle de l'Etat.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Karl Marx³¹, considère dans son ouvrage " le capital ", que le capitalisme porte en son sein les ferments de sa destruction et qu'il ne peut échapper aux cycles et aux crises.

Selon lui, les trois étapes successives que revêtent les économies sont : le capitalisme, le socialisme puis le communisme.

Ces trois phases décrivent le processus d'évolution des sociétés aux cours duquel l'Etat est amené à disparaître.

Dans la première étape, capitaliste, Marx désapprouve l'intervention publique, qu'il considère comme n'étant que l'expression des intérêts de la classe économiquement dominante et qui ne fait qu'exacerber le clivage entre les classes sociales. De plus, la structure étatique est dénoncée comme source de gaspillages.

La deuxième étape est donc une phase de modification du rôle de l'Etat qui passe sous le contrôle des travailleurs : c'est l'Etat prolétarien.

Cette phase permettait le passage vers la société communiste, objectif final de la théorie marxiste, dans laquelle l'Etat va théoriquement disparaître. La disparition de l'Etat est donc précédée d'une période pendant laquelle son rôle est renforcé.

Dans le même ordre d'idées, Marx considère l'Etat avant tout comme un instrument de pouvoir ou comme l'expression des intérêts de la

³¹ - Traité Marxiste d'économie politique, le capitalisme monopoliste d'Etat, Tome 2, 1971.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

classe économiquement dominante (la bourgeoisie) et entretient donc le clivage entre les classes sociales.

Selon la théorie monopoliste d'Etat, le capitalisme est confronté à l'angoissante question de l'absorption du surplus. La suraccumulation conduit à une dévalorisation du capital social. Le secteur public est alors chargé de lutter contre la baisse tendancielle du taux de profit et de gérer une production socialement nécessaire mais non rentable³².

C'est pour maintenir un capitalisme fondé sur la production au détriment de la consommation, que l'Etat se propose de prendre en charge une partie des contradictions du capitalisme pour lui permettre de survivre.

On comprend alors que Marx avait une vision très négative de l'intervention publique et notamment de la bureaucratie.

Section 3 : Les fonctions de l'Etat

Depuis deux siècles, l'une des questions essentielles posée à l'économie est celles des rôles respectifs accordés au marché et à l'Etat dans la vie économique et sociale.

Après avoir présenté les différents courants de pensées relatives à l'intervention de l'Etat dans l'économie, nous concluons que la place et le rôle de l'Etat est indispensable.

³² - Jacques FONTANEL, op citée, page 41

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

De manière générale, on considère que jusqu'à la seconde guerre mondiale, il s'agit plutôt d'un Etat gendarme, un Etat minimal assurant simplement les fonctions de défense nationale, de police, de justice et d'émission de la monnaie.

Depuis la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, on parle plutôt d'un Etat providence : l'Etat élargie ses fonctions aux domaines économiques et sociaux.

La classification de Richard Musgrave³³ des fonctions de l'Etat est la plus pertinente pour appréhender ses missions.

Les trois grandes fonctions de l'Etat (très liées entre elles) sont :

- Allocation optimale des ressources : l'Etat produit des biens et services publics que le marché produit peu, pas du tout ou mal. L'Etat grâce aux impôts imposés et collectés redistribue sous forme de services collectifs (éducation, santé, transport...) vers les personnes qui en ont besoin (l'accès est gratuit ou quasiment gratuit) afin de favoriser une certaine égalité d'accès aux citoyens.
- Stabilisation de l'économie : l'Etat régule l'économie et doit cependant assurer une croissance économique équilibrée au voisinage du plein emploi de l'économie. Cela suppose la mise en place de politiques budgétaire et monétaire.
- Distribution équitable du bien-être (redistribution) : l'Etat se doit de réduire les inégalités aux moyens des prélèvements obligatoires et

³³ - Richard Musgrave, Théories de finances publiques, 1959, Mc Graw Hill

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

par conséquence modifie la répartition initiale des revenus dans un sens de justice sociale.

Aborder les fonctions consiste donc à tenter de classer mais aussi de comprendre, justifier cette présence essentielle de l'Etat.

Afin de simplifier l'approche, nous suivons une démarche chronologique.

3.1 : les fonctions régaliennes

Il s'agit des fonctions les plus anciennes mais toujours fondamentales.

* La défense nationale : elle consiste en la garantie de l'intégrité et la sécurité du territoire national contre les menaces extérieures ou intérieures. On remarque que les missions de ces dernières sont de nos jours très variées : les armées sont chargées de la lutte contre le terrorisme et contribuent aux services publics (ex: les secours lors de catastrophes naturelles).

* la fonction de justice : elle est administrée par un ministère, dont le titulaire est le garde des sceaux : il s'agit donc de l'Etat. Il faut noter, qu'à la différence des autres fonctions de l'Etat, la justice ne correspond pas à un pouvoir de l'Etat. L'Etat se charge de décréter des lois et veiller à leur application.

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

* La fonction de police : elle correspond essentiellement en le maintien de l'ordre public : lutte contre la criminalité, aux bonnes moeurs Et veille à la sûreté.

* la fonction d'émission de la monnaie : elle est assurée par la banque centrale, sous le contrôle de l'Etat. Sa mission est de contrôler l'augmentation de la masse monétaire grâce à plusieurs moyens d'interventions par le biais de la politique monétaire. Les objectifs étant à la fois de soutenir la croissance, d'éviter les dérapages inflationnistes et la défense du taux de change.

3.2 : les fonctions économiques

L'intervention de l'Etat dans l'économie est une vieille pratique. L'Etat produit des biens et services publics et régule aussi l'économie afin de favoriser la croissance, réduire le chômage et les déséquilibres des comptes extérieurs.

De ce fait, on comprend que les fonctions économiques passent principalement par :

3.2.1 : la production des biens publics

Nous pouvons les définir par leurs certaines caractéristiques :

- principe de non rivalité : il y a indivisibilité d'usage. Ex: le fait d'être soigné à l'hôpital n'a pas d'effet sur la qualité des soins

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

pour les autres patients (les patients ne sont pas en concurrence)³⁴.

- Principe de non exclusion : il n'est pas possible d'exclure des usagers. Ex : scolariser son enfant n'empêche pas les autres familles d'en faire autant.

Lorsque ces deux conditions sont parfaitement remplies, on parle de bien public " pur ".

En retenant ces critères, on peut classer les biens publics.

Catégories de biens et services ³⁵

	Rivalité	Absence de rivalité
Exclusivité	Bien privés (mixtes) Ex: achat de voitures	Biens public réservé aux membres d'un groupe après paiement d'un droit (bien club) ex: cinéma
Absence d'exclusivité	Bien public impur ex: les routes	Bien public pur Ex: justice

La production des biens et services publics se justifie lorsque le marché se révèle défaillant ou s'il existe des externalités. Ce point sera étudié plus en détail dans le prochain chapitre.

³⁴ - Philippe Dalpra, op.cit, page 57.

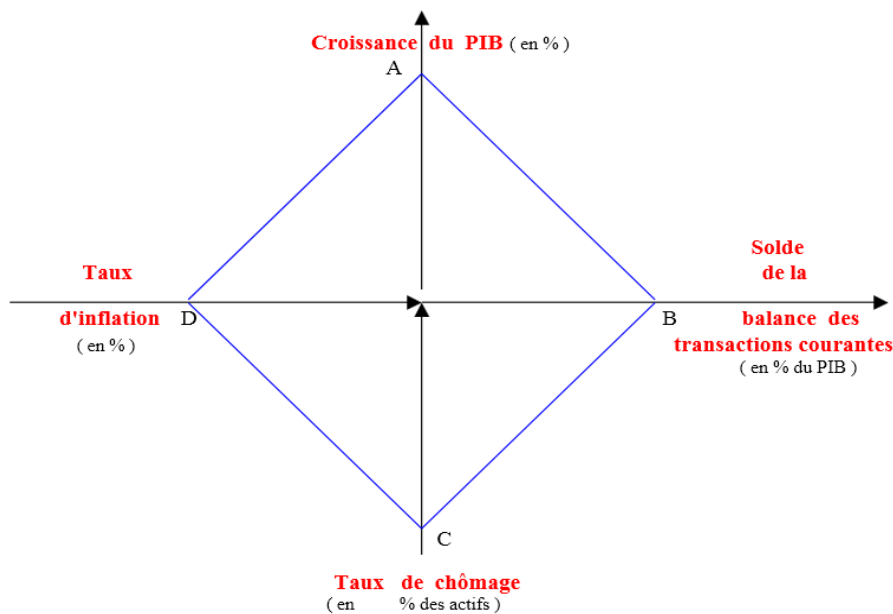
³⁵ - Luc Weber, l'Etat, acteur économique, Economica, 3^{ème} édition, 1997, page 42

3.2.2 : la stabilisation de l'économie

L'histoire économique a montré que très rarement les économies atteignent des situations d'équilibres. Les politiques de stabilisations tentent de réguler l'évolution des variables macro-économiques de façon à éviter ou à limiter les principaux déséquilibres susceptibles d'affecter l'économie nationale.

Ces situations sont souvent représentées dans le carré magique de Nicholas Kaldor (1908-1986)³⁶ (croissance, plein emploi, stabilité des prix et équilibre extérieur).

Figure n° 1 : le carré magique de Nicholas Kaldor



³⁶ - Jacques Généreux, op cité. Page 5

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

Puisque les marchés (biens et services, travail et capitaux) ne s'équilibrent pas spontanément, l'intervention de l'Etat peut alors se justifier s'il peut réduire l'amplitude des cycles de l'activité : éviter des crises profondes mais aussi la surchauffe de l'économie.

Le carré magique correspond à une croissance forte ($> 4\%$), un taux de chômage faible (2%), une inflation bien maîtrisée ($< 2\%$) et un solde des transactions courantes en % du PIB positif ($> 2\%$).

- **La croissance** : elle est mesurée par le pourcentage d'augmentation annuelle du produit intérieur brut (PIB), et est censée constituer une amélioration du bien-être collectif. La croissance permet de développer l'emploi, le revenu national et le revenu par habitant (si la population croît moins vite que le PIB). La croissance de l'activité intérieure entraîne aussi des pressions à la hausse des prix (inflation) et stimule les importations (risque de déficit commercial). Cet objectif est donc compatible avec celui du plein-emploi mais entre en contradiction avec ceux de stabilité des prix et d'équilibre extérieur.

- **le plein-emploi** : au sens large, le plein-emploi signifie une utilisation optimale des facteurs de production (travail et capital), c'est-à-dire un emploi qui permet d'en retirer la productivité la plus élevée possible. Plus souvent entendu dans le sens étroit de plein-emploi de la main d'œuvre. L'objectif consiste à réduire le chômage au chômage volontaire minimal nécessaire au bon fonctionnement du marché du travail (chômage frictionnel : délai de recherche d'information incompressible pour choisir

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

le meilleur emploi alors même qu'il existe pour tous au moins un emploi correspondant à sa qualification).

- *La stabilité des prix* : on mesure le taux d'inflation par le pourcentage de variation d'un indice du niveau des prix (en général, un indice de prix à la consommation). Un minimum de hausse des prix paraît inéluctable dans une économie en croissance où s'exercent en permanence des pressions de la demande de biens et services. L'objectif de stabilité des prix vise donc un taux d'inflation non nul mais relativement faible de 1 % à 3 %.

- *l'équilibre extérieur* : on entend par là l'équilibre de la balance des paiements, compte qui retrace l'ensemble des paiements reçus, dus ou versés au reste du monde; elle compte trois composantes essentielles : paiements courants, mouvements de capitaux non monétaires et variation des réserves de changes du secteur bancaire ou officiel (trésor et banque centrale). On pourra dire aussi que cette stabilité touche aussi le taux de change de la monnaie nationale.

3.3. La fonction de redistribution

L'Etat opère une redistribution directe entre les différents agents par des prélèvements obligatoires (cotisations sociales et impôts) et des transferts (aides, subventions, prestations sociales ...).

L'Etat opère aussi une redistribution indirecte dans l'exercice de ses fonctions d'allocation et de stabilisation. La répartition territoriale des équipements collectifs et des grands services publics modifie la

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

répartition du bien-être dans la population. Il en va de même des politiques de stabilisations.

Une relance de l'économie par la consommation peut se faire en priorité au bénéfice des salariés les plus défavorisés, une relance par l'investissement peut en priorité améliorer les profits des entreprises. La fonction de distribution n'est donc pas séparable des autres fonctions de l'Etat³⁷.

L'Etat reste un acteur privilégié de l'économie moderne. Les déficits publics réduisent le potentiel des politiques budgétaires et conduisent les marchés financiers à gérer les dettes publiques³⁸.

Conclusion du chapitre

Après avoir présenté les différentes définitions traitant de la notion et des théories de l'Etat ainsi que sa place et le rôle qu'il occupe dans une économie à travers le temps; nous apporterons par le biais du prochain chapitre plus d'éléments concernant les justifications de l'intervention publique.

Ainsi, le rôle économique et social de l'Etat est controversé. Depuis l'avènement du capitalisme, il en a toujours été ainsi. Les économistes libéraux, classiques et néo-classiques n'ont accordés à l'Etat qu'un rôle de gendarme (respect de la loi, sécurité nationale, justice ...).

³⁷ - Jacques Généreux, op. cité, page 8

³⁸ - Xavier Greffe, comprendre la politique économique, Economie de poche, Economica, Paris 1993

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat

En effet, les agents économiques prennent leurs décisions individuellement sur les marchés. Le système de prix est un indicateur parfait de la rareté relative des différentes ressources et fournit ainsi aux agents toute l'information nécessaire pour qu'ils puissent exercer leurs choix d'une façon rationnelle.

Les mécanismes de marché permettent donc une allocation optimale des ressources. Toutefois, le marché présente certaines défaillances, notamment lorsqu'on est en présence d'externalités, de biens publics, d'un monopole naturel ou en situation d'information imparfaite. L'Etat peut alors suppléer aux insuffisances du marché, par la production publique ou la réglementation.

De ce fait, son action change dans le temps et dans l'espace. A chaque crise économique, politique ou sociale le rôle de l'Etat est redéfini soit en faveur d'une réduction soit d'un renforcement de son action.

Nous pouvons affirmer que l'Etat seul est fondé à garantir les règles et l'ordre nécessaires à l'organisation du marché. Dans les sociétés modernes; l'Etat a certes besoin du fonctionnement adéquat des marchés, mais d'un autre côté ceux-ci ne peuvent assurer correctement leur mission régulatrice sans son intervention étant donné qu'il représente le garant du bien-être social.

Aussi, Dans un contexte d'ouverture des économies, de mondialisation et de globalisation de la production et des échanges, l'intervention publique est encore une fois justifiée.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Introduction :

Ce chapitre se propose d'aborder les principales justifications permettant l'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale à savoir résoudre les dysfonctionnements relatifs aux marchés (les externalités, production des biens publics, la réduction des risques (gestion de l'incertain) et la régulation de l'information imparfaite et l'amélioration de la concurrence).

Dans un second plan il est question de traiter du "bien-être"

Nous traiterons de la notion et des caractéristiques du bien-être individuel pour ensuite aborder, le bien-être social (agrégations des bien-être individuels) ; de part ses différentes définitions; ses deux théorèmes énoncés par la littérature économique.

Nous terminerons le chapitre par la présentation des différentes fonctions traitant du "bien-être social".

Section 1 : Les justifications de l'action publique

Les dysfonctionnements des marchés (les lacunes du marché) impliquent pour leur résolution optimale l'intervention de l'Etat.

Pour certains économistes, l'intervention publique requiert d'être justifiée : ils se fondent sur le premier théorème de l'économie du bien-être, qui enseigne que tout équilibre concurrentiel est un optimum au sens de Pareto. En d'autres termes, on se trouve en situation d'équilibre de

marché s'il n'est pas possible d'améliorer le bien-être d'un agent sans réduire celui d'un autre.

Il est intéressant d'analyser les causes de ces dysfonctionnements des marchés et les modalités d'intervention de l'Etat en vue d'en limiter les effets.

Les causes principales sont nombreuses nous citerons : les externalités, les biens collectifs, la gestion de l'incertain et concurrences et informations imparfaites...etc.

1.1 Les externalités

La notion d'externalité provient de la réflexion sur les firmes. Déjà présente chez Marshall (1890), elle est attribuée à l'œuvre de Meade (1952)³⁹. L'approche sera renouvelée par la prise en compte du rendement social.

L'externalité correspond à un cas où un agent voit varier son utilité sous l'effet de l'action (ou abstention) économique d'un autre agent; effet qui n'est pas pris en compte par les mécanismes du marché. On distingue un agent émetteur d'un agent récepteur d'effets externes.

C'est Pigou qui a donné la première définition de la notion d'externalité⁴⁰. Il écrit : " une personne A, en rendant un service, pour

³⁹ - Meade, J " The theory of economic externalities: the control of environmental pollution and similar costs, Leiden, A.W.Sijthoff / Genève, IUHEI, 1973.

⁴⁰ - A.C Pigou, Economics of welfare, 4^{ème} édition, 1946.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

lequel un paiement est acquitté, à une seconde personne B, rend incidemment des services ou cause des dommages à des tiers (qui ne les produisent pas) de telle sorte qu'un paiement ne peut être tiré des bénéficiaires ni des compensations pécuniaires déboursées au profit des personnes lésées". Ainsi il existe des actions qui occasionnent des gains ou des pertes pour des tiers (agents non pris en compte). S'il n'existe aucun mécanisme d'ordre économique direct qui les comptabilise ou d'ordre juridique qui, permettant de les révéler ou incite les agents à les révéler, les effets de ces actions seront incorporés et dissimulés dans les prix des transactions entre les agents reconnus.

Aussi, les externalités désignent les influences positives ou négatives qu'un agent exerce sur un autre, sans que ces effets fassent l'objet d'une évaluation et d'une compensation par le marché⁴¹.

Elles peuvent être unilatérales ou réciproques (dans ce dernier cas, le coût marginal de chaque firme dépend de la production de l'autre), indivisibles (pour *Paul Samuelson*, les biens collectifs représentent les effets externes de consommation) ou divisibles (ce qui signifie que l'émetteur d'un effet externe ne peut empêcher certains agents d'en bénéficier), réversibles ou irréversibles.

Les externalités apparaissent alors comme un problème important dans la recherche de l'optimum économique. La question est de savoir si l'on cherche le profit individuel de chaque firme (par l'égalisation du coût marginal et du prix) ou le profit joint des deux firmes. Lorsqu'il y a des

⁴¹ - Jacques Fontanel, op cité, p 103.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

effets externes, la recherche du profit individuel maximal ne conduit pas à l'avantage collectif le plus grand⁴².

Koopman a démontré que la correspondance entre l'équilibre général et l'optimum de Pareto ne valait que dans un environnement "décomposable", c'est-à-dire dénué d'externalités.

L'internalisation des effets externes, dans le cadre des équilibres partiels, implique l'utilisation de la théorie de l'optimum de second rang qui conduit à rechercher, parties par parties, le respect des conditions d'optimalité.

Plusieurs procédures sont proposées; elles sont structurelles lorsqu'elles visent à modifier l'organisation de la vie économique, semi décentralisés si elles impliquent la création par l'Etat de taxes et subventions (Pigou), décentralisées si l'action de l'Etat apparaît subsidiaire et inexistante lorsqu'il est dénié à celui-ci toute action sur ces effets externes.

Internaliser un effet externe, c'est lui attribuer une contrepartie pécuniaire effective qui le réintègre dans le calcul économique des acteurs. Donc, Ce n'est pas seulement procéder à l'évaluation des dommages causés par une nuisance, mais c'est mettre en place un processus qui fait qu'un acteur, même si ce n'est pas forcément l'émetteur, va supporter le coût de l'effet externe.

⁴² - Jacques Fontanel, op citée, page 103

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Si l'Etat est socialiste de type soviétique, il impose aux agents des plans de production et de consommation. Il peut directement compenser les externalités en égalisant dans le plan les coûts marginaux sociaux et les coûts marginaux privés. S'il modifie les règles de la propriété, il doit théoriquement tenir compte des droits qui échappent aux règles, en trouvant par exemple une compensation à la modification de la qualité de l'air du à l'activité industrielle d'un producteur.

La tradition Pigouvienne cherche à internaliser les effets externes par une taxation positive ou négative. Par exemple, l'analyse des effets externes est à la base des politiques de l'environnement. Le principe du pollueur payeur (PPP)⁴³ est souvent revendiqué. Il permet une internalisation des effets externes pour une vision plus large de l'efficacité économique, selon le principe du pollueur comme payeur de sa pollution.

Chaque firme doit connaître sa fonction de coût compte tenu des effets externes et être capable d'adopter le contrôle du niveau de l'activité génératrice d'effets externes.

En d'autres termes, les entreprises négocient leurs niveaux d'activité jusqu'au point où les économies externes sont équitablement partagées.

L'Etat exerce un arbitrage actif, puisqu'il détermine les taxes et subventions de chacun, qui deviendront, la période suivante des coûts ou des recettes participant à la définition du profit de chaque firme. Par

⁴³ -Jacques Fontanel, Op cité, pages 103 - 104

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

répétition, un équilibre se dégage. L'idée est qu'il n'y ait versement qu'à la fin de la procédure (et non à la fin de chaque période) et que les sommes ne transitent même pas dans le budget de l'Etat.

Cette procédure par tâtonnement ne converge pas nécessairement vers l'optimum et l'équilibre entre la contrainte et l'incitation paraît instable.

Les procédures décentralisées par la négociation semblent partielles (il ne suffit pas seulement d'indemniser la victime mais surtout il est nécessaire de réduire au minimum le préjudice général), peu incitatives (les individus sont meilleurs juges de leurs intérêts) et coûteuses (le système des taxes et subvention comporte un coût initial privé).

L'idée est donc de créer des quasi-marchés, qui consistent pour le pollué à payer le pollueur pour qu'il s'en aille polluer ailleurs.

On peut même concevoir un marché spécifique des pollutions et des économies externes dans leur ensemble. La version libérale du principe pollueur payeur est l'instauration d'un marché des droits à polluer.

Les pouvoirs publics déterminent, pour chaque pollution le niveau maximal toléré. Ils émettent alors des "bons" (qui sont autant de droits à polluer) soumis au libre jeu de la loi de l'offre et de la demande sur un marché qui met en présence l'Etat, les pollueurs et les pollués.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Ainsi, si les pollués estiment que le seuil de tolérance est trop élevé, ils achètent des droits.

Le système fonctionnerait selon le principe de " l'open market " ⁴⁴ sous le contrôle de l'Etat principal émetteur et acheteur de ces bons.

Ce mécanisme est intéressant, mais il fait peser le coût de la charge sur les victimes et il ne tient pas compte des spécificités de la pollution (si un pollueur achète tous les droits et qu'il concentre l'exercice de ce droit sur une seule région, il crée des problèmes importants à son environnement physique et humain).

Pour Meade⁴⁵, il y a des facteurs non rémunérés qui font que la création d'une activité exerce des effets positifs sur une autre.

En outre, il y aurait une création d'atmosphère qui fait que des rendements d'échelle constants pour chaque activité aboutissent à des rendements d'échelle croissant au niveau de l'ensemble des deux activités considérées.

L'Etat peut alors jouer un rôle en réglant ces aménités positives ou négatives.

⁴⁴ - Jacques Fontanel, op cité, p 104

⁴⁵ - Meade, op cité

Outre la distinction entre externalités positives ou négatives, les économistes se sont forcés de mettre en place une classification fondée sur des critères opératoires⁴⁶.

C'est ainsi qu'a été proposée une différenciation entre externalités pécuniaires et externalités technologiques :

- les externalités pécuniaires, qui se traduisent par une augmentation du taux de profit, par exemple quand les profits d'une firme dépendent du montant des intrants et extrants produits par une autre firme. A Marshall a envisagé une modification directe des prix pour une firme, en amont ou en aval de son activité. C'est le cas lorsque dans une localité où la demande d'emploi est faible, arrive une firme qui en propose à un prix supérieur. Elle oblige les entreprises en place à augmenter les salaires pour conserver leur main-d'œuvre. De façon générale, les externalités pécuniaires sont directement prises en compte par les marchés, par le biais d'une modification des prix. Elles ne sont donc pas considérées comme des lacunes du marché.
- Les externalités technologiques, à savoir les interférences entre producteurs⁴⁷, sont négligées par les prix fixés spontanément par les marchés. La pollution d'une rivière ou de la nappe phréatique en est un exemple au même titre que les perturbations que provoque dans une région la construction

⁴⁶ - Yves Crozet, op cité, p 36

⁴⁷ - Marie France JARRET et François-Régis MAHIEU, Economie publique, théorie économiques de l'interaction sociale, Ellipses, 1998, page 26.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

d'une autoroute ou d'une ligne de train à grande vitesse. Ces exemples montrent bien que ces externalités dites technologiques ont aussi une dimension financière, mais ces coûts restent à déterminer. Pour prendre en compte les externalités, il faudra donc connaître les émetteurs et les récepteurs, et évaluer les effets en cause.

- Les externalités politiques, émises par l'Etat, un groupe, ou une majorité contre d'autres agents (Buchanan, 1965)⁴⁸. Pour ce dernier auteur, certaines externalités peuvent être compatibles avec la réalisation d'un optimum de Pareto.

C'est pourquoi, ainsi que l'a proposé Alain Bonnafous⁴⁹, une autre typologie des externalités peut être établie en tenant compte du champ d'application de l'effet externe.

Comme indiqué dans le schéma ci-dessous, cinq niveaux ou sphères de référence s'étagent à partir de la sphère de l'acteur économique élémentaire (firme ou consommateur), jusqu'à la biosphère, en passant par la sphère marchande, celle des services non marchands et celle des satisfactions individuelles.

En considérant, pour simplifier, les seules externalités qui vont du premier niveau vers les quatre autres, Alain Bonnafous distingue quatre types majeurs d'effets externes :

⁴⁸ - Buchanan, J.M, " an Economic Theory of clubs", *Economica*, 32,125 p 1-14

⁴⁹ - Bonnafous A, *le siècle des Ténèbres de l'économie*, *Economica*, 1990

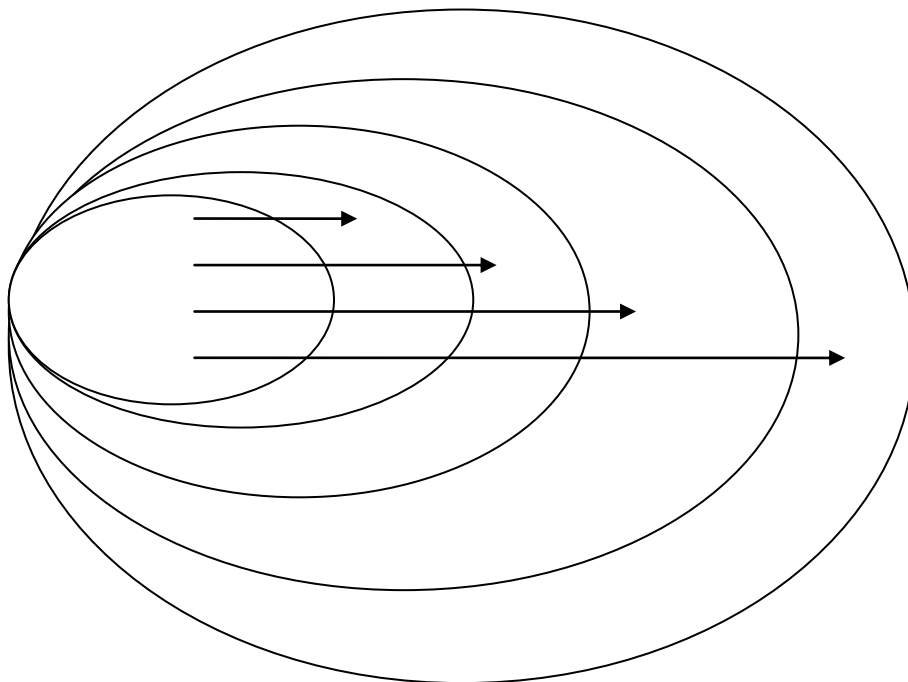
Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

- les externalités marshalliennes, qui restent au cœur de la sphère marchande, en amont ou en aval de la firme.
- Les effets externes, souvent constitués par des nuisances qui obligent à une intervention publique.
- Les effets externes interindividuels comme le temps perdu dans les encombrements, ou le bruit.
- Les effets sur la biosphère et l'environnement au sens extensif du terme.

Dans cette classification, on va vers des effets où l'évaluation de l'externalité est de plus en plus problématique, ce qui dans une certaine façon est aussi une succession d'interpellation de différentes formes pour l'Etat. Celui-ci, du fait de sa position de tutelle, doit en effet tenir compte de ces lacunes du marché.

Figure 2: Typologie des effets externes selon la sphère de référence



Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

On comprend alors qu'une externalité n'est pas forcément négative, elle peut profiter à son bénéficiaire. Ainsi et à titre d'exemple lorsqu'une entreprise s'installe à proximité d'une agglomération, elle crée des opportunités d'emploi pour la population. De façon plus simple, si un voisin a des enfants, cela permettra à notre progéniture de trouver des camarades de jeu. A moins qu'ils soient trop bruyants ou mal élevé, dans ce cas on retombe dans des déséconomies externes.

On voit donc que le champ d'application de la notion d'externalité est immense, sans oublier les cas où elles sont réciproques comme dans le fameux exemple proposé par James Meade⁵⁰ (1907-1995) de l'apiculture et du propriétaire du verger. Les abeilles de l'un font leur miel avec les fleurs des arbres de l'autre, lequel profite du butinage des abeilles car il facilite la formation des fruits (pollinisation).

Par ailleurs, les effets externes conduisent parfois à des effets entraînants sur la croissance et le développement. Un investissement isolé peut ne pas être rentable, mais il est susceptible de le devenir en groupe avec d'autres investissements.

Pour les partisans de la croissance équilibrée, il faut assurer le démarrage de la croissance par un investissement équilibré entre les secteurs et branches, et donc une coordination par la planification des investissements, du fait même de l'émergence des effets externes.

⁵⁰ - J.Meade, op cité

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Les investissements collectifs développent des effets d'entraînements (politique d'aménagement du territoire, les infrastructures...).

Pour les partisans de la croissance déséquilibrée, les effets externes permettent la réalisation des complémentarités dans le temps entre les investissements.

Il s'agit donc de déterminer les meilleures chaînes d'investissements, puisque *A* étant décidé, *B*, puis *C*, puis *D* sont suscités par les économies externes.

C'est une approche séquentielle qui provoque la mise en place d'une véritable politique économique, surtout au niveau de l'amorçage de la chaîne.

Cependant, la thèse de la croissance déséquilibrée ne débouche pas nécessairement sur la planification des investissements.

Les externalités constituent un premier obstacle à l'efficacité du marché.

Comme déjà présenté plus haut, le pollueur, qui présente une externalité négative, dispose du bien d'autrui gratuitement et il peut alors en abuser.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Il existe aussi des externalités positives, comme l'éducation ou la recherche. Les entreprises sous investissent dans l'éducation, en refusant d'apporter leur financement.

Sans l'Etat, la société dans son ensemble sous investirait en matière d'éducation.

Les externalités ne sont pas des exceptions et donc les prix du marché ne sont pas adéquats. Il faudrait comptabiliser tous les "concernements " collectifs qui tempèrent les verdicts du marché.

"Les effets externes mettent en évidence les incidences des interdépendances de deux centres de décision au moins, organiquement distincts, qui ne sont pas sanctionnées par le marché et donc par le système de prix, alors même qu'elles se présentent, d'un point de vue économique, comme des produits joints. Ils correspondent à des services rendus ou à des dommages non rémunérés "⁵¹.

Encore une fois l'Etat doit agir pour régler les aménités positives ou négatives, réduire les effets désastreux pour l'environnement d'une pollution industrielle, mais aussi favoriser le développement d'une région en apportant une forme concertée de coordination des investissements. Il est difficile de rendre " marchands certains biens dont la protection est pourtant essentielle au bien-être collectif. Il faut préserver l'environnement et ajouter une raison d'être que le marché ne secrète pas spontanément.

⁵¹ - R.Barre et J. Fontanel, principe de politique économique, Economie en plus, PUG, Grenoble,1991

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Le dépassement des critères de la production et de l'allocation par le marché semble indispensable partout où existent des externalités, dont les coûts ou les avantages ne peuvent être exprimés par le système marchand.

Du fait de l'évolution des techniques de production et de l'organisation industrielle (flux tendus), l'existence d'infrastructures et d'équipements collectifs (transport, communications, santé, éducation ...) est déterminante dans l'expression de la compétitivité d'une firme ou d'une région.

La notion de système productif comprend les caractéristiques de la firme et celles de son environnement économique et social, lequel dépend très largement de l'Etat et des instances publiques.

L'émergence des contraintes d'environnement comme paramètre majeure dans les choix économiques modernes suppose le dépassement des valeurs et des résultantes des marchés.

Les choix collectifs de la société doivent pouvoir s'exprimer en toute souveraineté sur certaines valeurs qui ne ressortissent pas exclusivement du domaine réducteur de l'économie.

L'application du principe du pollueur payeur, qui constitue un progrès important dans la prise en compte de l'intérêt collectif à court terme, n'en est pas moins insuffisante pour tenir compte des contraintes du long terme.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Il faudrait promouvoir un développement soutenable, c'est-à-dire durable (ce qu'il consomme est égale à ce qu'on lui restitue en ressources et en énergie).

Or, l'entropie étant croissante dans un système fermé, il n'est pas évident qu'un développement puisse réellement être durable. Il faut établir des priorités entre le court terme productif et consommateur et le long terme de l'investissement et de l'écologie, la prise en compte intergénérationnelle entre le présent et le futur.

Lorsqu'il y a irruption des irréversibilités (biodiversité), il est nécessaire d'instaurer un principe de prudence, que seule la collectivité, sous des formes institutionnelles à déterminer, peut prendre en charge.

C'est aussi l'Etat qui organise la transparence des marchés, leur fair-play, leur accès. Le marché et l'Etat doivent donc coexister.

" Hayek est de retour, Keynes est mort"⁵² n'est pas un slogan nécessairement justifié. Les externalités ne sont pas les seuls cas où l'absence de marché crée des problèmes importants aux économistes.

Afin de réparer les externalités, la théorie économique a imaginé de nombreux mécanismes de compensation. Deux débats sont effectués, l'un sur "les chemins de fer" (Pigou/Coase), l'autre sur les "corn laws"⁵³.

- le débat sur le chemin de fer

⁵² - J. Fontanel, op cité, p 107

⁵³ - Marie France JARRET et François-Régis MAHIEU, op cité, p 27

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Le débat le plus célèbre sur les externalités négatives du chemin de fer oppose Pigou et l'économie du bien-être, pour lesquels la compensation repose sur la taxation et justifie l'intervention de l'Etat, et les néolibéraux, par exemple Coase, qui avance son principe de marchandage (théorème de Coase: coût de transaction) .

Pigou part de l'exemple célèbre de la locomotive à vapeur qui crée des dommages aux récoltes. Selon lui, la taxation de la compagnie des chemins de fer permettra de compenser les dommages occasionnés aux récoltes en diminuant la fréquence des trains.

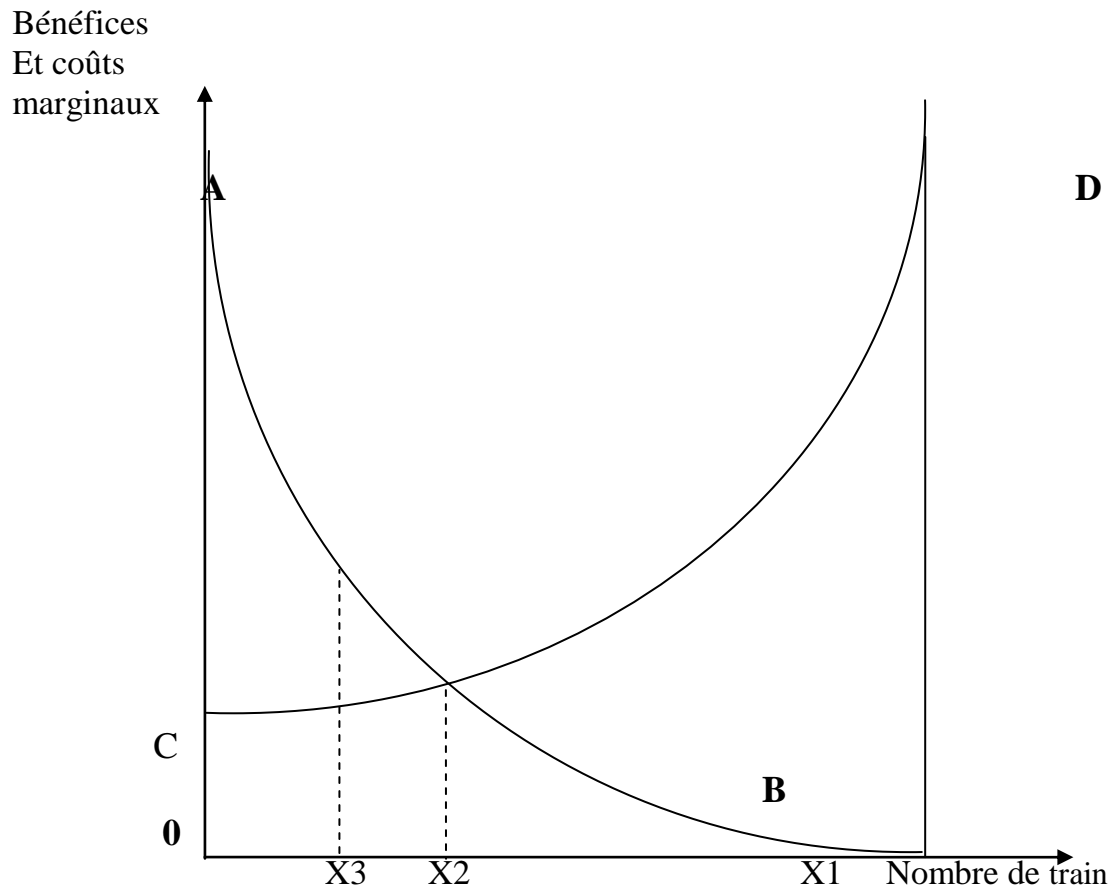
Ronald Coase et l'école de Virginie soulignent au contraire l'importance du marchandage en situation d'externalités négatives.

Il faudra acheter l'abstinence de l'agent économique qui doit renoncer à ses droits de propriété; de même il faut évaluer les droits de propriétés des pollués.

Il existe ainsi des coûts de transaction inhérents à de tels marchandages, dont Coase sera l'un des grands théoriciens.

Prenons l'exemple de la figure qui suit utilisé par Coase dans sa démonstration de 1960. Pourquoi à la suite de Pigou, ne pas supprimer le chemin de fer ? Si le bénéfice créé par le train est inférieur au moment des dommages créés par les recettes, alors les propriétaires fonciers pourront indemniser les propriétaires du chemin de fer par arrangement privé.

Figure 3: la nécessité du marchandage selon R. Coase



Source: Marie France JARRET et François-Régis MAHIEU, op cité, p 28

Considérons en abscisse, le nombre de trains passant à travers les champs. Ce nombre a une limite qui correspond au fait qu'à ce stade le bénéfice marginal du chemin de fer est nul.

Soit en ordonnée, les bénéfices. La courbe AB montre que le bénéfice marginal du chemin de fer diminue lorsque le nombre de trains augmente.

Soit une ordonnée parallèle DX1, représentant les dommages éprouvés par les paysans. La courbe CD montre que les dommages et les

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

coûts marginaux associés augmentent avec le nombre de trains. On peut admettre que les deux parties se mettent d'accord à partir d'OX1 sur OX2. Si la réduction du nombre de trains s'effectue jusqu'à OX3, il n'est pas sûr que les paysans arrivent à payer la diminution des bénéfices totaux des chemins de fer.

- le débat sur les " corn laws "

Ce débat a opposé en 1815 Ricardo à Malthus à propos du protectionnisme qui favorise la rente des propriétaires, mais défavorise le reste de la nation.

Kaldor en 1939 revient sur ce débat en montrant que cette abrogation défavorisera les propriétaires qui seront donc indemnisés. A l'inverse, ceux dont les revenus auront augmenté paieront une taxe qui paiera la subvention aux propriétaires. Ainsi chacun conservera ses capacités, mais tous profiteront de la hausse du revenu provenant de la baisse du prix du blé.

En fait le critère de Kaldor est progressiste, car il permet d'atteindre un état social préférable dont tous profitent : le critère de Pareto unanimité est respecté.

Un critère inverse est proposé par John Hicks (1939); admettons que les "corn laws" et donc le protectionnisme, soient rétablis. Si la mesure est bonne, les propriétaires fonciers ne peuvent indemniser les

victimes et donc la mesure première est bonne. Hicks propose donc un test réactionnaire.

Scitovsky (1941) a proposé de réunir les deux tests, en comparant les deux compensations, et Samuelson (1950) en conclut que la mesure la meilleure est celle qui permet d'engendrer la hausse du revenu (PIB), suffisamment pour abandonner toute compensation potentielle.

1.2. L'offre des biens publics

Nous essayerons dans ce point d'explicitier en détail la notion de biens collectifs déjà présentée brièvement plus haut en évoquant surtout les théories y afférentes.

De ce fait, on peut dire que les biens publics présentent deux propriétés majeures :

- *l'absence d'excluabilité*, ce qui signifie que le fournisseur ou le propriétaire d'un bien ne peut en réserver l'utilisation seulement à ceux qui sont disposés à payer pour en user. Une fois produit, le bien est à la disposition de tous,
- et *l'absence de divisibilité* (ou non rivalité dans la consommation) qui signifie que la consommation d'un bien par une personne ne diminue en rien la quantité des autres consommateurs. Le coût marginal engendré par l'utilisation supplémentaire étant nul, le rationnement (par le biais du prix ou tout autre moyen) n'est pas justifié du point de vue de l'allocation optimale.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Par ailleurs, l'Etat est indispensable pour s'occuper des biens collectifs purs, c'est-à-dire des infrastructures. Adam Smith le prévoyait déjà en 1776 dans son célèbre ouvrage " richesse des Nations" en plus des ses fonctions régaliennes.

En effet, il existe des biens indispensables à la société comme les routes ou l'éclairage par exemple, mas qui ne peuvent pas être pris en charge par un seul individu car la dépense serait trop importante. Dès lors, il appartient à l'Etat à travers les impôts, de financer ses biens et d'assurer une production efficace car les marchés n'ont pas fonctionnés.

Le bien public considéré peut être fourni sous une certaine forme de service en rapport avec la sécurité (police, justice, armée), les infrastructures (transport, éducation, santé...), l'harmonisation dans différents domaines (information, éducation, normes de productions...), la certification (identité, cadastres, vérification de la conformité aux normes...) ...etc.

Du fait des caractéristiques des biens publics, les personnes ne sont pas incitées à contribuer au leur financement puisqu'elles savent ne pas être exclues de leur utilisation, une fois qu'ils ont été produits.

Se pose alors le problème de la révélation des préférences individuelles. A ce moment, et si, par hypothèse, ils étaient interrogés sur l'utilité que leur apporte ce service, et par conséquent sur la somme qu'ils seraient prêts à payer pour pouvoir en disposer, ils n'auraient aucune peine à cacher la vérité puisque rien ne les empêche d'en jouir

gratuitement⁵⁴. Ils vont se comporter alors comme des resquilleurs et ils vont essayer d'en jouir jusqu'à satiété.

Ce qui pose problème pour l'allocation de ce type de biens par le marché. Alors, comment peut-on en effet connaître leur vraie demande pour ce bien ?

A cet effet, s'oppose deux théories : la théorie de l'échange volontaire et la théorie de la contrainte.

1.2.1 La théorie de l'échange volontaire (Wicksell, 1896, Lindahl, 1919), que l'on peut appeler théorie du bien public ou encore théorie du juste prix, est une théorie libérale qui associe rationalité privée et rationalité publique⁵⁵.

En résumé : dans une économie où il y a des biens privés et des biens publics, l'Etat n'est qu'une entreprise spécialisée dans la fourniture de ces derniers, en fonction de la demande des particuliers. L'équilibre donné entre offre et demande détermine un prix ou un montant global d'impôts à prélever.

Ainsi, les biens publics sont payés à un juste prix. Chaque individu contribue volontairement par l'impôt au financement de la production étatique, en proportion des satisfactions qu'il retire des biens publics.

⁵⁴ - Luc Weber, l'Etat, acteur économique, *Economica*, 3^{ème} édition, 1997, page 48

⁵⁵ - Marie France JARRET et François-Régis MAHIEU, op cité, p 33

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Dans le premier chapitre nous avons rappelé la condition générale de l'optimum avec deux biens (privés) : les taux marginaux de substitution sont égaux aux taux de transformation pour deux biens quelconques et égaux au rapport de leurs prix. A l'équilibre, chaque personne fait face au même prix, mais consomme une quantité différente de bien.

En présence de biens privés et de biens publics, ces conditions ne sont plus valables puisque, par définition, lorsqu'un bien public est produit, la consommation est ouverte à tous, en même quantité.

1) Quelles sont les conditions de l'optimum pour une économie avec des biens privés et publics ? (Schotter, 1996)⁵⁶.

Soit une économie avec un bien public, un bien privé, et deux consommateurs (A et B), dont les revenus sont respectivement R_A et R_B .

Le bien privé est produit par un grand nombre de firmes en concurrence pure et parfaite, à un coût marginal unitaire constant de 10.

Le bien public est produit (à la demande de l'Etat) à un coût marginal unitaire constant de 30.

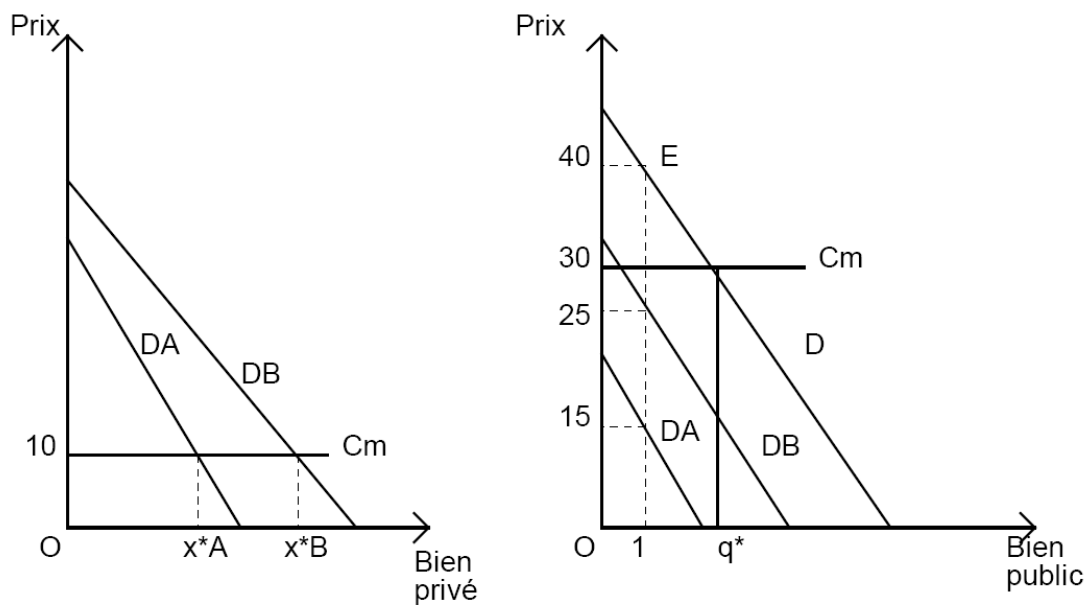
Les fonctions d'utilité des consommateurs dépendent des quantités de biens privé et public consommées, selon la forme suivante :

⁵⁶ - Schotter A, microéconomie, une approche contemporaine, Paris, Vuibert, 1996

$U_A [x_A \text{ (privé)}, \bar{X} \text{ (public)}]$ pour le consommateur A
 $U_B [x_B \text{ (privé)}, \bar{X} \text{ (public)}]$ pour le consommateur B,
 avec x_A différent de x_B , mais \bar{X} le même pour les deux consommateurs.

Les courbes de demande des deux consommateurs pour les deux types de biens peuvent être tracées, et à partir de là peuvent être déterminées les conditions de l'optimum pour une économie comportant des biens publics et privés (**Figure 3 a et b**).

Figure n°4 : Les conditions d'optimum pour une économie comportant des biens publics et privés.



(a)

(b)

La partie gauche de la figure (a) montre que les deux consommateurs achètent le bien privé au point où le bénéfice marginal reçu par chaque individu est égal au coût marginal de production de ce

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

bien ; soit x^*_A et x^*_B , le prix unitaire pour chaque consommateur étant 10 .

La partie droite de la figure (b) montre que le bien public sera produit au point où le bénéfice marginal retiré par la société est égal au coût marginal de production de ce bien. Chaque unité de bien public coûte 30 et le bénéfice marginal retiré par la société est la somme des bénéfices marginaux des deux consommateurs.

Si une unité est produite, le consommateur A est prêt à payer 15 et le consommateur B, 25.

Ainsi le bénéfice social d'une unité de bien public est 45 (point E, sur la droite D, somme verticale de D_A et D_B).

Comme nous le voyons, la quantité optimale de bien public à produire est q^* .

Les conditions de l'optimum pour une économie avec biens publics sont :

- les biens privés sont alloués jusqu'au point où le taux marginal de substitution entre deux biens est égal au rapport de leurs prix ;
- les taux marginaux de substitution technique des facteurs de production sont égaux pour tous les biens;

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

- la somme des taux marginaux de substitution (de la société entière) entre bien public et bien privé est égale au taux marginal de transformation entre ces deux biens.

Comment, dans une économie de marché concurrentiel avec biens publics et privés, les agents déterminent-ils les allocations de biens publics et privés qui satisfont aux conditions de l'optimum ?

2) *L'équilibre de Lindahl : équilibre négocié et optimum parétien*⁵⁷

Pour déterminer les quantités optimales de bien collectif, Lindahl, en l'absence d'un planificateur bienveillant et omniscient, imagine une procédure de négociation entre les consommateurs-contribuables, sachant que pour chaque bien public, l'Etat annonce quelle est la part du financement qu'il reviendra à chaque consommateur de payer ; le prix du bien public représentant pour chacun le montant d'impôt à acquitter.

Compte tenu de ces prix, chaque consommateur établit sa demande pour les biens privés et publics en maximisant son utilité.

Soit, (Benard, 1985)⁵⁸, deux individus, A et B, aux revenus R_A et R_B , et deux biens, privé (celui-ci étant choisi comme numéraire, son prix est égal à 1, d'où, X_n) et public, X_g .

Soit h , la part fiscale de A et $1-h$, celle de B; C_g est le coût de production du bien public.

⁵⁷ - Marie France JARRET et François-Régis MAHIEU, op. cité, p 35

⁵⁸ - Bénard J, économie publique, Economica, Paris. 1985

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Les programmes d'optimisation de chaque individu sont :

$$\begin{array}{ll} \text{Max } U^A (X^A_n, X_g) & \text{Max } U^B (X^B_n, X_g) \\ X^A_n + h \cdot C_g \cdot X_g \leq R_A & X^B_n + (1-h)C_g \cdot X_g \leq R_B \end{array}$$

Les conditions de premier ordre sont :

$$\frac{U^A_g}{U^A_n} + \frac{U^B_g}{U^B_n} = C_g$$

Le taux marginal de substitution pour chaque individu, soit sa disposition marginale à payer le bien public, est à l'optimum égal à la part qu'il supporte dans le coût de production de celui-ci.

Donc, la somme des dispositions marginales à payer ($TMS_A + TMS_B$) est égale à C_g .

La fonction de demande en bien public de chaque personne est de la forme suivante :

$$\begin{array}{l} X^A_g = X^A_g [h ; R_A] \\ X^B_g = X^B_g [1-h ; R_B] \end{array}$$

Avec la condition d'équilibre : $X^A_g = X^B_g = X_g$

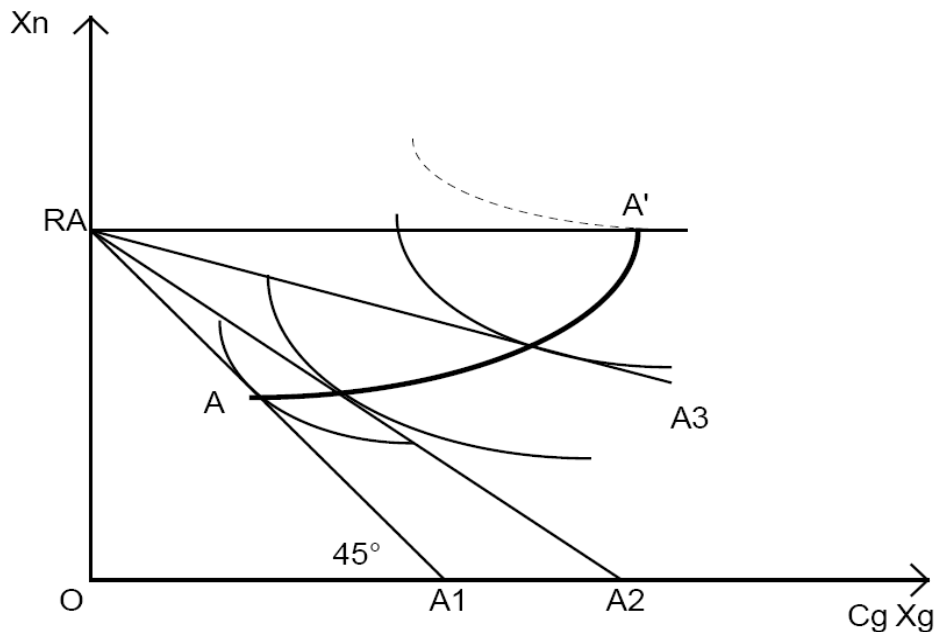
Si l'on fait l'hypothèse que le prix du bien privé est égal à 1, les changements de la droite de budget de chaque individu reflètent essentiellement les changements dans sa contribution au financement du bien public.

Par exemple, l'équilibre budgétaire de A peut s'écrire :

$X_n^A + h \cdot \bar{C}_g \cdot X_g = \bar{R}_A$, avec \bar{C}_g , le coût de production du bien collectif.

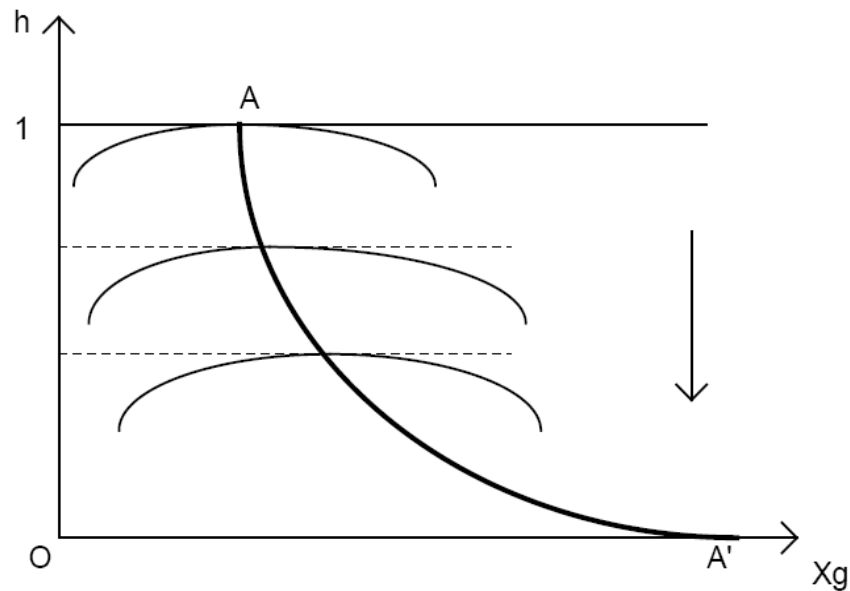
Soit la courbe de demande de bien collectif de l'individu A. Elle est donnée par le lieu des points de tangence entre ses courbes d'indifférence et ses différentes droites de budget possibles ; compte tenu que h (la part fiscale de A) ne peut varier qu'entre 0 et 1, la droite de budget ne peut se situer qu'entre une droite à 45° et une horizontale, toutes les deux passant par \bar{R}_A , soit AA' .

Figure n° 5 : Une courbe de demande de bien public



On peut transposer la courbe de demande de A, dans un repère prix (taux de fiscalité, h) et quantités (X_g^A) : h varie de 0 à 1, et AA' est le lieu des points de tangence des courbes d'indifférence de A aux droites horizontales exprimant un taux de fiscalité donné. La satisfaction de A est d'autant plus élevée que sa charge fiscale est faible.

Figure 6 : transposition de la courbe de demande d'un bien public dans un repère prix-quantités

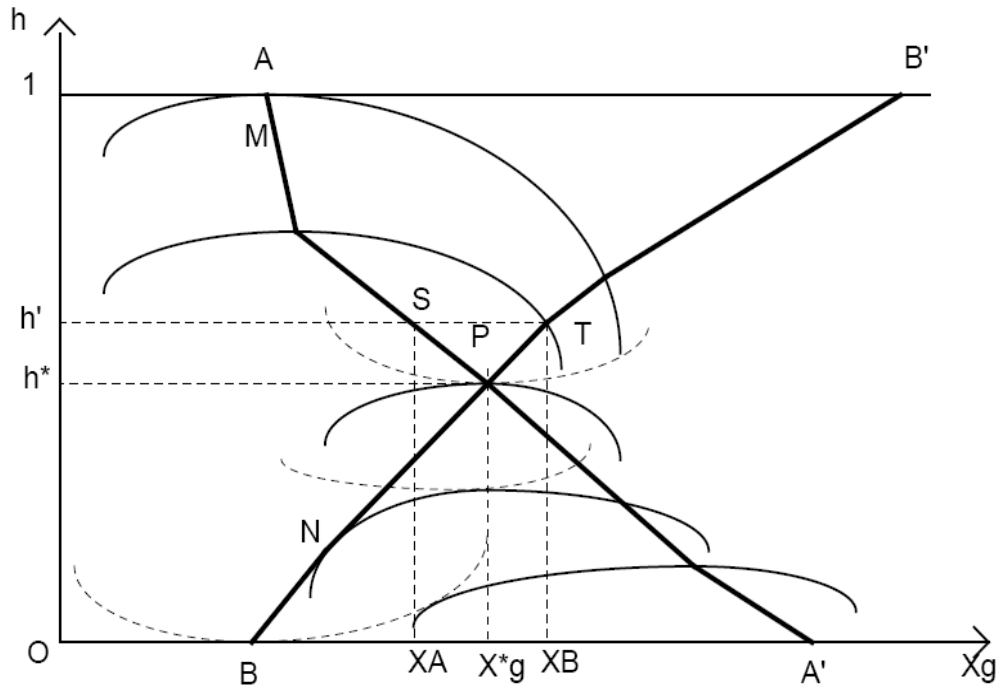


Il est possible de tracer une courbe analogue pour l'individu B, soit BB' , mais avec un taux de fiscalité $1-h$ variant de 0 à 1, donc pour h variant de 1 à 0.

L'équilibre de Lindahl est obtenu au point d'intersection des courbes AA' et BB' ⁵⁹.

⁵⁹ - Marie France JARRET et François-Régis MAHIEU, op. cité, p 38

Figure n°7 : l'équilibre de Lindhal



Source : Marie France JARRET et François-Régis MAHIEU, op. cité

L'équilibre est obtenu en P, à l'intersection des courbes AA' et BB'.

En ce point les courbes d'indifférence des deux individus sont tangentes entre elles, mais surtout tangentes à une des droites horizontales représentant le prix à payer (h^* pour A et $1-h^*$ pour B) pour une même quantité de bien collectif demandée par chacun (X^*g).

Si la part fiscale était établie en $h' > h^*$, A demanderait X_A et B, X_B , ce qui est incompatible avec la définition du bien public. Lindahl suppose que A et B engagent une négociation sur leur part fiscale respective, qui permette l'égalisation de X_A et X_B .

Le point P est un équilibre, mais Lindahl suppose qu'il est obtenu suite à une négociation : c'est un « point d'équilibre négocié », satisfaisant à la condition d'optimum au sens de Pareto.

$TMS_A + TMS_B = h \cdot \bar{C}_g + (1-h) \bar{C}_g = \bar{C}_g = TMT$ Il est appelé « équilibre de Lindahl ».

1.2.2 La théorie de la contrainte ou théorie du service public ou encore théorie de la budgétisation, est une théorie néo-libérale qui distingue fondamentalement l'économie privée de l'économie publique. L'Etat est une réalité supérieure aux individus. Compte tenu de ses fonctions tutélaires, il détermine quels sont les services publics permettant d'assurer à la fois la satisfaction des intérêts particuliers et la maximisation de l'intérêt collectif.

Dans le cadre d'une économie d'attribution, les services publics sont fournis gratuitement ou contre paiement d'un tarif subventionné. Leur financement est assuré par les contribuables via la budgétisation, indépendamment de l'utilisation effective des services publics.

Dans le cadre de ce débat, la priorité des dépenses publiques implique un choix entre :

- des biens publics concurrentiels par rapport au secteur privé et qui sont évaluable par rapport aux critères du marché;
- des services publics déterminés en fonction d'une fonction généralisée de bien-être social, elle-même déterminée selon des critères politiques.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

A ce titre, R. Musgrave distingue trois types d'interventions publiques, adaptées aux trois Bureaux de l'Etat, par degré croissant d'intervention :

- Le bureau de l'allocation, qui permet de réallouer les ressources afin de corriger les imperfections du marché. Il permet de satisfaire les besoins collectifs (ceux dont la satisfaction n'est pas subordonnée au paiement d'un prix : justice, sécurité...) et les besoins sociaux (assurés par le budget de l'Etat : logement social, transport public, santé)

- le bureau de la redistribution, qui corrige la répartition des revenus et joue sur la structure de la demande effective. Il doit améliorer le partage des fruits de la prospérité et favoriser l'égalité des chances dans le cadre d'une dynamique de marché.

- le bureau de la conjoncture, qui garantit une utilisation maximale des ressources et assure la stabilité des prix. Il joue particulièrement sur la demande globale, la production et l'emploi.

D'autre part, Rawls (1971)⁶⁰ estime que la mise en œuvre de la justice distributive est effectuée par l'Etat, au moyen de quatre départements :

- le département des allocations, veillant au respect de la concurrence et à en corriger les excès, notamment en jouant sur les droits de propriété.
- Le département de la stabilisation, recherchant le plein emploi et le soutien de la demande effective.

⁶⁰ - J. Rawls, A Theory of justice, Cambridge, Mass, Harvard University Press, 1971

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

- Le département des transferts sociaux qui s'occupe d'assurer le minimum social.
- Le département de répartition qui préserve une certaine justice : en taxant les successions pour favoriser l'égalité des chances ou en imposant proportionnellement la consommation afin de fournir les biens publics et le financement des transferts sociaux.

Enfin, on constate que dans de nombreux cas, les biens publics sont concurrentiels par rapport aux biens privés.

Le choix d'une dépense publique doit être estimé par rapport aux effets d'éviction qu'il produit vis-à-vis du privé (on peut l'apprécier par rapport au coût d'opportunité).

Aussi, le principal problème théorique en matière de priorité des dépenses publiques consiste à apprécier la nature des biens correspondants : les biens publics sont indivisibles et n'entraînent aucune exclusion d'usage. Dans ce cadre, rentrent les services minimaux de l'Etat gendarme (protection, sécurité ...).

On devra considérer que ce service minimal est un indicateur de développement qui conditionne toute politique d'aide ou de réhabilitation sociale.

Tout le problème réside dans des services sociaux tels que l'enseignement, la santé ou encore le transport. Les quantités consommées

sont divisibles, leur qualité est fonction de l'encombrement (ou encore de la congestion). Susceptibles d'exclusion ils peuvent être assurés par le secteur privé, concurrentement au secteur public (on peut les considérer comme des biens ou services publics).

1.3. Réduction des risques et gestion de l'incertain

Le dysfonctionnement du marché peut être lié à l'incertain (vision du futur).

Les entreprises sont contraintes par des critères de performances financières à très court terme ce qui les incite à réduire leurs horizons économiques à la seule rentabilité des actions.

Or, l'Etat est le seul agent qui puisse introduire le long terme; indispensable pour éclairer les choix et réaliser les arbitrages essentiels de la société et réduire les risques et instaurer une certaine confiance par la mise en œuvre des politiques économiques (industrielles), assurant ainsi, la stabilité indispensable aux investissements à long termes et à résultats différés.

Nous pouvons citer à titre d'exemple la protection sociale, qui met en place des mécanismes de prévoyance collective destinés à couvrir les charges de certains risques, éventualités ou besoins.

La couverture ne donne pas lieu à une contrepartie équivalente et simultanée de la part du bénéficiaire, elle est conditionnée par la

réalisation de certains risques portant atteinte au niveau de vie des individus (maladie, invalidité, maternité ...etc.) et elle doit résulter d'un système de prévoyance collectif et organisé.

La généralisation de la retraite réduit le potentiel d'épargne. Le vieillissement de la population menace le bien-être social, les finances publiques et les investissements collectifs. Cependant, sans retraites publiques ou privées, il faut épargner. Il en va de même pour la sécurité sociale, plus personne n'épargne en vue du financement des soins de maladies.

En réduisant le risque de la décision, les comportements des agents économiques ont été modifiés.

L'Etat intervient pour assurer les grands risques sociaux de la population, notamment avec la mise en place et le financement de la sécurité sociale, laquelle constitue l'un des piliers de sa politique économique.

1.4 Régulation conjoncturelle du marché (Concurrence et informations imparfaites)

Selon les économistes, l'optimum social peut être atteint par la maximisation du profit uniquement sous l'hypothèse de la concurrence parfaite⁶¹.

⁶¹ - Agnès Bénassy-Quéré, Benoit Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, Politique économique, de Boeck, 1^{ère} édition, 2005, page 24

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Lorsqu'une firme est en position de monopole ou, plus largement, dispose d'un pouvoir de marché⁶², l'optimum consiste pour elle à égaliser le coût marginal de production et la recette marginale que procure une unité supplémentaire vendue, en tenant compte de ce que la vente d'une unité supplémentaire oblige à réduire le prix de toutes les unités précédentes.

Cela conduit à dire que l'existence de monopoles a un coût : production malthusienne, prix plus élevés, exploitation des consommateurs par les producteurs en réalisant des profits exagérés, problèmes de qualité ou de diversité dans la production du bien, ...etc.

A cet effet l'intervention publique peut viser à rétablir les conditions de concurrence afin de remédier à ces défaillances de marché, par exemple en bloquant certaines opérations de fusions ou en imposant des amendes à des entreprises dont le comportement fait obstacle à la concurrence.

Cependant il n'est pas toujours souhaitable d'éliminer les monopoles : lorsque la production induit des coûts fixes importants ou, en général, quand les rendements d'échelle sont croissants⁶³, le monopole est plus efficace que la concurrence. On parle alors du monopole naturel.

⁶² - on appelle pouvoir de marché la possibilité, pour l'entreprise, de fixer un prix supérieur à son coût marginal de production (qui serait le prix d'équilibre sur un marché concurrentiel)

⁶³ - on dit que les rendements d'échelle sont croissants si, lorsqu'on multiplie la quantité de facteurs de production par n , la quantité produite est multipliée par un facteur supérieur à n .

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Par exemple, il est plus efficace d'avoir un seul gestionnaire de réseau ferré que plusieurs, mais cela impose de le réguler ou de le soumettre à une concurrence potentielle pour éviter qu'il ne maximise sa rente.

D'autre part, une autre hypothèse est souvent émise et qui conditionne l'optimum de l'équilibre du marché, c'est celle de l'information parfaite.

Si l'information a un caractère stratégique et si les agents qui la possèdent l'utilisent à leur profit, l'équilibre n'est plus nécessairement Pareto-optimal.

Ce n'est que récemment, avec les travaux qui ont valu en 2001 le prix Nobel à George Akerlof et Joseph Stiglitz, que la puissance de cet argument a été pleinement mesurée : l'information imparfaite est aujourd'hui au cœur des développements de la micro-économie.

La perfection de l'information est une condition nécessaire au bon fonctionnement des marchés. En effet, la convergence des intérêts particuliers vers l'intérêt général n'est possible que si tous les agents bénéficient d'une information identique et complète sur laquelle ils fondent leurs décisions.

Une mauvaise information conduit par conséquent à une allocation sous-optimale des ressources.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

L'asymétrie de l'information est un cas particulier d'imperfection de l'information⁶⁴. Il y a asymétrie d'information lorsque deux agents engagés dans une transaction ne possèdent pas la même information concernant l'objet de la transaction.

Les conséquences de cette défaillance de marché ont été mises en lumière par Akerlof dans son célèbre article " *The Market of Lemons : Quality Uncertainty and the Market Mechanism*" (*the quarterly journal of economics*, vol 84, n°3, page 488-500).

Sur un marché de voitures d'occasion coexistent de bonnes voitures et de vieux tacots, mais seuls les producteurs connaissent la qualité du bien qu'ils vendent. Le consommateur, ne disposant pas d'informations fiables sur la qualité des automobiles, est conduit à n'acheter, dans le doute, que les voitures à un prix moyen entre le prix de la voiture de bonne qualité et celle de mauvaise qualité. Les bonnes voitures sont alors retirées du marché par leurs propriétaires car le prix qu'est prêt à payer le consommateur est très faible. On parle d'antisélection ou de sélection adverse (le marché a sélectionné le mauvais type).

Cette défaillance touche au premier chef le marché des assurances et pose de nombreux problèmes. Il est en effet difficile pour les assureurs d'évaluer le risque pesant sur leurs clients.

⁶⁴ - Maya Bacache Beauvallet et Florian Mayneris, le rôle de l'Etat fondement et réformes, Bréal 2006, p 41

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Une solution alors pour les assureurs consiste à refuser de vendre les contrats qui n'attiraient que les mauvais risques et sur lesquels ils seraient nécessairement déficitaires : ils rationnent la demande et le marché est donc défaillant. Une autre solution consisterait pour eux à améliorer l'information afin d'exclure du marché ces mauvais risques au prix d'un problème de justice sociale évident.

Aussi, l'antisélection est à l'origine de phénomène de marchés incomplets, particulièrement problématiques du point de vue de la justice sociale lorsqu'ils touchent des domaines comme la santé ou le chômage.

C'est une des raisons pour lesquelles l'Etat est intervenu de façon croissante au cours du 20^{ème} siècle dans le secteur de la protection sociale.

Le fait que les agents les plus exposés aux risques de maladie ou de chômage ne puissent pas être couverts par des assurances privées a conduit l'Etat, dans de nombreux pays, à rendre ces assurances publiques obligatoires (naissance de la sécurité sociale en 1946).

L'Etat couvre de la sorte un nombre plus important d'agents et exerce ainsi une plus grande mutualisation des risques, qui lui permet d'offrir une protection à des couches de la population qui seraient restées en marge d'un marché privé de l'assurance⁶⁵.

En fin, nous devons souligner que l'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale s'opère par différents moyens connus à savoir :

⁶⁵ - F. Ewald , histoire de l'Etat providence, Grasset, 1996

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

- la réglementation ; à travers les lois et les décrets ..., permettant la régulation de l'activité.
- par la politique monétaire, en moyennant les différents taux d'intérêts.
- et par la politique budgétaire à travers les dépenses publiques (fourniture des biens collectifs, les transferts sociaux, ...etc.) et par ses recettes (la fiscalité, ...etc.)

Section 2 : Approches du bien-être social

La notion de bien-être social est souvent utilisée pour apprécier l'impact de changements économiques, politiques ou sociaux sur la situation d'un groupe d'individus.

Qu'il s'agisse de la référence à des intérêts ou à la satisfaction des membres d'un groupe, d'un syndicat, d'une classe, d'une communauté locale quelconque ou de la nation tout entière, le bien-être social renvoie toujours à la même chose.

Si un changement dans les circonstances ou dans la mise en place d'une action (ou d'une politique) accroît, quelque part, le bien-être des individus concernés, alors on admet que le changement est préférable d'un point de vue global et, donc, que l'action menée est acceptable. Le premier objectif est alors de décrire et de mesurer, autant que possible, ce bien-être social.

Le bien-être d'un individu ne dépend pas seulement des biens et des services qu'il consomme. Il convient d'ajouter aussi sa santé, celle de sa famille, de ses amis, l'extension de ses libertés, ses attitudes psychologiques, intellectuelles ...etc. En pratique, tout ce qui rentre dans le cadre de sa capacité à jouir, prendre plaisir, tirer profit de circonstances économiques, sociales ou culturelles a des conséquences significatives sur l'ensemble de son bonheur⁶⁶.

On peut étendre le propos et dire que le bien-être d'un individu ne s'apprécie pas en un point du temps mais tout au long de son cycle de vie.

2.1. du bien être individuel

Tout commence par un jugement, c'est ainsi que la plupart des individus évaluent leur propre bien-être, comme celui des autres. Le jugement est la seule source d'information sur le bien-être.

Dire comment un avantage dans telle direction est contrebalancé par un inconvénient dans une autre direction, ou comment le bien-être ou les souffrances d'individus différents sont comparés, est un exercice plutôt délicat. Pourtant, il n'y a aucun doute.

De telles comparaisons sont éminemment banales et courantes. Elles semblent tellement naturelles qu'il n'est peut-être pas nécessaire de dire comment elles se font effectivement, ni en fonction de quels objectifs

⁶⁶ - Jean-José Quiles, Economie du choix social, , éditions Bréal, 2003, page 24

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

clairement établis. Très généralement, de tels jugements se limitent à des comparaisons interpersonnelles⁶⁷.

Supposons une parfaite connaissance de tout l'environnement particulier et la possibilité pour les individus de porter sur une échelle leur niveau de bien-être.

Pour chaque élément influençant ce bien-être (biens, services, santé, etc....), une note est attribuée sur un intervalle de 0 à 10; 0 signifie que, selon sa propre opinion, l'individu ne tire aucune satisfaction supplémentaire. Un score de 10 justifie que rien de meilleur n'est attendu. A l'évidence, rien ne suggère les causes du choix. Ainsi, les nombres retenus mesurent le bien-être dans des conditions économiques, sociales, culturelles et politiques données mais ne disent rien sur ce qui est conduit à ces choix individuels : les efforts, le hasard, la légalité ou l'illégalité, etc. soit, donc, un tableau de ce type :

Jugement de bien-être de l'individu A

	L'individu A	L'individu B
Biens	5	8
Travail	5	8
Libertés	8	8
Santé	5	5
Amis et famille	8	2
Attitudes psychologiques	8	0

⁶⁷ - Jean-José Quiles, op. cité, page 25

Ainsi, interrogé sur ses repères, l'individu A se montre moyennement satisfait quant à ses biens, son travail et sa santé mais est plutôt heureux pour ce qui est de ses libertés, de ses amis et de sa famille et de ses dispositions personnelles. Cependant, il pense que l'individu B, bien qu'en meilleurs termes pour ce qui est des biens et du travail, souffre d'un moral plutôt bas, a peu d'amis et de faibles relations familiales.

Bien que ces opinions soient parfaitement légitimes, sont-elles utilisables avec suffisamment de confiance pour mesurer le bien-être ? D'abord, elles sont subjectives au sens où l'individu B ou tout autre individu en aurait sans doute décidé autrement. De plus, sont-elles vraiment cohérentes ? Changent-elles chaque fois que l'individu est interrogé et y a-t-il un risque d'obtenir un résultat différent dans les mêmes circonstances ? Trop d'incertitude ruine la pertinence et la comparabilité de toute procédure de mesure.

On peut évoquer des problèmes plus profonds de précision et de discrimination associés à des repères différents. Tous les individus distinguent-ils clairement entre les repères 0 et 1 ? Quant l'individu A attribue un niveau 8 aux libertés de l'individu B et 2 à ses amis et sa famille, signifie-t-il exactement quatre fois plus de bien-être, ou plus, ou moins ? Le même chiffre 5 attribué à deux éléments du bien-être indique-t-il parfaitement la même chose ? On est en droit de penser qu'un jugement sur des biens est sans doute plus fiable que, par exemple, sur des attitudes psychologiques ... mais c'est peut être l'inverse pour d'autres individus !

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Et si on cherchait le bien-être total, toutes ses remarques pourraient prendre encore plus d'importance, alors on serai tenter d'additionner le bien-être individuel. Ainsi, A pourrait être dit vainqueur avec un total de 39 quand B reste à 31. Si le but était le bien-être total aurait-il fait les mêmes choix si l'échelle avait été de 60 (10 par élément) plutôt que 10 ? On imagine facilement que l'évaluation du bien-être total est un exercice très différent du précédent; en effet, qu'est-ce que la liste des éléments précédents est complète ? Ne faut-il pas ajouter une ligne qui serait Chances d'accéder au paradis ?⁶⁸

Pourquoi ce dernier élément n'a-t-il pas plus d'importance que les précédents et donc une notation comprise entre 0 et 20 ? Faut-il insister sur le fait que les éléments pris en compte ne sont pas vraiment indépendants dans le calcul du total ? Les attitudes psychologiques influent sur la satisfaction tirée de la consommation des biens, etc.

Compte tenu de ces doutes et de toutes ces difficultés, des progrès dans la mesure du bien-être semblent très difficiles à obtenir. Peut-être faut-il échapper à l'approche subjective en déterminant, par l'exemple, des normes objectives de pauvreté (consommation alimentaire calculée en calories, disponibilité physique d'eau potable, niveau de bruit compté en décibels, etc.).

Des éléments échappent toujours à la quantification et il est quasiment impossible de rassembler toute l'information disponible en un seul indicateur.

⁶⁸ - Jean-José Quiles, op. cité, page 26

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Au demeurant, plus de calories, plus d'espace, plus d'amis et moins de travail conduisent-ils automatiquement à plus de bien-être ? Quel est effectivement le lien entre ces éléments et le bien-être individuel? Chacun, pris isolément, a un sens clair mais combiné aux autres les choses sont beaucoup plus confuses. Le simple bon sens fait dire que, normalement, un peu plus (moins pour le travail) de chaque chose devrait améliorer le total.

Les économistes se réfèrent généralement à la notion de l'utilité dans un but de recherche d'une mesure objective et unique du bien-être individuel.

Le bien-être, le bonheur, ou toute autre formule du même type s'accorde avec l'idée du bon : ce qui est bon pour l'individu. Des circonstances économiques, sociales ou politiques sont plus favorables, non pas parce qu'elles rendent la société meilleure mais parce qu'elles apportent quelque chose de mieux aux individus.

D'une manière ou d'une autre, ils en profitent. Ce principe est extensible à la consommation de bien, à l'application d'une loi, d'un code moral ou ... à la soumission au jugement dernier ! Si l'on ajoute la forte présomption selon laquelle les individus sont les meilleurs juges de leur situation, l'analyse économique se satisfait alors d'une formule comme des circonstances économiques, sociales ou politiques préférables ou le meilleur environnement économique, social ou politique.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Nous ne pouvons pas relater et expliciter tous les principes de construction de la théorie du consommateur et de la demande qui représente le fondement de la mesure de l'utilité. Nous allons nous contenter de quelques éclaircissements à propos du sujet.

Si l'utilité croît avec l'augmentation des quantités consommées, l'utilité marginale est décroissante.

La consommation d'une unité supplémentaire, pour un bien donné, élève la satisfaction (ou le bien-être individuel) mais à un taux décroissant.

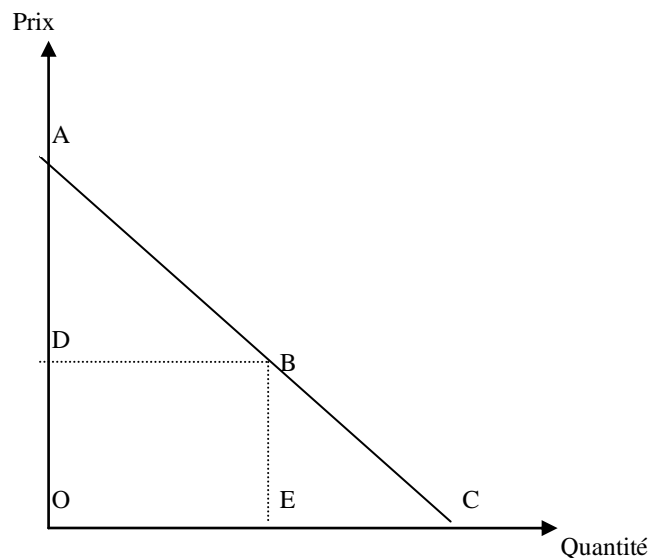
Par la même, l'utilité totale dépend de toutes les unités consommées, pas seulement de la dernière.

Dans ces conditions, pour une quantité de monnaie donnée et des prix fixés, le consommateur n'est confronté qu'à un problème d'allocation. Maximisant son utilité, il cherche à égaliser dans toutes les directions l'utilité de la dernière unité de monnaie dépensée en admettant que, maintenant ou plus tard, de toute façon toute la monnaie (son revenu) sera dépensée.

Tout est question de dosage, un peu plus de dépense sur tel bien justifie de diminuer celle d'un autre, alors un équilibre devient possible.

Admettre, comme une donnée de bon sens, que l'utilité marginale est décroissante rend le problème praticable et il est facile de faire apparaître les quantités effectivement demandées.

Figure n° 8 : la demande d'un bien par un individu



Le graphique ci-dessus décrit la demande d'un bien par un individu. Cette demande, par commodité, est figurée par une droite (AC). Au prix OA, le consommateur n'est pas disposé à payer plus pour obtenir le bien 1 et même si ce prix devient nul il ne consomme pas une quantité supérieure à OC. L'avantage de cette représentation est que le produit prix quantité donne un résultat en monnaie.

Donc, si le consommateur maximise son utilité, la surface ODBE donne la totalité de sa dépense qui, pour une épargne nulle par principe, épuise tout son revenu⁶⁹.

⁶⁹ - Jean-José Quiles, op. cité, page 28

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Le but est de rechercher son utilité. On constate qu'elle n'est pas donnée par les quantités demandées.

En fait, il faut plutôt regarder du côté du revenu monétaire et de ce que le consommateur est prêt à donner en échange des quantités du bien 1. Quand il décide d'acheter la quantité OE au prix OD, il est clair qu'il aurait accepté un prix bien plus élevé (à peine inférieur à OA) pour acquérir seulement une unité du bien 1. Le marché impose le prix OD et ainsi rend impossible, pour lui, une consommation plus grande.

L'individu bénéficie d'un excédent dit surplus du consommateur représenté par toute la surface au dessous de la droite de demande.

Donc, les gains et les pertes en termes d'utilité individuelle sont mesurés indirectement par les modifications qui affectent le surplus du consommateur quant ses goûts sont supposés constants.

Une baisse du prix du bien 1 doit conduire à l'achat d'une unité supplémentaire de ce bien et augmente le surplus du consommateur pour tous les autres produits.

Une amélioration du revenu réel (du pouvoir d'achat) d'un individu doit être perçue comme la résultante d'une augmentation de son revenu monétaire pour des prix inchangés, d'une baisse de prix de certains produits à revenu monétaire constant, ou de la diminution du prix d'un seul produit à conditions qu'il occupe une part essentielle de la dépense.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

D'autre part, il faut signaler que les systèmes de mesure de l'utilité se partagent en deux grands groupes : ordinal et cardinal.

La mesure de l'utilité qui renvoie à des jugements sur l'état d'un individu, amélioration ou détérioration de situation non quantifiable reste toujours ordinale même si des nombres sont utilisés pour établir des classements.

Considérons l'exemple suivant où les nombres décrivent le classement de niveaux d'utilité individuelle dans quatre alternatives économiques⁷⁰ :

W	1	15	32
X	2	16	64
Y	3	17	192
Z	4	18	384

Peu importe que le nombre le plus élevé ou le plus faible donne la meilleure alternative. Toutes les colonnes classent les alternatives dans le même ordre, ascendant ou descendant : $wxyz$. La taille absolue ou relative des nombres n'a pas d'importance. Supposons qu'elles indiquent un ordre ascendant. Le fait que le nombre attaché à x dans la dernière colonne est deux fois le nombre pour w n'implique pas que y représente 6 fois l'utilité de w . en dehors du classement, les nombres sont parfaitement redondants.

⁷⁰ - Jean-José Quiles, op. cité, page 35

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Chaque colonne ne fait que répéter le classement des alternatives, à une transformation monotone près : rien ne change, il n'y a ni échelle ni origine, aucune formule claire ne permet de passer des uns aux autres. On peut tout aussi bien utiliser d'autres symboles, des lettres de l'alphabet par exemple ou même décider d'écrire chaque alternative au-dessus ou au-dessous en fonction de son classement.

Toute impression selon laquelle l'usage de nombres rend la mesure plus précise est fautive. De ce point de vue, les courbes d'indifférences connues en micro économie sont de nature purement ordinale.

Au contraire, toute mesure cardinale implique une origine et une échelle et apporte une information sur les écarts relatifs. Dans l'exemple qui suit, les alternatives (A, B et C) sont rangées dans trois colonnes :

	A		B		C	
W	0		0		10	
	+2		+10		+4	
X	2	0	10	0	14	0
	+2		+10		+4	
Y	4	-1	20	-5	18	-2
	+1		+5		+2	
Z	5		25		20	

Supposons pour commencer que tous les nombres renvoient à des unités d'utilité. Les questions pénibles sur leur provenance sont remises à plus tard, seules les interrelations ont pour le moment un intérêt.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Les nombres apparaissent comme des transformations monotones parce que les classements de w , x , y et z sont conservés. Ils ont aussi le sens de transformations linéaires parce que chacun est obtenu par multiplication ou division par une constante, ou par l'addition d'une constante. Ainsi :

$$B = 5 (A)$$

$$C = 10 + (A)$$

Par conséquent, le signe + ou – de la première et de la deuxième différence entre les nombres de chaque colonne ne modifie pas le niveau d'utilité, et les taux de variation de ces niveaux changent toujours dans la même direction (vers le haut ou vers le bas, plus vite ou moins vite) entre w , x , y et z quel que soit l'ensemble de nombres qui est utilisé. En fait, les niveaux d'utilité s'élèvent de w jusqu'à z , à un taux constant de w jusqu'à y et à un taux diminuant de y à z .

Un regard plus étroit montre que les colonnes A et B ont plus en commun. Elles sont des transformations linéaires sur une échelle de taux. Tout comme la mesure d'une hauteur en mètres ou en pieds, les échelles ont la même origine et la conversion préserve les signe mais aussi les différences et les propositions. En w , l'utilité est nulle, elle double entre x et y et augmente de 25 % entre y et z . La colonne C n'est qu'une transformation linéaire des autres sur une échelle d'intervalles. Il n'y a pas d'origine commune et bien que les changements dans les niveaux d'utilité aient le bon signe, les tailles absolues et les propositions sont tout à fait différentes. L'utilité dans la colonne C augmente de moins de 30 % entre x et y et d'à peine 11 % entre y et z . C'est exactement la même chose

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

qu'avec la mesure de la température en degrés Celsius et en degrés Fahrenheit.

La différence entre les mesures cardinale et ordinale de l'utilité est importante car elle a des implications pour l'addition.

Une mesure cardinale sur des échelles d'intervalles ou de ratios est acceptable parce que, dans la plupart des cas, seules les différences entre les niveaux d'utilité importent.

Si l'addition porte sur des produits ou des individus, comme pour les comparaisons ordinales, l'utilité tirée du shopping ou du sport, du voyage en avion ou en train, se combine seulement en termes d'évolution non de montant.

Si le sport et le shopping sont les seuls biens et que l'individu tire plus d'utilité à la fois du sport et du shopping, ou plus du sport que du shopping sans autre relation entre eux, alors la somme des utilités augmente.

Mais rien ne peut être avancé sur l'intensité et rien ne peut être dit sur les changements dans lesquels l'utilité du shopping augmente quand celle du sport diminue. Équilibré des gains et des pertes, additionner des augmentations et des diminutions implique une échelle cardinale.

2.2. du bien être social

Dans le livre de Pigou intitulé l'Economie de bien-être en 1920, le terme bien-être a vue une popularisation de son utilisation et cela pour qualifier un champ de l'économie déjà bien ancien⁷¹.

Si on pouvait lever tous les obstacles à la mesure de l'utilité individuelle, le passage vers un bien-être social serait quasiment automatique. Il suffirait alors d'additionner l'ensemble des utilités individuelles. Malheureusement, ce n'est pas si facile que ça, et la recherche d'un intérêt collectif est plus compliquée.

Si on devait traiter du bien-être, tout d'abord, le bien-être de qui ?

A l'évidence, chaque membre de la société. Mais les sociétés sont parfois très exclusives.

L'appartenance peut se limiter uniquement à ceux qui ont cotisé, ou à ceux dont les parents sont nés dans le même groupe, ou encore ont la même nationalité, etc. une procédure facile consiste à se référer à l'unité sociale élémentaire : la famille.

Chaque membre de la cellule familiale est préoccupé par son bien-être, et a donc quelques idées sur ce qui le relie aux autres de la manière par laquelle leur comportement affecte sa propre situation et inversement.

⁷¹ - on fait référence à Jeremy Bentham (1798-1857) qui fût l'un des premiers à raisonner en terme d'utilité, philippe Abécassis, philippe Batifoulier et Sylvain Zeghni, "le rôle de l'Etat dans la vie économique et sociale, ellipses, 1996, page 51

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Des sacrifices sont fait par les personnes âgées pour l'avenir des plus jeunes, ces choix sont suivis en général de politiques globales d'accompagnement en ce qui concerne : les conditions de déplacement, d'emploi, de temps libre, de dépenses familiales, etc.

D'une manière générale, il est constaté que les décisions et les jugements sont prisent par les membres adultes et qui sont supposées être dirigés vers le plus grand bien-être de la famille toute entière.

Quand tous les membres sont autorisés à participer à cette décision collective, des discussions, des débats, des confrontations voire même des points de vue autoritaires précèdent le résultat. On pourra résoudre des conflits entre intérêts individuels et une coopération entre personnes est encouragée.

Par voie de conséquence, des mécanismes informels de prise de décision s'imposent à toute la famille, qu'ils soient autoritaires ou axés sur des formes consensuelles ou majoritaires.

En fait, le point de vue d'une famille sur sa propre situation a toutes les chances d'être très différent de celui d'un observateur extérieur et impartial.

Ce dernier n'est pas obligé de consulter les différents membres de la famille, ni d'accepter chaque point de vue quand il les connaît.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Les conclusions de l'observateur sont censées être le fruit d'un jugement objectif et équilibré, pas dans la perspective d'une curiosité malsaine mais dans le but d'apporter des éclaircissements d'un choix social rationnel.

L'expert, le fonctionnaire, ou tous autres agents recherchent tous le meilleur moyen pouvant améliorer le bien-être familial tout en apportant une dimension supplémentaire qui échappe sans doute à la famille elle-même.

On peut concevoir différents degrés d'intervention : des conseils, des encouragements pressants, des injonctions, etc., allant même jusqu'à imaginer que l'on impose une solution contraignante.

Ce qui est vrai avec la famille se retrouve au niveau : de syndicats, de clubs, de partis d'une communauté toute entière, d'Etat, etc. Chaque groupe emploie sa méthode, ou combine différentes méthodes pour améliorer son bien-être.

Chaque procédure englobe tous les aspects de la vie sociale (économique, politique,...etc.) ou chaque domaine engendre sa procédure. Dans les sociétés démocratiques, l'usage veut que le vote soit réservé au choix politique et que les décisions économiques privées ressortent du marché.

Par la suite, il intéressant de savoir comment le bien-être est-t-il distribué ? Pour y répondre, il faut porter encore des jugements de valeur,

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

implicitement ou explicitement, sur la nature du bien-être d'un groupe ou de la société tout entière.

Si le problème de la distribution est ignoré alors le lien entre le bien-être social et les individus est rompu. Un transfert brutal de l'égalité la plus forte vers l'inégalité la plus insupportable ne change rien à la quantité globale.

Poser le problème plus sûrement consiste à examiner, à chaque étape de l'agrégation des bien-être individuels, quelles sont les conséquences en termes de distribution, quel degré d'égalité ou d'inégalité reste acceptable.

Tout conduit vers la construction d'un indicateur de l'inégalité et à cerner les jugements de valeur qui autorisent la distinction entre les différents degrés de l'inégalité⁷².

Pour qu'il y'ait justice et équité il faut qu'il n'y ait pas de discrimination sauf si on a tendance à assimiler les effets distributifs à des récompenses ou à des punitions.

On sait que le bien-être individuel n'est pas directement mesuré. Le bien-être matériel et économique dépend d'un droit sur les ressources dont les individus héritent ou qu'ils acquièrent.

⁷² - Jean-José Quiles, op. cité, page 43

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Les gains dépendent des habilités, du taux de salaire, des capacités et de l'attitude au travail. Si ses derniers demeurent inchangés, un haut revenu, comme indicateur d'un bien-être individuel élevé, devient la récompense de l'effort.

Inversement, ce que les individus éventuellement gagnent ou dépensent ne peut être considéré comme le centre du problème de justice ou d'équité.

En utilisant tous moyens permettant de corriger des inégalités inacceptables dans les dotations initiales et en permettant à chacun d'accéder raisonnablement aux opportunités d'acquérir ces habilités, par l'éducation par exemple, les individus doivent pouvoir prendre librement leurs décisions sur le partage entre le travail et le loisir et la distribution qui en découle est acceptée comme juste.

Les individus s'affrontent souvent sur la question de la distribution avec en arrière-plan l'idée des niveaux de bien-être individuel. Le pauvre jalouse le riche lequel se sent coupable par rapport au pauvre.

Fonder des jugements sur la distribution à partir d'opinions individuelles apparaît comme assez vain. Les pauvres sont toujours prêts à voter un impôt qui frappe les plus riches, au moins jusqu'à ce que les avantages de la redistribution disparaissent. Les gens sont capables de prendre en compte les conséquences sociales de l'inégalité.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Les riches sont à même de voter en faveur d'une redistribution parce que les inégalités leur semblent encore plus dangereuses. Les pauvres demandent un frein à la redistribution parce qu'ils commencent à en sentir les effets contre-productifs. Le bien-être social est, après tout, une fonction des bien-être individuels et de leur distribution.

Une autre raison plus forte de penser qu'un accord est possible sur la distribution vient de la possibilité d'envisager les choses à la place des autres.

Le riche s'avère très satisfait de la distribution telle qu'elle existe, mais confronté aux conditions du pauvre, il change d'avis. Pour lui-même, il n'apprécie pas une telle situation et se montre prêt à agir pour qu'en fait il n'ait jamais à la subir. Le riche juge toujours de son propre point de vue.

Le pauvre imagine toujours que la redistribution ne va pas assez loin. La limite est donc dans la possibilité de s'identifier complètement et honnêtement avec quelqu'un d'autre.

L'économie du choix social, ou plus précisément certaines théories de la justice sociale ont pris l'habitude d'imaginer que des individus se placent dans une position originelle totalement neutre et se posent à partir de là des questions sur leurs positions futures dans la société.

C'est la méthode du *voile d'ignorance* développé par J. Rawls. Leurs interrogations portent sur des distributions alternatives de biens, et

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

dans un premier temps des biens premiers (biens premiers naturels (santé, talents) et biens premiers sociaux (libertés de base, liberté de circuler et de choisir son activité, bases sociales du respect de soi, revenu et richesse)) sans connaître précisément quelle sera la place future de ces individus.

Avec un peu plus de précision, on demande aux individus de juger, avec une chance égale d'accéder aux positions impliquées par chaque distribution. L'objectivité et la conscience sociale viennent de ce que la réalisation se produit, qu'ils soient chanceux ou non, riches ou pauvres, en haut ou en bas de l'échelle de la distribution.

Si les individus sont capables de faire de tels sauts d'imagination, ils sont à même de s'accorder sur la meilleur ou la moins mauvaise des alternatives; de là découle l'interprétation contractualiste du bien-être et de la justice sociale.

Une autre question qui mérite d'être posée est celle d'agrégation des préférences individuelles.

Supposons que le bien-être individuel soit représenté par des unités clairement établies à une transformation linéaire près. Ajoutons encore que la description des circonstances affectant le bien-être de chaque membre du groupe ou de la société est disponible dans un certain nombre d'environnements alternatifs : ces environnements représentent le groupe ou la société à différentes périodes de temps, ou avant et après un

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

changement économique, social ou culturel majeur. Il existe des nombres attachés à chaque niveau de bien-être pour chaque individu.

Soit un groupe de 5 individus confrontés à quatre états sociaux alternatifs⁷³.

Individus	Etats sociaux			
	W	X	y	z
A	500	900	550	550
B	550	900	-	550
C	650	900	700	650
D	800	900	900	850
E	2000	900	2500	2500
Bien-être social	4500	4500	4650	5100

L'état social w est considéré comme celui existant à l'origine, donc les comparaisons se font avec les trois autres. Sur la base de cette information, l'état social w apparaît comme apportant le même bien-être social que x mais donne 150 unités de moins que y et 600 unités de moins que z . le groupe doit donc se transporter vers z le plus vite possible. En réalité, aucune conclusion tirée de ces lignes n'est justifiée. Si l'on ignore le problème de la mesure du bien-être individuel il reste encore celui de l'appartenance au groupe, de l'interrelation entre les membres et des changements dans la distribution.

⁷³ - Jean-José Quiles, op. cité, page 45

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Supposons que A, B, C, D et E soient les seuls individus dont le bien-être compte et sont tous pleinement membres du groupe. Comment juger de l'état y puisque B n'y apparaît plus ? Peut-être est-il mort, a-t-il été expulsé ? Mais en tout cas il n'a plus d'importance dans le calcul du bien-être social. Est-ce sans objet dans la comparaison avec les autres états sociaux ? Ou d'une autre façon, qu'est ce qui garantit que la différence de 150 entre w et y ne vient pas de la disparition de B ? Si B bénéficie de 550 dans l'état w , cela ne dit pas s'il apprécie ou s'il souffre de sa situation par rapport à A d'un côté et C, D et E de l'autre. Le résultat de A dans l'état y est peut être obtenu grâce à de graves effets externes supposés par C, D et E. les nombres proposés intègrent-ils les conséquences de ces effets externes ? Enfin, si les quatre états sociaux se succèdent dans le temps, le bien-être associé à un état contient-il le fait que le résultat obtenu l'a été grâce à, peut-être, une hypothèque dont les conséquences sont reportées dans le temps ?

Si toutes ces questions ne trouvent pas une réponse claire, alors toute addition de bien-être individuel est suspecte. Le problème se complique si l'on ajoute maintenant des effets distributifs.

La comparaison de w et de x montre que le bien-être social n'est pas modifié alors qu'on passe d'une assez grande inégalité à une égalité totale. Le total calculé 4500 a-t-il réellement la même signification ? Les gains de A, B, C et D compensent exactement la perte de E.

La comparaison entre w , y et z est encore plus ambiguë puisque le bien-être social est modifié en même temps que le degré d'inégalité et si

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

l'on insiste sur le cas de y , sa population diminue. Pour ce qui est de la paire (w, z) , tout le monde voit sa situation s'améliorer sauf B et encore elle ne détériore pas. L'écart entre le mieux loti et le plus défavorisé s'allonge. Le tableau suivant donne quelques façons élémentaires d'apprécier les inégalités :

	Etats sociaux		
	w	y	z
Total	4500	4650	5100
Moyenne	900	1163	1020
Plus fort-plus faible	1500	1950	1950
(Plus fort-plus faible)/moyenne	1.67	1.68	1.91

Les moyennes sont sensibles aux effectifs; pas les étendues. A la fois en termes d'étendue et de ratio, w donne la plus faible inégalité. Entre y et z , l'explication de l'apparente inégalité tient à la taille de la population. De plus, la distribution de z est très différente entre le haut et le bas.

On peut objecter que l'analyse de l'inégalité se justifie le plus, du point de vue du bien-être social, quand on s'intéresse à la situation de l'individu le moins favorisé.

Dans les états w , y et z il apparaît que A joue ce rôle bien que ce désavantage soit partagé avec B dans l'état z . pourtant, l'individu A a une meilleure place à la fois en y et z qu'en w . le fait que A soit mieux loti en y vient de ce que B a disparu, ce qui suggère que y offre la pire situation du point de vue de ce critère. Peut-être qu'améliorer sa situation est un projet qui évince tous les autres jugements sur le bien-être social.

Il faut signaler aussi que le bien-être de certains individus a pu être obtenu aux dépens des libertés d'autres individus ou résulte d'une conduite que les autres jugent immorale.

Dans ces conditions, la définition de conditions d'environnement strictement économiques réduit considérablement la portée des conclusions finales sur le bien-être social.

Dans tous les cas, rien ne présume que le point de départ de l'agrégation soit toujours une série de nombres facilement additionnables.

Il faut, par la suite, introduire une réflexion à partir de préférences ordinales. Sauf si le bien-être social est le résultat d'un accident ou du hasard, il est impossible de ne pas se pencher sur les règles ou les procédures qui l'ont fait apparaître.

2.3 Théorèmes et fonctions du bien-être social

2.3.1 Les théorèmes du bien-être social

Il existe deux théorèmes fondamentaux de la théorie du bien-être qui représentent les résultats fondamentaux de la théorie de l'équilibre général formulée par *Kenneth Arrow* et *Gérard Debreu* (1954) basée sur une démonstration mathématique⁷⁴.

⁷⁴ - Ils ont démontré qu'il existait dans une économie de marché un système de prix unique et stable (identification de toutes les conditions nécessaires à l'existence d'un équilibre général). Fiche de connaissance : l'analyse néoclassique , les grands courants. EduKub SA.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Le premier théorème de l'économie du bien-être est très important car il apporte une réponse à un problème qui tracassait les économistes depuis très longtemps. Il stipule que tout équilibre Walrassien⁷⁵ (équilibre de marché) est un optimum au sens de Pareto.

Dans une économie de marché on a l'impression d'assister à une confrontation anarchique de nombreux intérêts individuels. Les consommateurs maximisent leur utilité et les entreprises maximisent leur profit. De cette confrontation s'instaure spontanément un équilibre des marchés.

Mais peut-on améliorer cet équilibre spontané ? C'est ici qu'entre en jeu le premier théorème de l'économie de bien-être : partant de l'équilibre, il n'existe aucun moyen d'améliorer la situation d'aucune personne sans aussitôt en léser une autre. Bref, l'équilibre général compétitif semble doué de toutes les vertus : respectueux de la liberté des agents (dans le cadre de la concurrence), il assure une certaine cohérence globale (équilibre des marchés) et le résultat (obtenu spontanément) est optimal au sens de Pareto.

Nous essayerons de démontrer le premier théorème de l'économie de bien-être. Pour cela nous allons supposer l'existence d'une économie d'échange à deux biens et deux agents, et qu'un équilibre général Walrassien n'est pas un optimum au sens de Pareto et montrer que cette hypothèse conduit à une conclusion absurde et intenable.

⁷⁵ - Léon Walras a développé dans ses éléments d'économie politique pure 1874 la théorie de l'équilibre général dont l'objectif est de prouver scientifiquement le rôle régulateur joué par les prix.

Démonstration⁷⁶ :

Soit $W = ((x_{11}^w, x_{21}^w), (x_{12}^w, x_{22}^w))$ un équilibre walrassien. On suppose qu'il n'est pas optimal au sens de Pareto. Cela veut dire qu'il existe un état réalisable $P = ((x_{11}^p, x_{21}^p), (x_{12}^p, x_{22}^p))$ préférable au sens de Pareto à W . Ce qui signifie que $\forall h, U_h(x_{1h}^p, x_{2h}^p) \geq U_h(x_{1h}^w, x_{2h}^w)$ et $\exists h, U_h(x_{1h}^p, x_{2h}^p) > U_h(x_{1h}^w, x_{2h}^w)$

Nous allons supposer que :

$$\begin{aligned} U_1(x_{11}^p, x_{21}^p) &> U_1(x_{11}^w, x_{21}^w), \\ U_2(x_{12}^p, x_{22}^p) &\geq U_2(x_{12}^w, x_{22}^w). \end{aligned}$$

Il convient de noter que W est un équilibre général walrassien; cela signifie que les marchés sont équilibrés pour un certain vecteur de prix $p=(p_1, p_2)$. En l'absence de saturation (locale) des besoins, on sait aussi que l'équilibre de chaque agent se trouve sur sa droite de budget.

Demandons-nous maintenant pourquoi l'individu 1 n'a pas (à l'équilibre) acheté le panier (x_{11}^p, x_{21}^p) qu'il préférerait pourtant au panier (x_{11}^w, x_{21}^w) . La réponse est simple : il ne l'a pas acheté parce qu'il ne pouvait pas l'acheter. C'est-à-dire :

$$p_1 x_{11}^p + p_2 x_{21}^p > p_1 x_{11}^w + p_2 x_{21}^w.$$

En effet, le panier d'équilibre maximise l'utilité du consommateur 1. Cela veut dire que pour tout panier (x_{11}, x_{21}) appartenant à

⁷⁶ - Cours université de Brest intitulé la théorie des optima au sens de Pareto chapitre 5 page 58
stockage.univ-brest.fr/~fdupont/deug_mass/cours2annee/.../chapitre5.pdf

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

son ensemble de budget $B_1(p)$, $U(x_{11}^w, x_{21}^w) \geq U(x_{11}, x_{21})$. En prenant la double négation de cette proposition, on peut aussi écrire $(\exists(x_{11}, x_{21}) \in \bar{B}_h(p) \mid U(x_{11}, x_{21}) > U(x_{11}^w, x_{21}^w))$. Ce qui revient à dire que si $U(x_{11}, x_{21}) \geq U(x_{11}^w, x_{21}^w)$ alors $(x_{11}, x_{21}) \notin B_h(p)$. Pour l'individu 2, les choses sont un peu plus compliquées. Soit le panier $(x_{12}^{\bar{p}}, x_{22}^{\bar{p}})$ était strictement préféré au panier (x_{12}^w, x_{22}^w) et dans ce cas, il n'a pas été acheté parce qu'il coûtait trop cher, soit il était jugé équivalent et dans ce cas l'individu 2 pouvait peut-être l'acheter mais il ne l'a (en définitive) pas fait. On a alors :

$$p_1 x_{12}^p + p_2 x_{22}^p \geq p_1 x_{12}^w + p_2 x_{22}^w.$$

Si on additionne ces deux inégalités, il vient :

$$p_1 (x_{11}^p + x_{12}^p) + p_2 (x_{21}^p + x_{22}^p) > p_1 (x_{11}^w + x_{12}^w) + p_2 (x_{21}^w + x_{22}^w).$$

Or, en l'absence de saturation des besoins, W et P sont des allocations réalisables totales de cette économie. Par conséquent, la dernière équation devient :

$$p_1 \bar{x}_1 + p_2 \bar{x}_2 > p_1 \bar{x}_1 + p_2 \bar{x}_2,$$

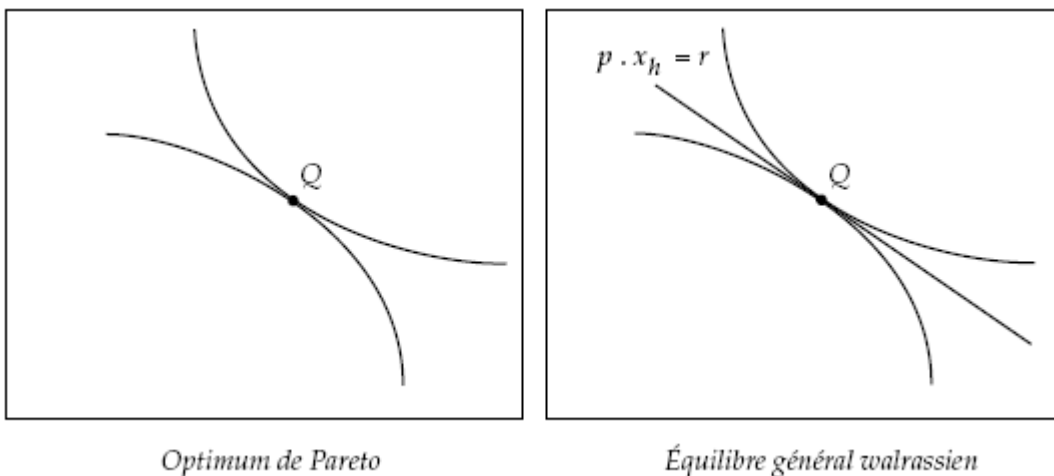
ce qui est évidemment la contradiction recherchée.

Pour le deuxième théorème de l'économie du bien-être qui stipule qu'un optimum de Pareto est un équilibre de marché, nous allons encore une fois supposer l'existence d'une économie d'échange à deux biens et deux agents.

On suppose qu'un panier de biens est optimal au sens de Pareto, par exemple le point Q dans le graphique 7. On veut montrer que Q est aussi

un équilibre général Walrassien. On voit que les deux volets du graphique⁷ ne diffèrent que par une droite tangente aux courbes d'indifférence des deux individus. Bref, on cherche à montrer qu'une telle tangente peut toujours être construite à partir d'un point optimal.

Figure 9: le second théorème de l'économie du bien-être



Démonstration⁷⁷

On appelle $\bar{x} = (\bar{x}_{t=1}, \bar{x}_{t=2})$ le vecteur des dotations initiales de cette économie en biens 1 et 2. On note \succsim_h les préférences de l'individu h. Soit $x_h = (x_{1h}, x_{2h})$ les quantités de biens 1 et 2 dont dispose l'individu h. On notera $(x_{h=1}^*, x_{h=2}^*) = (x_{11}^*, x_{21}^*, x_{12}^*, x_{22}^*)$ une allocation optimale au sens de Pareto de cette économie. Considérons dans un premier temps l'ensemble des paniers de biens strictement préférés par chaque individu à celui dont il dispose à l'optimum. On note V_h ces ensembles :

⁷⁷ - Cours université de Brest intitulé la théorie des optima au sens de Pareto chapitre 5 page 59 stockage.univ-brest.fr/~fdupont/deug_mass/cours2annee/.../chapitre5.pdf

Chapitre 2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

$$V_h = \{ \mathbf{x}_h = (x_{1h}, x_{2h}) \in \mathbb{R}_+^2 \mid \mathbf{x}_h \succ_h \mathbf{x}_h^* \}.$$

Soit

$$V = \sum_{h=1}^2 V_h = \{ \mathbf{x} \in \mathbb{R}_+^2 \mid \mathbf{x} = \sum_h \mathbf{x}_h, \mathbf{x}_h \in V_h \}.$$

V est l'ensemble des paniers de biens pouvant être décomposés en paniers individuels strictement préférés par leurs bénéficiaires au panier optimal qu'ils ont reçu.

On montre facilement que les ensembles V_h sont convexes. Supposons que $\mathbf{x}_h \succ_h \mathbf{x}_h^*$ et que $\mathbf{x}'_h \succ_h \mathbf{x}_h^*$. Soit α tel que $0 \leq \alpha \leq 1$. Puisque les préférences sont complètes, on a soit $\mathbf{x}_h \succ_h \mathbf{x}'_h$ soit $\mathbf{x}'_h \succ_h \mathbf{x}_h$. Nous allons supposer que $\mathbf{x}_h \succ_h \mathbf{x}'_h$. Puisque les préférences sont convexes, on sait que $\alpha \mathbf{x}_h + (1 - \alpha) \mathbf{x}'_h \succ_h \mathbf{x}'_h$. Or, on a posé que $\mathbf{x}'_h \succ_h \mathbf{x}_h^*$.

Par conséquent, par transitivité, il vient $\alpha \mathbf{x}_h + (1 - \alpha) \mathbf{x}'_h \succ_h \mathbf{x}_h^*$.

La somme de deux ensembles convexes étant convexe, on en déduit que l'ensemble V est lui-même convexe.

On considère maintenant l'ensemble Y de toutes les allocations contenant au moins autant de biens que l'allocation optimale $(x_{11}^*, x_{21}^*, x_{12}^*, x_{22}^*)$

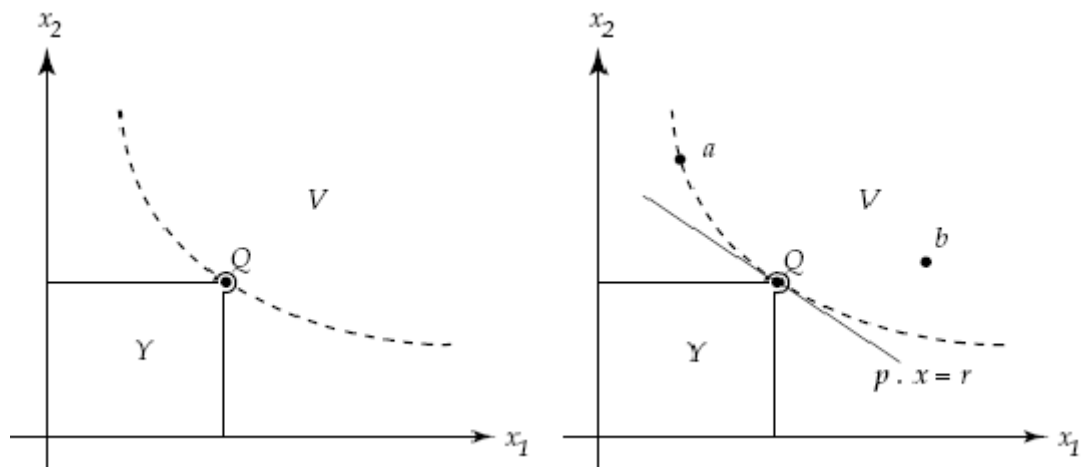
$$Y_h = \{ \mathbf{x}_h = (x_{1h}, x_{2h}) \in \mathbb{R}_+^2 \mid \forall i, x_{ih} \leq x_{ih}^* \},$$

Et

$$Y = \{ \mathbf{x} \in \mathbb{R}_+^2 \mid \mathbf{x} = \sum_h \mathbf{x}_h \}.$$

Y_h est évidemment convexe et Y est convexe en tant que somme de deux ensembles convexes. Le graphique 8 illustre ces deux ensembles. On notera que V n'inclut pas la frontière en pointillé. De son côté, Y inclut l'optimum Q .

Figure 10 : une représentations des ensembles V et Y



On montre sans difficulté que $V \cap Y = \emptyset$. En effet, supposons qu'il existe un vecteur appartenant à la fois à V et Y . Cela signifie alors qu'il existe un vecteur « réalisable à partir de $(x_{11}^*, x_{21}^*, x_{12}^*, x_{22}^*)$ » qui lui est strictement préférable au sens de Pareto. Or, c'est impossible par la définition même d'un vecteur optimal au sens de Pareto.

Le théorème de séparation des ensembles convexes s'applique donc : il existe un vecteur $p = (p_1, p_2) \neq 0$ et un nombre r tel que $\forall x \in V, p \cdot x \geq r$ et $\forall x \in Y, p \cdot x \leq r$.

On peut alors montrer que si $\forall h, x_h \succ x_h^*$ alors $p \cdot (\sum_h x_h) \geq r$. Supposons en effet que $\forall h, x_h \succ x_h^*$. L'hypothèse d'absence de saturation

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

locale fait qu'il existe pour chaque individu h un panier \hat{x}_h voisin de x_h tel que $\hat{x}_h \succ_h x_h$.

Par conséquent, $\hat{x}_h \in V_h$ et $\sum_h \hat{x}_h \in V$. Il s'ensuit $p \cdot (\sum_h \hat{x}_h) \geq r$. En passant à la limite, on a $p \cdot (\sum_h x_h) \geq r$ lorsque $\hat{x}_h \rightarrow x_h$. Cette propriété peut être vérifiée avec les points a et b du graphique 8.

On montre maintenant que $p \cdot (\sum_h x_h^*) = p \cdot \bar{x} = r$. En prenant $x_h^* \succsim x_h$ on voit que $p \cdot (\sum_h x_h^*) \geq r$. On sait par ailleurs que $\sum_h x_h^* = \bar{x} \in Y$. Par conséquent, $p \cdot (\sum_h x_h^*) \leq r$. Donc, $p \cdot (\sum_h x_h^*) = r$. Étant donné que $\sum_h x_h^* = \bar{x}$ on en déduit également que $p \cdot \bar{x} = r$.

Plaçons-nous maintenant au niveau des individus h . On veut montrer que $\forall h, x_h \succ_h x_h^* \implies p \cdot x_h \geq p \cdot x_h^*$. Soit en effet $x_h \succ_h x_h^*$. On en déduit que $p \cdot (x_h + \sum_{k \neq h} x_k^*) \geq r = p \cdot (x_h^* + \sum_{k \neq h} x_k^*)$. Ceci prouve que $p \cdot x_h \geq p \cdot x_h^*$.

Ce résultat est insuffisant car nous voulons montrer que $\forall h, x_h \succ_h x_h^* \implies p \cdot x_h > p \cdot x_h^*$.

C'est ici que nous allons nous servir de l'hypothèse d'un panier de consommation « moins cher »⁷⁸, c'est-à-dire $\forall h, \exists x'_h \in X_h$ vérifiant $p \cdot x'_h < p \cdot x_h^*$.

⁷⁸ - Toute allocation optimale au sens de Pareto est le support d'un équilibre général Walrassien pour le vecteur de prix p si, à l'optimum, chaque individu dispose au prix p d'un panier de consommation moins cher que le panier optimal.

Supposons qu'il existe un panier possible $x_h \succ_h x_h^*$ tel que $p \cdot x_h = p \cdot x_h^*$. L'hypothèse du panier moins cher nous permet d'affirmer que $\forall h, \exists x'_h \in X_h$ vérifiant $p \cdot x'_h < p \cdot x_h^*$. Dans ces conditions, $\forall \alpha \in]0, 1[$, $\alpha x'_h + (1 - \alpha)x_h \in X_h$ et $p \cdot (\alpha x'_h + (1 - \alpha)x_h) < p \cdot x_h^*$. Faisons tendre α vers 1 ; la continuité de \succ_h entraîne que $\alpha x'_h + (1 - \alpha)x_h \succ x_h^*$.

Or, nous avons montré précédemment que $\forall h, x_h \succ_h x_h^* \implies p \cdot x_h \geq p \cdot x_h^*$. Il est donc impossible qu'on ait simultanément $\alpha x'_h + (1 - \alpha)x_h \succ x_h^*$ et $p \cdot (\alpha x'_h + (1 - \alpha)x_h) < p \cdot x_h^*$.

Nous avons donc bien montré que $\forall h, x_h \succ_h x_h^* \implies p \cdot x_h > p \cdot x_h^*$.

L'optimum de Pareto est bien le support d'un équilibre où chaque consommateur h maximise son utilité.

2.3.2 Les fonctions du bien-être social

La fonction de bien-être est une fonction directe des niveaux d'utilité des individus et une fonction indirecte de leurs paniers de consommation, donc de leur revenu; étant donné que les paniers de consommation dépendent du revenu réel individuel.

Elle est aussi une fonction qui associe à tout état économique E un nombre d'autant plus grand que cet état est haut placé dans les préférences sociales. Elle est généralement utilisée pour représenter les valeurs de la communauté.

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

L'article fondateur sur les fonctions de bien-être social est dû à Abraham Bergson (1938) et à la suite des travaux et explications fournis par Paul Samuelson (1947) on a pu l'écrire (fonction de bien-être social de Bergson-Samuelson)⁷⁹ de la manière suivante :

$$W = W (U_1, U_2, \dots U_n)$$

Où U_i est l'utilité du consommateur i . Ainsi, pour un état E de l'économie on peut calculer les valeurs prises par les utilités de chaque consommateur i , $u_i = u_i(x_{i1}, x_{i2}, \dots, x_{il})$ et par la suite la valeur correspondante de W . cette fonction est dite Welfariste.

$$W = W (U_1, U_2, \dots U_n)$$

$$W = W(u_1(x_{11}, x_{12}, \dots, x_{1l}), u_2(x_{21}, x_{22}, \dots, x_{2l}), \dots, u_n(x_{n1}, x_{n2}, \dots, x_{nl}))$$

Cette fonction établit donc une correspondance entre le bien-être social (W) et les satisfactions individuelles (u_i) et celle-ci est communément appelée fonction Bergson-Samuelson.

Dans la théorie économique moderne, les préférences d'un consommateur i quelconque sont assimilées à un ordre de préférence sur les paniers de biens. A partir de ce dernier, une fonction d'utilité U_i est construite, en associant à chaque panier de biens, un nombre d'autant plus grand que le panier est élevé dans l'ordre des préférences.

⁷⁹ - Dennis C. Mueller, François Facchini, Martial Foucault, Abel François, Raul Magni-Berton, Mickael Melki, Choix publics, analyse économique des décisions publiques, traduction de la 3^{ème} édition américaine, de Boeck, 2010, page 650

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Elle délivre, la même information que l'ordre de préférence de départ. En conséquence, toute fonction pouvant s'écrire $f(U_i)$, où f est une fonction strictement croissante, est aussi une fonction d'utilité du consommateur i . cette fonction d'utilité est dite ordinale.

La question est alors de savoir quelle forme prend W et quelles sont les caractéristiques des fonctions d'utilité individuelles. On souhaite savoir plus particulièrement si des fonctions d'utilité ordinales sont suffisantes ou s'il est nécessaire de recourir à des indices d'utilité cardinales, et dans ce cas, si des comparaisons interpersonnelles sont nécessaires.

Etant donné que la théorie de l'utilité a évolué au cours du dernier siècle dans le sens d'un rejet quasi unanime des fonctions d'utilité cardinales et de la possibilité de faire des comparaisons interpersonnelles d'utilité, il serait préférable que nous puissions nous en dispenser⁸⁰.

Par la suite, et pour construire une fonction de bien-être social, tout en respectant les deux contraintes :

- les fonctions d'utilité des consommateurs sont ordinales.
- La fonction de bien-être social est cohérente, i.e elle ordonne tout couple d'états économiques quelconques d'une façon invariable, peu importe les fonctions d'utilité choisies pour représenter les préférences des consommateurs.

⁸⁰ - Dennis C. Mueller, François Facchini, Martial Foucault, Abel François, Raul Magni-Berton, Mickael Melki, Op. cité, page 650

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

Une proposition a été émise par Kemp et Ng (1976)⁸¹; Park (1976) considérant que si une fonction de bien-être social vérifie les deux contraintes ci-dessus, elle est considérée comme dictatoriale.

A l'aide d'un exemple nous pouvons illustrer ce résultat. Il s'agit de répartir deux unités d'un bien entre deux consommateurs. On va essayer de tester la cohérence de deux fonctions de bien-être social classiques :

$W = U^1 + U^2 =$ fonction d'utilité sociale additive (Jeremy Bentham)

$W = U^1 U^2 =$ fonction d'utilité sociale multiplicative (Nash)⁸²

Tout d'abord, il faut admettre que les fonctions d'utilité des consommateurs associent les nombres 0, 2 et 3, au fait de consommer 0, 1 et 2 unités du bien, respectivement. On va obtenir le tableau suivant. Sous cette hypothèse, les deux fonctions de bien-être social classent l'état E^1 (la répartition égale), au dessus des deux autres états.

Fonction de bien-être social additive et multiplicative

Etat	Conso.1		Conso.2		W	
	x_1	U^1	x_2	U^2	U^1+U^2	$U^1 U^2$
E^0	0	0	2	3	3	0
E^1	1	2	1	2	4	4
E^2	2	3	0	0	3	0

⁸¹ - Dennis C. Mueller, François Facchini, Martial foucault, Abel François, Raul Magni-Berton, Mickael Melki, Op. cité, page 652

⁸² - Dennis C. Mueller, François Facchini, Martial foucault, Abel François, Raul Magni-Berton, Mickael Melki, Op. cité, page 662

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

En principe, l'utilité étant une notion ordinale, le classement social ne doit pas être modifié par une transformation croissante des fonctions d'utilité, comme par exemple :

$$U^1 = a U^1 + b, \quad \text{avec } a > 0 \text{ et } b \text{ quelconque.}$$

Pourtant, en prenant : $-a = 3$ et $b = 0$, le tableau devient :

Etat	U¹,	U¹, + U²
E ⁰	0	3
E ¹	6	8
E ²	9	9

Et l'état E² est désormais classé en premier par la fonction de bien-être social additive;

$a = 1$ et $b = 5$, le tableau devient :

Etat	U¹,	U¹, U²
E ⁰	5	15
E ¹	7	14
E ²	8	0

Et l'état E⁰ est désormais classé en premier par la fonction de bien-être social multiplicative.

A la fin nous pouvons dire qu'il existe plusieurs fonctions de bien-être social (Harsanyi, Sen, Dagum, Yitzhaki, Sheshinski, Fleming...),

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

mais nous n'allons pas et nous ne pouvons pas les expliciter et les citer tous.

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons évoqué de manière explicite les justifications de l'intervention publique entre autres les externalités, les biens publics, la gestion de l'incertain et la concurrence imparfaite ainsi que l'asymétrie de l'information qui représentent des lacunes du marché d'où la nécessaire intervention de l'Etat pour y remédier.

Il est à rappeler, que l'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale s'opère par différents moyens à savoir :

- la réglementation ; à travers les lois et les décrets ..., permettant la régulation de l'activité.
- par la politique monétaire, en moyennant les différents taux d'intérêts.
- et par la politique budgétaire à travers les dépenses publiques (fourniture des biens collectifs, les transferts sociaux, ...etc.) et par ses recettes (la fiscalité, ...etc.)

Dans une seconde phase, la notion du "bien-être social" a été mise en évidence ainsi que les différentes théories traitant du sujet.

Ainsi, si l'Etat évite les contrôles directs sur les marchandises et les capitaux, il cherche néanmoins à améliorer la compétitivité de l'ensemble de l'économie, en fixant des règles de gestion de la monnaie, du

Chapitre2:

Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être

chômage, des politiques sociales, des externalités, de l'environnement, des politiques structurelles et le maintien de la cohésion sociale.

Les décisions prises par chaque agent économique sur la base de l'information disponible permettent une allocation optimale des ressources.

En espérant maximiser leur bien-être, les individus "maximisent le bien-être de la société dans son ensemble". Cette idée a été formulée par les économistes néoclassiques à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle, par Léon Walras et Vilfredo Pareto en premier.

Ainsi d'après les deux théorèmes du bien-être, à chaque économie de marché correspond un optimum de Pareto et, réciproquement, chaque optimum de Pareto peut être décentralisé en un mécanisme de marché.

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Introduction

L'économie algérienne a connu plusieurs réformes depuis l'indépendance.

Les politiques économiques entamés en vue du passage de l'économie administrée vers l'économie de marché ont eu certes des impacts positifs sur les équilibres macroéconomiques (financiers et monétaires) du pays mais ont eu des conséquences néanmoins néfastes sur le plan social des différentes catégories de la population (chômage, inégalités des revenus, augmentation de la pauvreté, déperdition scolaire, délinquance ...).

Cette constatation ayant prévalu surtout au cours de l'application du programme d'ajustement structurel entamé durant la période post 1993 où le pays traversait une étape très difficile caractérisée par une gène financière et des indicateurs économiques très bas ainsi que des tentions politiques caractérisées par le terrorisme.

A partir de 1999, la croissance économique a vue un essor grâce à la forte augmentation des cours du pétrole et aussi à l'amélioration de la pluviométrie qui a favorisé la production agricole.

Toutes ces conditions ont concourues à une amélioration des agrégats économiques qui ont permis à l'Etat de relancer des programmes de développements dans tous les secteurs afin d'atténuer les disparités et les inégalités sociales et améliorer le bien-être de la population.

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Ce chapitre sera consacré à la présentation des spécificités de l'économie algérienne qui ont prévalu depuis l'avènement des réformes économiques entreprises des 1989 à nos jours.

Seront présentées ensuite, quelques analyses rapportées par des économistes traitant des dépenses publiques et leurs impacts sur l'évolution de l'économie algérienne.

Section 1 : Evolution de l'économie algérienne de 1989 à 1999

Depuis que l'Algérie a acquis son indépendance ; les pouvoirs publics ont axé la politique de développement selon le modèle socialiste. Les programmes de développement économique et social furent drainés par une politique purement centralisée.

Si l'on remonte plus avant dans l'histoire, l'économie algérienne a été marquée par la nature de la colonisation, dite de peuplement, notamment sa violence ainsi que celle de la décolonisation, profondément dévastatrices en termes d'acculturation et de destruction des structures économiques traditionnelles. En héritage de cette période, une conception particulièrement radicale de la modernité va se traduire par un projet d'industrialisation tendant à se confondre avec la modernisation elle-même et se soumettre tous les aspects de l'économie et de la société.

Durant les années soixante dix; les différents projets ont été soutenus essentiellement par les revenus provenant des hydrocarbures notamment en tant que principale source de revenus d'exportation. Cette

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

période s'est caractérisée par une croissance importante du secteur public dans le PIB sachant que les données statistiques du ministère des finances enregistrent un taux de 65,42% en 1978 contre 34,07% en 1969⁸³. Aussi, cette période fut caractérisée par un constat intégrant quatre éléments à savoir :

- 1- Dépendance des institutions à l'égard des politiques de planification centrale.
- 2- Monopole du commerce par l'Etat.
- 3- Dépendance totale du financement par des recettes provenant des hydrocarbures
- 4- Cette période fut également marquée par la faiblesse des infrastructures et d'un système bancaire fragile.

L'industrialisation massive, au détriment du développement de l'agriculture qui fut soumise au principe d'autogestion, devait symboliser l'indépendance du pays.

Dans le milieu des années quatre-vingt on assiste à la chute imprévue des cours du pétrole. La politique de développement entamée dès lors par le gouvernement, qui fût basée sur un système de planification centralisée a été mise en échec par la récession économique.

Cette période a été marquée par une hausse des prix des produits à l'importation, entraînant par ailleurs un alourdissement de la balance des paiements provoqué par l'endettement extérieur.

⁸³ - William C. Byrd, "contre performances économiques et fragilité institutionnelle", confluences méditerranée, n° 45 printemps 2003.

Chapitre 3 : **Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie** **et analyse de quelques agrégats macro-économiques**

Sur le plan interne (national) ; La récession économique ayant provoqué un accroissement du taux de chômage et le recours vers la restructuration des entreprises a été nécessaire.

Plusieurs mesures ont été prises pour parvenir à la stabilité macroéconomique et des efforts accrus furent consentis dans le domaine macroéconomique, notamment par la mise en œuvre de programmes de réforme, avec l'appui et sous la supervision du Fonds monétaire international afin de permettre la transition de l'économie Algérienne vers l'économie de marché.

Ces réformes avaient pour objectif d'instaurer des éléments macroéconomiques permettant la stabilité des programmes de développement et l'ajustement structurel des entités, visant à améliorer l'efficacité dans la gestion des ressources économiques et l'amélioration de leurs capacités productives.

Jusqu'en 1988, l'État avait été le premier employeur et le principal acteur économique. Il dirige, administre, régule, planifie, fixe les prix et détermine les stratégies des entreprises majoritairement publiques.

Les réformes structurelles exigèrent un renouveau à la fois dans les domaines de la fiscalité, de la formation, des règles de la concurrence et du système bancaire et bien d'autres domaines.

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Cette forme d'ajustement volontaire devait rendre non crédible le système de « l'Etat Providence » ; le contrat social s'effrite entre la population et la classe dirigeante ouvrant la voie à l'instabilité politique.

Ces réformes structurelles étaient la conséquence des déséquilibres économiques qui furent très profonds c'est ainsi que toutes les thérapies imaginées au cours de la période allant de 1991 à 1993 se sont avérées inefficaces et que la situation politique du pays fut marquée par une très forte violence⁸⁴.

Ainsi, des accords avec les institutions internationales (FMI, banque mondiale) ont été signés et présentés à la population comme l'unique solution de sortie de la crise économique.

Dès la signature de l'accord avec le FMI et l'acceptation du rééchelonnement de ses dettes extérieures avec les clubs de Paris et de Londres en Avril 1994, l'économie algérienne s'est vue soumise au programme d'ajustement structurel qui visait faut il rappeler à assurer les grands équilibres macro-économiques et par la même préparer des conditions favorables à la relance de la croissance.

Cet engagement fût retardé depuis l'avènement de la crise en 1988 jusqu'en 1993 date à laquelle le service de la dette extérieure avait enregistré un taux de 86%⁸⁵, tandis que le pays nécessitait des importations de produits essentiels (alimentation, médicaments,

⁸⁴ Ahmed Bouayacoub, "économie algérienne et programme d'ajustement structurel, printemps 1997 page 77

⁸⁵ Ahmed Bouayacoub « répartition du revenu national et catégories sociales » (1969-1987 »Revue du CREAD N°34,1993-Alger.

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

équipements) d'une valeur presque équivalente à celle des exportations, soit une enveloppe de dix milliards de dollars. Les pouvoirs publics s'attelaient à rembourser le service de la dette, et ce depuis 1994, avec une augmentation du taux de remboursement avoisinant (92%).

S'agissant de la croissance, il y eût évolution de la croissance économique en l'année 1996 de 4% ; un taux jugé comme satisfaisant en comparaison aux périodes 1993 et 1994 où les taux de croissances furent considérés comme négatifs.⁸⁶

A travers ce présent chapitre nous essayerons d'apporter plus de détails concernant l'évolution de l'économie algérienne. Seront élucidées aussi les différentes actions entreprises par les pouvoirs publics dans le cadre des réformes entamées depuis le début de la crise économiques ainsi que pour la transition vers l'économie de marché; et les principaux résultats auxquels a abouti le programme d'ajustement structurel qui fût adopté par le gouvernement dès avril 1994.

1.1 Bref aperçu de l'économie Algérienne avant 1980

1.1.1 Début de la construction et nationalisations :

Les secteurs clés de l'économie Algérienne sont marqués par les effets de la nationalisation et la création d'entreprises publiques ; c'est ainsi que le processus de la planification centralisée fût mis en pratique. Cette prise de décision à un niveau central avait pour objectif la création d'autres secteurs de revenus autres que ceux des hydrocarbures.

⁸⁶ Conseil national économique et social (CNES), Alger, 1997.

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

L'Etat Algérien ayant opté dans un premier temps à la nationalisation du secteur minier et bancaire (1966) ; ainsi que la nationalisation de la filière de distribution des produits pétroliers (année 1967). Entre 1967 et 1969, intervient l'opération de mise en marche du plan triennal devant asseoir les moyens matériels en vue de la réalisation de plans futurs. En amont l'on assiste à la nationalisation du secteur des hydrocarbures (1971).

Le parachèvement des institutions publiques a permis du moins, à renforcer la base industrielle de développement qui reposait essentiellement sur les ressources provenant des hydrocarbures. L'investissement global s'est multiplié ainsi par 15 durant la même période. On relèvera que cette croissance étant due au fait que l'Algérie, était considérée à vocation agricole et avait opté pour le développement d'un modèle à tendance socialiste tout en privilégiant la politique de substitution à l'importation et la mise à niveau d'une base industrielle s'appuyant sur les ressources provenant des hydrocarbures afin de d'établir un équilibre soutenu dans les différents secteurs de l'économie.

1.1.2 L'endettement des entreprises publiques :

Les entreprises publiques avaient été chargées de réaliser les objectifs visant à instaurer la base infrastructurelle de l'économie; et par la même aidant les collectivités locales à se promouvoir sachant qu'elles ne disposaient pas assez de moyens (humains, financiers et matériels).

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Ces entreprises étaient mises sous la tutelle du secrétariat d'Etat au plan; et instituées dans le cadre d'une planification globale. Les différentes infrastructures reposaient dès lors sur le poids de l'endettement interne et externe et avaient la particularité de ne pas obéir aux règles de partenariat (en matière de capital) avec les entreprises étrangères et se permettaient de bénéficier d'un fonds de roulement fourni par les banques d'Etat sous formes de découvert à un taux de remboursement faible fixé conventionnellement par le gouvernement.

Durant la période **1968-1980**; le taux d'Investissement public en pourcentage du PIB a été de l'ordre de 45%, nettement supérieur à celui des pays à revenu moyen qui se situait aux environs de 26%; Le taux de croissance annuel moyen avoisinait 6%⁸⁷.

1.1.3 Des secteurs agricole et industriel :

Le système autogéré fût mis en place dès l'indépendance, objectivant la révolution agraire.

Dés lors l'Algérie ne pouvant satisfaire ses besoins en produits agricoles; c'est ainsi que la facture alimentaire pesante d'année en année; s'est vue amortie grâce aux recettes pétrolières qui subirent un contre balancement au lendemain du choc pétrolier (1973).

Au vu de la précarité du secteur de l'agriculture et de l'industrie légère (industrie agroalimentaire entre autres); l'Etat a opté pour le

⁸⁷ - Banque d'Algérie

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

financement extérieur profitant d'une situation favorable des marchés financiers à l'échelle internationale.

Néanmoins, les coûts des investissements ainsi que l'incapacité pour les entreprises à réaliser des surplus ayant conduit à l'installation du système d'économie d'endettement. La non maîtrise d'une planification, ayant induit une absence d'adéquation entre les différents secteurs de l'économie (industrie, travaux publics, agriculture, hydraulique ...).

1.2 L'économie algérienne après 1980

1.2.1 L'opération de restructuration des entreprises

Plus d'une centaine de sociétés nationales ont été restructurées vers le début des années 1980.

Durant cette période, les ressources de l'Etat étaient consacrées essentiellement vers la consommation. Les prix à la production étaient fixés par les pouvoirs publics; et que les biens et services étaient subventionnés pour leur majorité par le trésor public.

Parallèlement; pour l'agriculture dès 1982; quatre années précédant le choc pétrolier; la révolution agraire est abandonnée bien que cette dernière a apporté certains bienfaits sur le plan social tel (fixation des populations par l'implantation des villages agricoles).

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

On retourne au système des domaines autogérés (domaines agricoles socialistes) après la dite période d'abandon de la philosophie de la révolution agraire, puis vers les années 1987, le ministère de l'agriculture a mis en place l'autre projet qui sera voué à l'échec (Les Exploitations Agricoles Collectives).

1.2.2 La crise économique et l'impact du choc pétrolier de 1986⁸⁸

La crise économique qui a débuté en Algérie, entre 1983 et 1984 fût aggravée dès 1986, par la chute des prix du pétrole et du dollar devant réduire les revenus des exportations des hydrocarbures qui représentaient au fait plus de 96% de l'ensemble des exportations effectuées par le pays.

La consommation alimentaire était financée jusqu'ici par le produit des exportations à hauteur de 80%, alors que l'Algérie avait cependant accès aux marchés internationaux de capitaux sans difficultés jusqu'en 1988.

Les recettes pétrolières commençaient à décroître; faisant chuter la croissance et les réserves de change et c'est ainsi que la paupérisation s'installa progressivement.

Cette situation défavorable sur le plan économique et social, devait permettre l'accentuation des pénuries et la corruption bien que le commerce extérieur était sous le monopole absolu de l'Etat.

⁸⁸ Omar Benderra , "Economie Algérienne 1986-1998 : les réseaux aux commandes de l'Etat", Extrait de la méditerranée des réseaux, Marchands, Entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb, sous la direction de Jocelyne Cesari, Maisonneuve et Larose ,Octobre 2002, Algeria Watch-31-07-2012.

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

S'ensuit la période d'endettement des entreprises publiques et du déficit budgétaire et le recours massif à l'endettement extérieur à court terme afin de permettre le financement des inputs de l'industrie et les grands chantiers d'infrastructure.

1.3 Le début des réformes économiques

1.3.1 Les accords stand by

L'Algérie avait opté pour la négociation avec la banque mondiale un financement destiné à l'ajustement structurel qui devait concerner la totalité des secteurs économiques; dès 1988, les accords furent signés avec la Banque Mondiale (BM) par le biais de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD).

Coïncidant avec les événements du 05 octobre 1988; la balance des comptes courants ayant connu un déficit de plus de 2,09 Milliards de dollars soit l'équivalent de 78,2% des recettes des exportations. L'instabilité du marché pétrolier mondial avait contraint les pouvoirs publics à se concerter avec « Bretton-Woods »⁸⁹.

Le système de contrôle systématique des importations vient d'être remplacé par un mécanisme souple d'allocation de devises aux

⁸⁹ - La Banque d'Algérie; les recettes en devises en 1988 avaient chuté de 12% par rapport à 1987, entre 1985 et 1986 elles passent de 13,08Md\$ à 8,06 Md \$. Concernant les importations : elles passent de 8,8 Md\$ en 1985 à 7,88 Md\$ en 1986 – Le montant de la dette arrivée à échéance passe de 4,93 Md \$ en 1985 à 4.95 Md \$ en 1986. S'agissant du ratio du service de la dette/Exportation : elle passe de 35 % à 54,3% entre 1982-1984 jusqu'à 1986.

Chapitre 3 : Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

entreprises, leur permettant ainsi de financer leurs investissements et produits provenant de l'extérieur.⁹⁰

Dés 1986; Le processus de réformes ayant visé à séparer le trésor public (principal pourvoyeur des institutions publiques) de l'institution financière (la banque centrale) qui avait pour rôle d'agir en amont du trésor public afin de fournir les liquidités nécessaires pour financer les projets d'investissements et programmes de développement.

Avec la promulgation de loi de 1988, prônant l'indépendance des institutions publiques, et la nouvelle réglementation instaurée pour les institutions bancaires; définissant leur statut en matière de financement définit selon les normes du FMI (fonds monétaire international), un accord Stand-By 1 a été ratifié le 31 mai 1989 entre l'Algérie et le FMI servant à soutenir le programme des réformes politiques adoptées par les pouvoirs publics.

Suivant cet accord l'Algérie s'était engagée, pour créer les conditions nécessaires dans l'objectif de s'intégrer dans une économie de marché ; d'autre part, les exigences du Fonds Monétaire International avaient été confinées par un certain nombre de recommandations notamment :

- Mettre fin au monopole du commerce (intérieur et surtout extérieur) entrepris jusqu'ici par l'Etat.

⁹⁰ Seules les importations financées sur les crédits de plus de 90 jours sont soumises au contrôle de la banque centrale « Loi 90/10 du 14 Avril 1990 » ; loi relative à la monnaie et au crédit, prévoyant par la suite la possibilité d'installation dans le pays pour les concessionnaires et grossistes.

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

- Retrait de l'État de l'activité économique et d'abandonner la politique de consolidation, ouvrant la voie pour le secteur privé et de poursuivre une politique de privatisation.
- De réformer le système fiscal et la rationalisation de la consommation et de l'épargne publique et privée.

Cette démarche a conduit à un certain nombre de conditionnalités s'agissant de la politique monétaire qui fût appelée à être de plus en plus rigoureuse :

- La suppression du déficit budgétaire (application des méthodes de restriction : la diminution des effectifs dans le secteur public, ainsi que les restrictions des dépenses dans le domaine de la protection sociale)
- La poursuite de la dépréciation de la valeur du dinar.
- Adoption de la loi permettant la flexibilité des prix.

Au cours de l'année 1989 ; il fût créé le marché monétaire entre les banques commerciales.

L'accord de 1991 « Stand-by 02 » portant sur une enveloppe de 400 millions de dollars devait raffermir les promesses tenues par l'institution internationale sans pour autant faire référence aux stigmates de la récession économiques qui étaient toujours présents.

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Cet accord conclu avec le FMI, stipule :

- La libéralisation du commerce extérieur avec abrogation des restrictions en matière d'importation et d'exportation de produits (secteur privé et public).
- L'implication d'un contrôle quantitatif du crédit bancaire consenti pour les entreprises publiques avec notamment majoration du taux d'intérêt.
- Adoption de la loi sur la monnaie en instituant une autonomie franche de l'institut d'émission à l'égard du trésor.⁹¹
- La mise en œuvre au cours des années 1990-1991 d'un marché libre de devises accompagnée d'une forte dévaluation du dinar.
- Déréglementation des prix des biens et services.
- Contrôle rigoureux des salaires.
- Rationalisation du système fiscal et du régime douanier sous la supervision des experts de la banque mondiale.

La loi sur la monnaie et le crédit devait établir; une forme d'indépendance de l'institut d'émission à l'égard de l'Etat et devait permettre par ailleurs; à l'investissement étranger de s'intégrer progressivement dans l'économie nationale (secteur non compris sous le monopole de l'Etat) malgré de fortes résistances à caractère politique et social. Le cours du dollar devait atteindre 18,5 dinars⁹².

⁹¹ Un décret de février 1991 ; dérègle le commerce extérieur tandis que la Banque d'Algérie instaure la convertibilité commerciale du dinar ; mais ces décisions restent sans effet en l'absence de ressources en devises néanmoins une loi sur la monnaie et le crédit est promulguée loi 90-10.

⁹² - Le taux de change est porté à 22 dinars par une dévaluation opérée en septembre 1991 ; stabilisé durant le deuxième semestre de l'année 1994. Le régime des prix libres s'étend à un nombre important de produits ; les prix des denrées alimentaires de base, ainsi que les transports et les produits énergétiques subissent de fortes majorations par suite des réductions partielles opérées par l'Etat sur leurs subventions.

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Sur le plan social ; un filet d'assistance est mis en place afin de contrecarrer la paupérisation de la population à bas revenu (Ce filet social concernait essentiellement les familles nécessiteuses).

Le financement de l'ensemble des actions macro-économiques est effectué par différents crédits bilatéraux (encours de la dette bancaire et prêt de la banque mondiale). Afin de préparer des actions ultérieures de restructuration⁹³ ; La banque mondiale à cet effet avait pour sa part réalisé un audit auprès de vingt deux entreprises étatiques rattachées principalement au secteur de l'industrie lourde ainsi que les banques commerciales.

A l'expiration du deuxième accord Stand-by ; les autorités algériennes sollicitent du FMI un arrangement à moyen terme mais n'obtient au fait que le principe d'un accord Stand-by de courte durée par manque de visibilité politique qui prévalait durant cette période dans la sphère politique et sociale du pays. La cessation de paiement est déclarée fin 1993 ; due à l'insuffisance de capitaux étrangers et la baisse du prix de pétrole⁹⁴.

L'Etat ayant entrepris certaines actions considérées comme souveraine par certains analystes nationaux allant même jusqu'à dénoncer les réformes économiques précédentes par le rétablissement de la

⁹³ - Privatisation des entreprises ; ainsi que la promulgation de textes législatifs concernant la dissolution des firmes publiques dans l'objectif d'améliorer la fluidité des capitaux dans les différents marchés et c'est ainsi que dès 1993 l'Algérie consent à promulguer le code des investissements qui demeure néanmoins sans impact sur la rentabilité et la nature du marché (rentabilité en dehors des hydrocarbures).

⁹⁴ - Hocine Benissad, " le plan d'ajustement structurel ", Confluences, 1997, p 107-118

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

dépendance l'institut d'émission à l'égard du trésor public quant à la gestion de l'expansion de la dette publique et le déficit budgétaire.

En mai 1994, un troisième accord « Stand-by 03 » a été signé; l'Etat Algérien avait au fait bénéficié suite à cet accord d'un financement compensatoire de l'ordre de 1 Mrd\$.

Etalé sur une période d'un an ; cet accord comporte quatre dispositions majeures :

- 1- Approbation du principe de la déréglementation généralisée au niveau des prix concernant surtout les produits à l'importation et essentiellement les produits de base ; ces derniers avaient enregistré une forte hausse due à la dépréciation du cours du dinar local ainsi que la réduction des subventions. Le même effet affecte les prix des produits énergétiques ainsi que la ressource hydrauliques (eau potable).
- 2- La monnaie nationale (le Dinar) subissant une dévaluation pour les opérations externes de plus de 50% car la banque d'Algérie ayant abandonné la gestion administrative du taux de change et ayant procédé à une opération de vente périodique de devises aux enchères.
- 3- Dès l'avènement de l'exercice 1994 ; les pouvoirs publics ayant renoncé à la politique de protectionnisme traditionnellement acquise. C'est ainsi que la libéralisation du commerce extérieur fût accompagnée de la convertibilité commerciale effective du dinar dans l'objectif d'intégrer l'économie nationale dans le marché de la mondialisation.

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

- 4- Avec la promulgation de la nouvelle loi sur le crédit ; une plus grande maîtrise des flux monétaires fût imposée par le biais notamment de la hausse du taux d'intérêt; ainsi que les contrôles quantitatifs ponctuels opérés quant aux crédits consentis à l'économie et les avances du trésor.

L'objectif majeur de la politique économique durant la période (1992-1993) qui fût longtemps perturbé ayant appelé à l'usage de l'outil fiscal (alourdissement de l'impôt) parallèlement à des pratiques d'austérité concernant les dépenses publiques afin de réduire les déficits budgétaires.

Insistant sur la nécessité de la restructuration des entreprises publiques et le passage à la privatisation des entités étatiques qui représentaient une part de 75%⁹⁵ dans le secteur industriel, du bâtiment et des travaux publics (entreprises hors hydrocarbures); le FMI avait bien reconnu que l'Algérie avait bien respecter ses engagements et précisément par rapport aux deux derniers accords.

L'on assiste en effet à une vague de dissolution des entreprises non performantes locales et nationales, résultat allant paradoxalement à contre courant des objectifs fixés par le FMI ainsi que les prémonitions de la BIRD (Bureau international de reconstruction et de développement).

Le recours par intermittence à la banque mondiale et au FMI a été nécessaire (1994) ; cependant le programme d'ajustement structurel a été

⁹⁵ - Hocine Benissad, op cité

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

ciblé sur le rythme de croissance des secteurs clés, à savoir : le secteur industriel, l'agriculture; le secteur de l'habitat entre autres.

Au cours de cette période plusieurs actions ont été menées :

- Dissolution de plusieurs entreprises publiques et entame de la privatisation.
- Réforme du système bancaire
- Encouragement à l'exportation des produits locaux.
- l'institution d'un mécanisme de bourse «des valeurs mobilières» pour soutenir l'opération de privatisation et la collecte de l'épargne publique et privée.

Par le biais de ces différentes réformes; l'Algérie devait s'engager dans le système de l'économie mondiale « l'économie de marché ». Ces réformes sont élaborées sur plusieurs étapes; néanmoins beaucoup de difficultés ont surgies du fait que le nouveau système est basé sur « le principe de la libre concurrence ».

S'agissant du financement; il y eût désistement du trésor public par rapport aux projets d'investissements qui furent pris en charge par les crédits octroyés par les banques et c'est ainsi que de nouveaux mécanismes ont été élaborés et mis en place par la banque centrale afin de mieux contrôler la politique budgétaire et monétaire entre autre.

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

1.3.2 Le plan d'ajustement structurel et son impact sur la vie économique et sociale

L'économie Algérienne se caractérisait durant la phase de pré-ajustement par une gestion dite centralisée à savoir⁹⁶ :

- une planification impérative drainée par un secteur public, productif devant servir de relais aux actions politiques et sociales entreprises dès lors par les autorités publiques.
- Administration des prix sur les marchés officiels de biens, ainsi que l'exercice d'un contrôle sur les salaires.
- Restriction de change de monnaies ainsi que ; la fixation du dinar jusqu'en 1987 qui fût en cours de surévaluation.
- Monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, mis à part le secteur privé qui bénéficiait toujours des importations de biens et services, dont le financement était opéré par le biais de devises étrangères provenant du marché parallèle.
- Apparition d'un secteur privé informel ; parallèlement au privé formel relativement efficace.

Cette mutation systémique est rendue complexe et coûteuse retraçant sans doute les traits d'une réforme où prédominent des visées d'ordre juridique et institutionnel allant à contre courant des évolutions du monde économique et social.

Jusqu'en 1992, les programmes Stand-by ont permis le soutien de la communauté internationale aux différents programmes entrepris par le

⁹⁶ - Hocine Benissad, op.cité

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

pays ; le service de la dette fût assuré malgré sa pesanteur sans incident et le marché national des biens de consommation de base et d'équipement fût assuré sans rupture; néanmoins les avoirs en devises étrangères furent amoindris, ce qui a drainé en suspens les arriérés de paiements extérieurs en matière de commerce extérieur.

A partir de 1994 avec la disparition des pénuries au moyen d'importations libres, on assiste après l'opération de rééchelonnement de la dette, à l'amélioration de l'état des paiements extérieurs.

Les arriérés de paiements sont apurés malgré la suspension par certaines compagnies d'assurances crédits consentis pour l'Algérie (Hermès en Allemagne, SACES en Italie...). Le service de la dette régresse de 51,9% à un taux de 31,5% pour la période allant de 1994 à 1995 avec une nette amélioration des avoirs en devises (soit 320 millions de dollars en 1990 à 800 millions de dollars en 1996 sous l'effet d'un taux de change favorable à la balance commerciale Algérienne)⁹⁷.

Sachant que le programme d'ajustement structurel ayant permis de consolider certains critères de performance notamment à essence financière ; il n'en demeure pas moins que le niveau de vie de la population ayant régressé de manière paradoxale, entraîné par une récession économique inapte à endiguer l'inflation et la réduction de la vulnérabilité structurelle de l'économie Algérienne.

⁹⁷ - Hocine Benissad, op cité

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Vu le contexte socio-économique du pays qui fût en perpétuelle instabilité ; les pouvoirs publics ont institué des mécanismes de protection servant à promouvoir le niveau de vie de la population.

Les différents arrangements effectués avec le FMI ont eu pour résultat la diminution de la demande globale. Cet aspect était considéré par les instances internationales comme moyen nécessaire et déterminant pour le rétablissement des équilibres financiers internes et externes. Il fût considéré par conséquent l'élément principal dans la formation du coût social.

Dès 1993; on assiste à une dégradation progressive du niveau de vie de la population et l'extension de la pauvreté dont les indicateurs sont décrits par la baisse du produit et de la consommation par tête d'habitant (1985-1995)⁹⁸.

D'autre part, le taux de croissance de l'économie ayant enregistré une ascendance durant les années 1995 et 1996, cela étant dû aux bienfaits de la pluviométrie considérée comme facteur exogène.

Cependant, depuis 1986; Le produit global (hors hydrocarbures) ayant connu une récession expliquée par :

- La compression de l'investissement direct opérée par l'Etat.

⁹⁸ - Au cours de cette période la consommation per capita descend de 1250 Dollars à 1040 dollars : plusieurs facteurs expliquent cette situation / La dérèglementation des prix ; la dépréciation du taux de change ; le blocage des revenus fixes ; les salaires qui sont impayés par bon nombre d'entreprises publiques ; un accroissement démographique associé à un taux de chômage croissant (19% en 1986 26% en 1996).

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

- L'effondrement de l'investissement des firmes publiques souffrant de déséquilibres financiers.
- Retrait ou diminution de l'investissement privé faisant suite à l'instabilité politique ; les incertitudes économiques et le contexte sécuritaire entre autres (sauf dans le secteur des hydrocarbures où l'investissement étranger étant sécurisé sous l'effet d'un amendement du code pétrolier suite aux nouvelles découvertes de gisements de gaz et de pétrole).

A noter que le marasme économique a été provoqué par la contraction de la demande intérieure suite à l'ajustement structurel, processus qui a affaibli les opportunités de la production nationale victime de l'ouverture à l'économie de marché.

Tableau n°1 : Evolution du produit global hors hydrocarbures en (%)

Année	1987-1992	1993	1994	1995	1996
Taux de croissance hh	- 0.6	- 2.9	+ 0.5	+ 4	+ 4

Source : ONS

La libéralisation de l'économie et son renforcement dès l'année 1991 intensifient les pressions inflationnistes suscitant l'attention et l'inquiétude du FMI qui préconisa une fois atteints les objectifs en matière de levée de contrôle sur les prix par les pouvoirs publics; une action de désinflation.

En 1996, le bond inflationniste se relâche; en raison du tassement relatif des mesures d'ajustement macro-économique et de la stabilisation

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

du cours du Dinar suite à l'augmentation des réserves de change et du rétrécissement de la demande à l'importation.

La hausse des salaires décidée par le gouvernement en 1997 aggrave le processus inflationniste. Par ailleurs le système indemnitaire et l'allègement de la taxation des faibles revenus instaurés à l'approche des premières législatives de 1991; afin de contenir l'impact social de la réduction du soutien aux prix, sont supprimés en 1994.

Deux raisons peuvent expliquer cette mesure : l'absence de toute contre partie (ou participation à l'effort) exigée des démunis bénéficiant du filet social et le nombre quasi important des ayants droits dont le recensement est effectué par les partis politiques à visé électoraliste.

En 1994, un autre filet social est mis en place, financé par le budget de l'Etat ciblant deux catégories de la population. La première étant exclue du marché du travail pour des raisons médicales, et concernait 350000 personnes âgées ou handicapées sans ressources. La deuxième concernait 400000 jeunes (en 1996) qui été employé temporairement dans les municipalités, ses même jeunes pouvait bénéficier aussi d'une allocation chômage (elle concernait 30000 jeunes).

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Section 2 : la période post 1999 à nos jours

2.1 Le plan de soutien à la relance économique (PSRE) (Année 2000)

Entre 2000 et 2001 ; le gouvernement Algérien ayant mis en place un plan de soutien à la relance économique (PSRE) afin d'impulser une dynamique de croissance à une économie dont les performances ne furent guère satisfaisantes associées à une situation politico-sociale fragile devant nécessairement aggraver la détérioration du niveau de vie de la population.⁹⁹

La situation macroéconomique de l'Algérie durant les années 2000 a été caractérisée par un compte courant excédentaire et une baisse du ratio du service de la dette (19,8 en 2000 contre 45.5% en 1998). L'on constate une nette amélioration des équilibres financiers, la situation monétaire maîtrisée et une inflation contenue à moins de 1%¹⁰⁰. Paradoxalement on assiste à un taux de croissance insuffisant et des conditions sociales des populations, difficiles.

Il faut observer que malgré la conjoncture pétrolière favorable ; la croissance moyenne étant de 3% enregistrée au cours des cinq dernières années (entre 1995-2000) ; néanmoins ne permet pas pour autant de répondre aux besoins de la population notamment en matière d'emplois.

⁹⁹ Le PIB en volume ayant augmenté de 2.1 % en 2001 contre une croissance de 2.5 pour 2000 –Le taux de chômage continuait à approcher le seuil de 30%. -Perspectives économiques en Algérie-BAID-OCDE-2003

¹⁰⁰ Dossier : stratégie de relance économique « 2001-Plan triennal de relance économique (PSRE) -En 2001 La croissance fût inégale entre les secteurs (dans les hydrocarbures : baisse de 5.1% en 2001) et une situation socio-économique délétère.-Rapport :BAD-OCDE-2003

Chapitre 3 : **Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie** **et analyse de quelques agrégats macro-économiques**

Ce taux de croissance étant lié aux faibles performances des secteurs productifs et aggravé en l'occurrence par l'extension des activités informelles ainsi que la stagnation des investissements, et de la mauvaise situation sécuritaire. Les procédures administratives ainsi que les comportements bureaucratiques ont constitué aussi des obstacles au développement des investissements.

Cette situation engendre l'accumulation d'un ensemble de besoins non réalisés et insatisfaits notamment en matière d'emploi, de logement et d'équipements socio-collectifs influant sur le cadre de vie de la population.

Les performances macroéconomiques comme il a été rappelé ; n'ont pas permis pour autant de répondre aux aspirations légitimes de la population algérienne que sont : le relèvement du niveau de vie; la stabilité de l'emploi et la sécurité économique.

Faut-il rappeler que les programmes d'ajustement mis en œuvre pour rétablir les équilibres macroéconomiques ont produit une réduction du niveau de vie moyen des populations.

Ces programmes en effet visaient à travers des réformes structurelles ; à transformer le cadre de fonctionnement de l'économie nationale et lui permettre de s'intégrer graduellement au sein de l'économie mondiale.

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Les résultats évoqués n'ont pas été satisfaisants du fait que les objectifs attendus ne furent pas ainsi réalisés à savoir (la relance de l'appareil productif et des aspirations en matière de progression du niveau de vie des populations).¹⁰¹

Même au vu des efforts consentis; la stagnation économique ayant conduit à des compressions d'effectifs et une régression sociale amplifiée par les effets du terrorisme (telle la destruction des infrastructures, les tensions constantes et les mouvements des populations qui ont en résulté. Cette stagnation a eu en effet des répercussions sur le revenu des ménages entraînant de ce fait la détérioration du pouvoir d'achat et la dépréciation de leur niveau de vie. Cette situation se traduisant par une pauvreté accrue d'une majeure partie de la population intégrée dans le champ des inégalités sociales.

C'est ainsi que les pouvoirs publics ont observé que le programme de réforme étant intimement lié à des conditions bien définies; à savoir : une bonne préparation de l'espace économique (infrastructures et réglementation) ; le renforcement des capacités locales de production; la mobilisation de l'épargne locale, promotion de l'investissement privé local; ainsi que l'amélioration du pouvoir d'achat des populations.

Les actions de l'Etat avaient consisté à encourager les projets d'investissements devant absorber la main d'œuvre locale à haute

¹⁰¹ Taux de pauvreté : année 2000 : 0,8% et 0.6 % 2005- Le seuil de la pauvreté alimentaire (SA) est déterminé à partir d'un besoin minimum de 2100 calories par personne et par jour .Quant au seuil de la pauvreté générale , outre le seuil alimentaire , une composante non alimentaire est estimée par rapport à des besoins non alimentaires considérés comme indispensables par des ménages au point d'accepter de ne pas satisfaire leur besoin caloriques minimum. –Source banque mondiale – Commissariat général à la planification et à la prospective sur la base de l'enquête consommation de l'ONS -Année 2000.

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

intensité ; le développement de la micro entreprise ; la mise en place du circuit des micros crédits impliquant les populations ; le redémarrage de l'activité agricole, celui de la pêche et des activités locales productives.

Les pouvoirs publics considèrent à cet effet que les revenus des hydrocarbures doivent être utilisés pour assurer une reprise de la croissance.

La mise à la disposition des populations des moyens d'éducation et l'amélioration du milieu de vie constituent une série d'opérations nécessaires pour assurer une reprise durable de la croissance économique et du développement social.

Ces programmes avaient été confrontés à plusieurs contraintes étant donné la situation financière qui prévalait et notamment le poids de la dette. On ne pouvait pas concevoir cependant le redémarrage de l'économie avec un pouvoir d'achat considérablement réduit par les efforts de stabilisation et une faible croissance.

Le plan de soutien à l'économie consistait à redynamiser la consommation, ceci n'aurait d'effet significatif que si la satisfaction des besoins créés se fait principalement par le recours à la production nationale.

Les projets entamés et programmés dans le cadre de la relance économique telles que prévue, devait redynamiser les entreprises

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

algériennes devant répondre rapidement et efficacement à l'augmentation croissante de la demande.

En conséquence ; les projets adoptés dans le programme devaient favoriser autant que possible l'utilisation des produits locaux et l'emploi de la main d'œuvre locale nationale.

Les résultats attendus du programme de relance étaient tributaires des objectifs opérationnels; du choix des domaines d'intervention ainsi que la nature et la localisation des projets retenus.

Comme déjà évoqué plus haut, le programme de soutien à la relance économique s'étale sur la période (2001-2004) ; S'inscrivant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et de politique d'aménagement du territoire ayant pour objectif la réduction des disparités régionales, comportant une enveloppe de 7 milliards de dollars.

Ce programme s'articule autour d'un ensemble d'actions devant permettre l'appui aux entreprises ainsi qu'à l'ensemble des activités productives agricoles ainsi que d'autres secteurs d'activité.

Le programme en question permet le renforcement des services publics (domaine de l'hydraulique, les transports, l'amélioration des infra structures ; le développement local (infrastructures socio-économique) ; relance des plans de formation (maîtrise de la technologie s'agissant des ressources humaines).

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Les actions entamées visaient cependant l'ensemble du territoire national ; plus particulièrement la relance de l'activité économique dans les zones défavorisées ; la création d'emplois et par la même l'amélioration du pouvoir d'achat des populations.

Par rapport au contexte de la réforme certains critères de sélection des actions furent retenus à savoir : l'achèvement des opérations qui furent en cours de réalisation ; la réhabilitation et l'entretien des infrastructures ; évaluation du niveau de maturation des projets ; la définition des moyens et capacités de réalisation des programmes.

2.1.1-L'appui aux activités productives

- **L'agriculture** :

Le programme de soutien est intégré dans le cadre du plan national de développement agricole (PNDA) ; visant à étendre la production agricole ; à stabiliser et fixer les populations rurales et participer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion des populations.

Les principales actions avaient pour objectif d'intensifier les productions agricoles de large consommation ainsi que les produits à avantages comparatifs destinés à l'exportation (les plans de développement par filière).

La reconversion des systèmes de production afin de mieux prendre en charge le problème de sécheresse ; la protection des bassins versants ;

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

la protection de l'écosystème pastoral. Le programme avait aussi prévu un plan de soutien aux agriculteurs endettés.

- **La pêche et les ressources halieutiques**¹⁰²

Ce secteur n'ayant pas suscité beaucoup d'intérêt par rapport aux objectifs du programme alors que les côtes algériennes recèlent des ressources importantes. Les actions retenues portaient essentiellement sur la maintenance et les travaux de chantiers (construction, réparation et maintenance navale).

Le plan de relance permettait aussi l'introduction de dispositions fiscales ; parafiscales et douanières visant le soutien de l'activité des opérateurs¹⁰³.

2.1.2. L'amélioration du cadre de vie des populations et le renforcement des services publics

Dans ce domaine il fût enregistré, de grands travaux d'équipement et d'aménagement du territoire (une enveloppe de **210,5** Milliards de dinars fût allouée) ; trois volets ont été concernés : les équipements structurants du territoire ; la revitalisation des espaces ruraux de montagne des hauts plateaux, des oasis ; l'habitat et l'urbanisme.

¹⁰² Le montant global des ressources nécessaires au financement du secteur s'élevaient à 10 Milliards de DA.

¹⁰³ Le traitement de La dette des professionnels contractée par les bénéficiaires des projets FIDA ET CEE s'élevait à (2 Milliards de dinars Algériens)

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

- **Les équipements structurants du territoire :**

Le projet avait été évalué à **142,9** Milliards de dinars ; ayant pour but l'amélioration des conditions de vie des populations les plus touchées par la phénomène d'exclusion et de pauvreté. Il devait permettre la recomposition des espaces ruraux ; l'arrêt de la migration massive des populations qui s'était développée durant les années douloureuses (la décennie noire) et permettait entre autre de revitaliser les régions désertées notamment rurales.

- **Les projets d'infrastructures hydrauliques**

Le programme avait porté sur 09 projets pour un coût global de 31,3 Milliards de dinars. Ces projets avaient pour effet de permettre aux populations de bénéficier de l'eau potable ainsi que l'extension des zones irriguées au profit de l'agroalimentaire.

- **Les infrastructures ferroviaires et les travaux publics et la sécurisation portuaires, aéroportuaires et terrestres**

Le programme enregistre sept projets entre 2001 et 2004 pour un coût global de 54,6 Milliards de DA. S'agissant des infrastructures routières ; maritimes et aéroportuaires ; le programme avait porté sur une enveloppe de 45,3 Milliards de dinars pour un volume de 25 projets. Il s'agissait de permettre la fluidité de la circulation des biens et des personnes et ainsi éviter les coûts sociaux et économiques élevés.

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Dans le but de faciliter le rapprochement des populations du sud ; plusieurs travaux d'aménagement des aéroports du sud furent entrepris.

Le programme avait aussi pour objet de consolider la sécurisation des entrées portuaires ; aéroportuaires et terrestres en moyens de détection et de contrôle à l'effet de protection de l'économie nationale contre la fraude et autres atteintes.

○ **Les télécommunications**

Il fût lancé en 2001 ¹⁰⁴ ; devant permettre l'accès des jeunes diplômés aux nouvelles technologies de l'information et de communication (net-technologie).

- **revitalisation des espaces ruraux de montagne, des hauts plateaux et des oasis**

○ **L'énergie**

Concernant l'énergie ; un plan spécial a été lancé pour le besoin des régions du sud et des hauts plateaux et qui portait sur l'électrification rurale et la distribution du gaz (station de propane) son montant est évalué à 16.8 milliards de DA.

○ **Habitat et environnement**

Le programme ayant porté sur 20.000 logements au titre de la formule « location-vente » ; l'enveloppe se situait autour de 35.6

¹⁰⁴ Dix milliards de dinars avaient été engagés pour la nouvelle agglomération de sidi abdallâh (afin de permettre aux jeunes diplômés nationaux de bénéficier des technologies de pointe et d'être recrutés localement) ; ces parcs technologiques devraient rassembler des centres et laboratoires de recherche publiques, privés et étrangères. Source : Ministère des finances -2005.

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

milliards de DA y compris le programme d'habitat rural (hauts plateaux et montagnes).

Concernant le volet environnement son enveloppe s'élève à 6.1 milliards de DA, il concerne les espaces littoraux sur l'ensemble des cotes Algérienne. Son objectif est l'amélioration du bien-être des populations à travers l'effet de salubrité publique.

○ **L'agriculture**

Le programme concerne la revitalisation des espaces ruraux à savoir : protection des bassins versants et des zones steppiques ainsi que l'extension du programme rural (l'enveloppe financière est évaluée à 9.1 milliards de DA)

2.1.3 Le programme pour le développement des ressources humaines

Il avoisinait les 90 milliards de DA ; les projets furent choisis en fonction de leur impact immédiat sur les besoins de la population ainsi que de la valorisation du potentiel et des capacités existantes (infrastructures de santé, d'éducation et de l'enseignement supérieur).

● **L'éducation nationale et formation professionnelle**

Pour l'éducation nationale le coût du projet s'élevait à 27 milliards de DA, quant à la formation professionnelle le programme a été évalué à 9.5 milliards de DA.

Chapitre 3 : **Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie** **et analyse de quelques agrégats macro-économiques**

Pour l'éducation l'objectif poursuivi s'articule autour de : l'amélioration des indices de la scolarisation suite à la forte déperdition scolaire ; la réhabilitation, l'aménagement et l'équipement des établissements pour leur conférer des conditions normales de fonctionnements (climatisation, chauffage, cantines, internats ...)

Pour ce qui est de la formation professionnelle le programme devait permettre d'assurer des formations dans des nouvelles technologies au profit des jeunes exclus du système éducatif objectivant la création d'auto emploi, ainsi que la résorption des déficits en matière d'équipement.

- **L'enseignement supérieur et recherche scientifique**

Ce programme qui s'élevait à 18.9 milliards de DA avait pour objet de renforcer la logistique du secteur de l'enseignement supérieur ; il s'inscrit dans une perspective d'amélioration des conditions de vie et de travail de la communauté universitaire. (Création de 50.000 places pédagogiques et 25000 lits d'hébergement). Quant à la recherche scientifique son programme tournait autour de 12.38 milliards de DA il avait pour objet le développement des ressources humaines dans le domaine des technologies de pointe.

- **santé, population**

L'enveloppe globale du programme se situait autour de 14.7 milliards de DA, elle concernait : la création de nouveaux établissements

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

de santé publique, la réhabilitation des structures de soins, renouvellement des équipements médicaux

- **Jeunesse et sports**

Il s'agissait de réhabiliter les structures existantes, réalisation de nouveaux centres de loisirs et de sports pour mieux répondre aux attentes des jeunes en allouant une enveloppe de 4 milliards de DA.

2.1.4. Le développement local et humain:

- **le développement local**

Le programme en question devait situer l'action de l'Etat dans la prise en charge des préoccupations locales à plusieurs niveaux d'intervention en matière d'amélioration qualitative et durable des conditions de vie des populations.

A ce titre, une enveloppe de 113 Milliards de DA, fut consacrée. Le programme avait porté sur la réalisation des plans communaux (PCD) destinés à réduire les contraintes et à favoriser le développement et la répartition équilibrée des équipements et des activités sur l'ensemble du territoire national.

D'autres projets liés à la maîtrise de l'espace (chemins de wilayas et de communes) ainsi que la réalisation d'infrastructures de communication furent cependant lancés devant permettre le retour des

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

populations déplacées suite aux effets vécus dans les zones frappées par le terrorisme.

La politique de développement local consistant en quelque sorte à la réhabilitation des régions sur l'ensemble du territoire national en y assurant les moyens nécessaires à l'effet de produire un décollage économique devant permettre l'accès au progrès et la lutte contre le chômage et la marginalisation.

C'est ainsi que les opérations du programme visaient essentiellement les populations locales par effet de soutien de différents secteurs d'activité (hydraulique, communication, environnement ; promotion de la production..).

La réalisation des espaces ruraux de « montagne » ; dans l'optique de création d'emplois, et c'est ainsi que la conservation d'espaces littoraux sur l'ensemble de la côte algérienne devait constituer une grande avancée en termes de salubrité publique et d'amélioration du bien être des populations.

- **L'emploi et la protection sociale :**

Le programme avait proposé pour la période (2001-2004) une enveloppe de 16 Milliards de DA. Cet investissement concernait les projets de travaux à haute intensité d'emploi de main d'œuvre (TUP-HIMO) desservis pour les régions déshéritées. Une offre de 70.000 emplois avait été projetée ; soit 22000 emploi qui devaient être créés par année évalués à un coût moyen de 7 Milliards de DA.

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

2.2. Le 2^{ème} plan de relance (le plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC))

La période de 2004 à 2009 devait être consacrée à asseoir un Etat de droit avec la réforme des institutions ; du système financier ; du système agricole, ainsi que l'accélération des privatisations.

L'objectif a été de dynamiser la production et les exportations hors hydrocarbures. Le programme de soutien à la relance économique reposait en totalité sur des dépenses publiques s'élevant à 7 milliards de dollars US.

Le deuxième programme entre 2004 et 2009 s'élève à 150 Milliards de dollars¹⁰⁵ et a été clôturé à 200 milliards de dollars.

Durant cette période la priorité fût accordée à la question du logement dont la demande a été explosive depuis l'année 2000 (programme d'un million de logement), ainsi qu'au développement du réseau d'infrastructures et à la diversification de l'économie. D'autres objectifs ont été tracés en matière de renforcement des institutions, du système financier, du secteur agricole et l'accélération de la privatisation.

Les progrès de l'économie algérienne resteront pour les années à venir tributaires de l'évolution économique et sociale.

¹⁰⁵ - A. MEBTOUL, bilan, l'Algérie de 1962 à 2009, une transition inachevée, Mai 2009

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Le programme quinquennal complémentaire de soutien à la croissance¹⁰⁶ comporte une enveloppe de 60 Milliards USD et s'articule autour de cinq axes principaux :

- Amélioration des conditions de vie des populations
- Le développement des industries de base
- Le soutien au développement économique
- La modernisation du service public
- Le développement des nouvelles technologies de communication.

Les premiers axes absorbent respectivement 45% et 40% de l'enveloppe globale d'où l'importance qui leur est accordée.

L'effort a été porté sur : l'éducation, le logement, (1million de logements), la santé : réalisation de 17 hôpitaux et de 55 polycliniques, l'alimentation en eau potable (réalisation de 1280 projets d'AEP (alimentation en eau potable), le raccordement à la distribution de gaz (965000 foyers, l'électricité (397700 foyers).

En matière d'infrastructures ; des grands projets furent lancés et demeurent en cours de réalisation :

Dans le secteur des transports¹⁰⁷, on dénombre :

- la modernisation de la rocade ferroviaire nord (1220 km)

¹⁰⁶ - Le programme est financé par une enveloppe qui passe de 55 Milliards de Dollars us en 2004 à 100 Milliards Dollars US à fin 2005. Source : bilan du programme de relance 2005-2009 (des résultats mitigés -le quotidien liberté- 28 Décembre 2009.

¹⁰⁷ - Le programme sectoriel est doté de 35 Milliards dollars US.

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

- électrification des voies existantes (2000 km)
- équipement du métro d'Alger et étude de son extension
- réalisation de lignes de tramway dans les grandes villes.
- réalisation de trois aéroports.

Dans le secteur des travaux publics :

- réalisation de l'autoroute
- réhabilitation du réseau routier 60000 km¹⁰⁸
- réalisation de trois roades
- renforcement des infrastructures portuaires

Dans le secteur de l'eau :¹⁰⁹

- réalisation de huit barrages¹¹⁰
- réalisation de huit grands transferts d'eau
- réalisation de et réhabilitation de 20 stations d'épuration
- réalisation de 350 retenues collinaires.

Le coût du projet de construction de l'auto route est –ouest ayant coûté 11 milliards de dollars US, sa durée de réalisation à été programmée pour 40 mois, le réseau routier national ayant généré entre 2005 et 2009 pas moins de 650000 emplois.

¹⁰⁸ - S'agissant du bilan 2005-2009 dans le domaine des travaux publics, le taux de réalisation de l'ensemble des 3000 projets en cours de réalisation était situé en 2009 autour de 98 %. L'état d'avancement du réseau urbain national avait atteint 112039 km en plus de 60000 km (réseau urbain).
Source : Bilan du programme de relance 2005-2009 (des résultats mitigés) –quotidien liberté -28-déc-2009

¹⁰⁹ Enveloppe financière de 15 milliards de D.US.-Source : Ministère des finances

¹¹⁰ Dans le cadre du programme, des réalisations majeures ont vu le jour, la réalisation du complexe hydraulique de beniharoune ; barrage de Erragène, Tabellout , Draâ diss (189 hm 3/an)

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

En 2004; 150 milliards de dollars furent engagés et se sont les entreprises étrangères qui furent favorisées au détriment des entreprises nationales publiques et privées, les raisons sont beaucoup plus d'ordre technique, car les pouvoirs publics considèrent que les entreprises étrangères sont plus habilitées sur le plan de la maîtrise, du respect des normes et des délais impartis pour la réalisation des différents projets.

2.3. Le 3^{ème} plan de relance (plan quinquennal) 2010-2014

Aussitôt la loi budgétaire adoptée par le parlement vers la fin de l'année 2011 ; une enveloppe de 280 milliards de dollars fût programmée et dont la gestion conférait aux pouvoirs publics la réflexion autour des moyens institutionnels et politiques à mettre en œuvre pour réguler cette masse monétaire et adapter la transition aux nouvelles normes.

La privatisation et le partenariat ; comme moyens d'investissements et de valeur ajoutée piétinent faute de transparence et de cohérence, la facture alimentaire continue d'augmenter malgré le programme agricole (PNDA) ; tensions sociales et maux sociaux se multiplient (bureaucratie, corruption), ce qui traduit au fait l'impasse d'un système économique rentier à produire la croissance hors hydrocarbures.¹¹¹

Ce programme s'inscrit dans la dynamique de reconstruction nationale entamée depuis 2010 et relayée par le programme 2004-2009,

¹¹¹ Malaise social ; désespoir des jeunes (émigration clandestine), exode de diplômés (fuite de cerveaux).

Chapitre 3 :

Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques

qui fût pour sa part conforté par des programmes spéciaux des wilayas des hauts plateaux et du sud.

Le programme d'investissement public retenu pour la période allant de 2010 à 2014 implique des engagements financiers et concerne deux volets à savoir :

1. Le parachèvement de grands projets entamés, dans le secteur des chemins de fer, des routes, de l'eau (pour un montant de 9700 Milliards de DA)
2. L'engagement de nouveaux projets (11534 Milliards de dinars algériens).

Le programme 2010-2014¹¹² réserve plus de 40% de ses ressources à l'amélioration du développement humain avec notamment :

- Réalisation de 5000 établissements dans l'éducation nationale,
- Plus de 1500 infrastructures de santé, dont 172 hôpitaux, 45 complexes spécialisés de santé, 377 polycliniques, 70 établissements d'établissements spécialisés pour prise en charge des personnes souffrant d'handicapes.
- projet de réalisation de 2 millions de logements.
- le raccordement d'un million de foyers au gaz naturel et l'alimentation en électricité de 220.000 foyers appartenant aux zones rurales.

¹¹² - communiqué du conseil des ministres du 24 mai 2010 portant sur le programme d'investissements publics pour la période 2010-2014

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

- 5000 infrastructures pour le secteur des jeunes (80 stades -160 salles polyvalentes -400 piscines -200 auberges de jeunes).
- l'amélioration de l'alimentation en eau potable, notamment avec la réalisation de 35 barrages et de 25 systèmes de transferts d'eau, ainsi que l'achèvement des stations de dessalement d'eau de mer.

Par ailleurs ce programme d'investissements réserve près de 40% de ses ressources au développement des infrastructures de base et à l'amélioration du secteur public avec notamment :

- 3100 milliards de dinars destinés pour le secteur des travaux publics servant à moderniser les routes et l'augmentation des capacités portuaires.
- 2800 milliards de dinars pour le secteur des transports.
- 500 milliards pour l'aménagement du territoire et l'environnement.
- 1800 milliards pour l'amélioration des moyens et des prestations des collectivités locales.
- 1000 milliards réservés pour le soutien aux activités agricoles et le développement rural
- 150 milliards de dinars pour la promotion de la petite et moyenne entreprise
- Le crédit industriel mobilise 2000 milliards de crédits bancaires bonifiés par l'Etat pour la réalisation de nouvelles centrales électriques, le développement de l'industrie pétrochimique, ainsi que la modernisation des entreprises publiques.

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

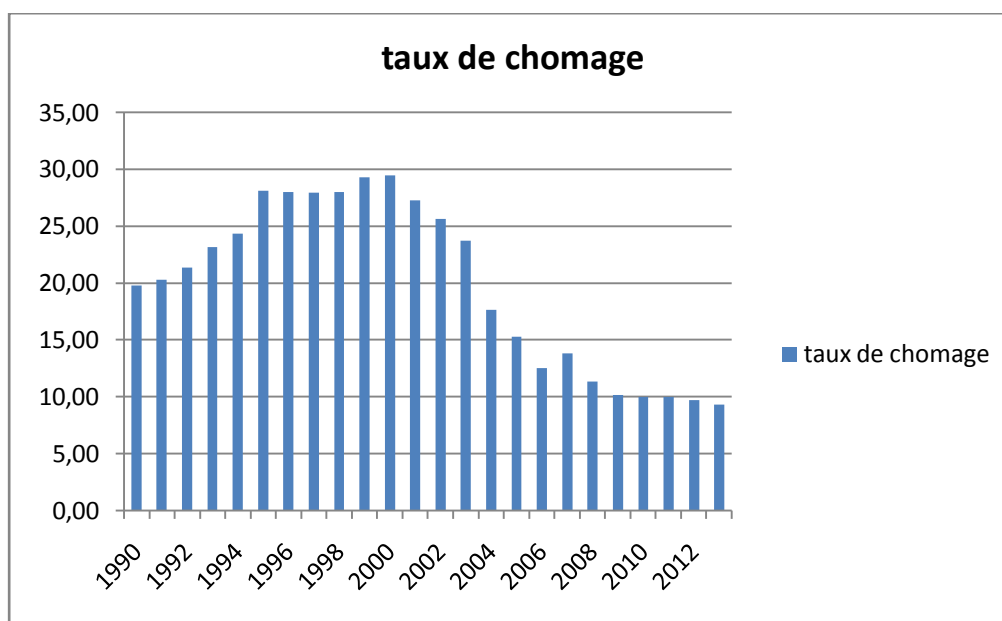
Section 3 : Analyse de quelques agrégats économiques :

Tableau n°2 : Evolution du Taux de chômage en Algérie

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Taux de chômage	19.76	20.26	21.37	23.15	24.36	28.11	27.99	27.96	28.02	29.29	29.50	27.31
Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de chômage	25.66	23.72	17.66	15.27	12.51	13.79	11.33	10.17	9.96	9.97	9.67	9.31

Sources : FMI

Figure n° 11 : évolution du taux de chômage en Algérie



Source : élaboration du candidat

Ce qui ressort de ces données et du graphique ci-dessus, c'est que le taux de chômage en Algérie a connu une acensions croissante passant de 19.76 en 1990 à 29.50 en 2000; à cause notamment des licenciements des travailleurs dus aux plans d'ajustements structurels et des situations difficiles qu'a connu le pays durant cette période.

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Depuis 2000 ce taux a commencé à fléchir pour atteindre moins de 10 % depuis 2010 à ce jour. Il est à noter qu'en l'espace de dix années ce taux a baissé de plus de 60 %.

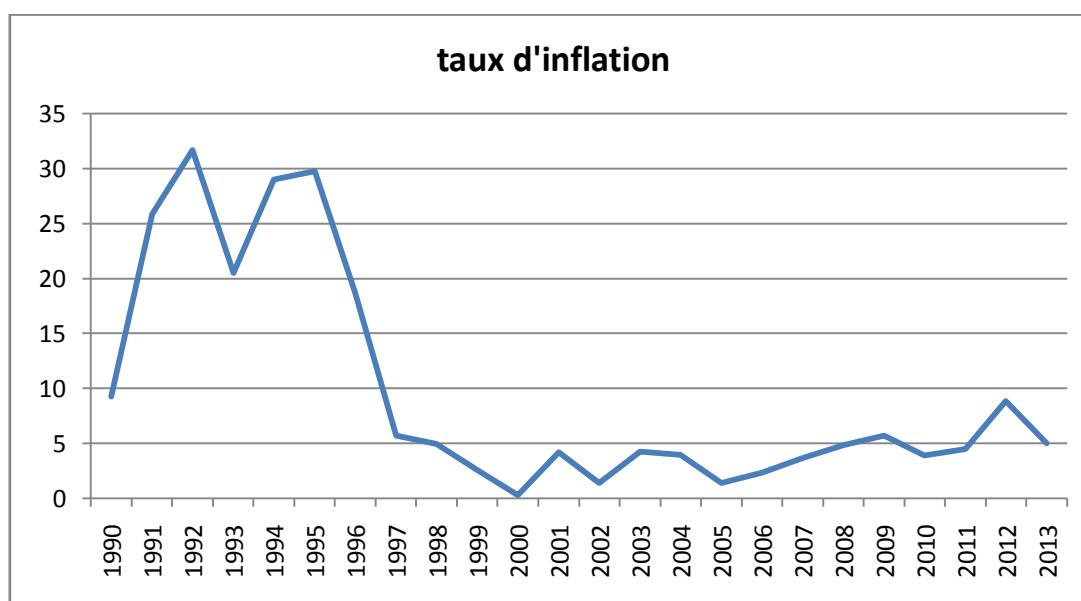
En effet, ces résultats ont pu être atteints grâce notamment aux programmes de l'Etat en faveur de l'emploi par le biais des différentes formules connues (ANSEJ, ANEM, pré-emploi, ANGEM ...) ainsi que par le lancement des grands chantiers à travers le territoire national.

Tableau n°3 : Evolution du Taux d'inflation en Algérie

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Taux d'inflation	9.27	25.90	31.70	20.50	29.00	29.80	18.70	5.70	4.95	2.6	0.3	4.2
Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'inflation	1.43	4.259	3.972	1.382	2.315	3.674	4.855	5.743	3.913	4.522	8.890	5.000

Sources : FMI

Figure 12 : évolution du taux d'inflation en Algérie



Source : élaboration du candidat

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Le taux d'inflation a subi des fluctuations durant toute la période d'analyse. Nous avons constaté qu'à partir de 1991 jusqu'en 1996 ce taux était très élevé (il avoisinait les 30 %). Et après l'application des plans d'ajustements structurels et à partir de 1997 nous avons constaté une certaine stabilité de ce taux jusqu'en 2013 puisqu'il n'a pas dépassé les 6%. Exception faite en 2012 où le taux a atteint 8.89 % et cela est du principalement à l'augmentation des prix des fruits et légumes et de quelques autres aliments de larges consommations.

Cette stabilité est due à la maîtrise par les pouvoirs publics des prix à la consommation des biens par le biais des mécanismes mis en place.

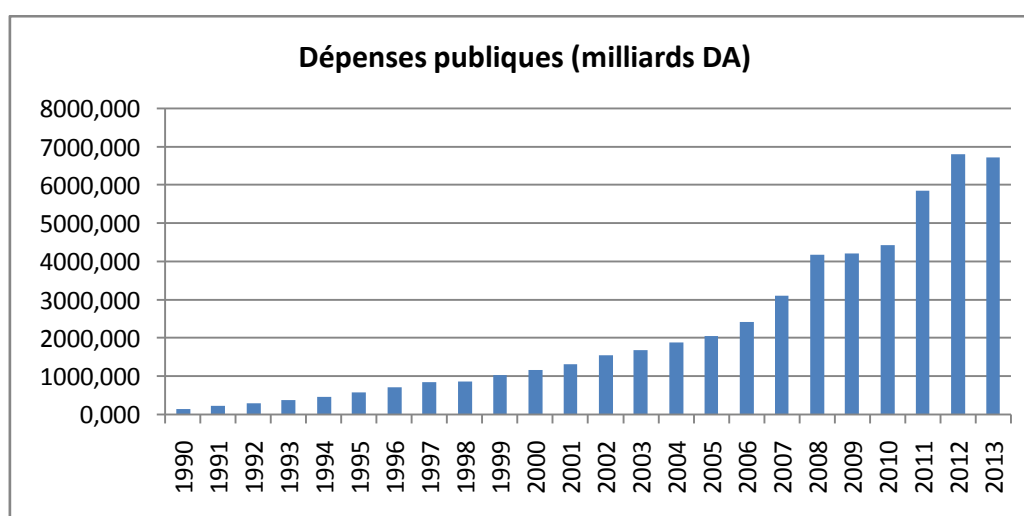
Tableau n°4 : évolution des dépenses publiques en Algérie (G)

(En milliards de DA)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
G	142.540	239.630	308.724	390.484	461.895	589.085	724.609	845.196	875.739	1034.320	1178.122	1321.028
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
G	1550.600	1690.200	1891.800	2052.000	2428.500	3114.241	4191.231	4220.957	4439.854	5853.482	6804.324	6728.381

Source : banque mondiale

Figure n° 13 : évolution des dépenses publiques en Algérie



Source : élaboration du candidat

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Les dépenses publiques de l'Algérie ont connu une augmentation croissante et continue depuis 1990 à 2013 (en dinars courant).

Pour la période de 1991 à 1996 cette augmentation peut être expliquée par les effets inflationnistes sur la monnaie puisque nous avons enregistré de très fort taux d'inflation durant cette période.

Et depuis 2001 à 2013 cette augmentation est justifiée par le lancement des grands programmes de relance de l'économie et les programmes de développements.

A titre d'indication nous avons remarqué que les dépenses publiques de 2011 équivalent aux dépenses des 10 années entre 1990 à 1999. Ce qui explique l'engagement de la politique budgétaire de l'Algérie et le souci de l'Etat de rattraper son retard en matière d'équipement, d'infrastructures et de développements en faveur de la population.

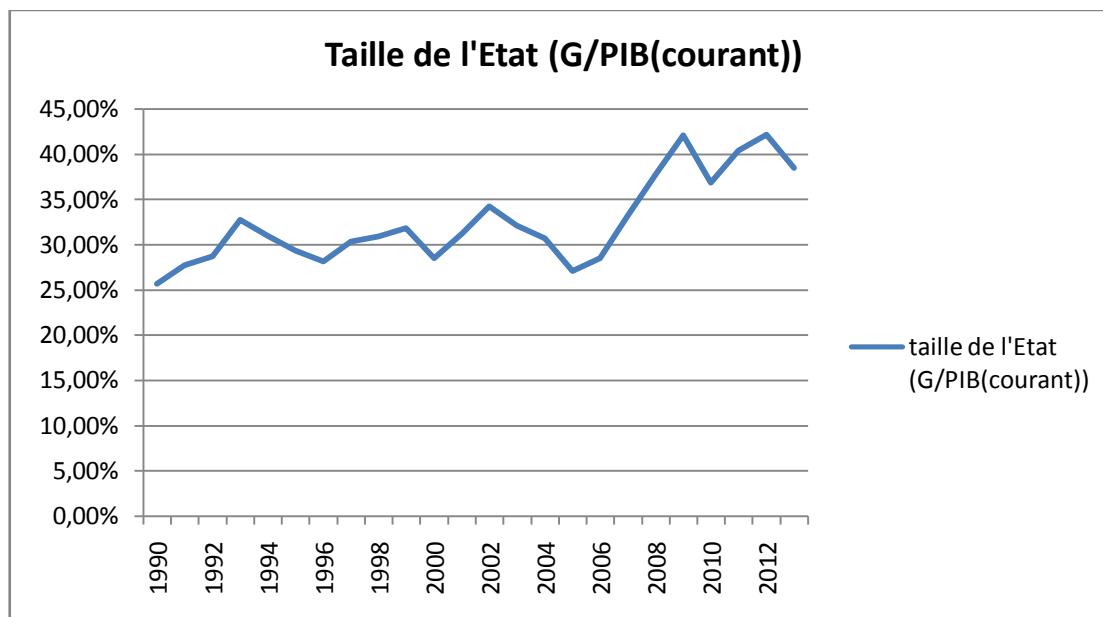
Tableau n° 5 : rapport dépenses publiques/ PIB (taille de l'Etat G/Y)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
taille de l'Etat (G/PIB(courant))	25,71%	27,80%	28,73%	32,82%	31,05%	29,38%	28,19%	30,40%	30,94%	31,84%	28,57%	31,25%
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
taille de l'Etat (G/PIB(courant))	34,28%	32,18%	30,77%	27,14%	28,52%	33,25%	37,84%	42,18%	36,89%	40,42%	42,22%	38,54%

Source : calcul du candidat

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Figure n°14 : évolution de la taille de l'Etat



Source : élaboration du candidat

Nous remarquons que le ratio dépenses publiques sur le Pib communément désigné par la taille de l'Etat qui révèle des préférences pour l'interventionnisme étatique; enregistre une certaine stabilité durant la période allant de 1990 à 2007 entre 25 % et 35 %, et à partir de 2009, cette part a dépassé les 40 %.

A partir de 2008 nous avons enregistré un bond puisque ce rapport a dépassé les 35 % jusqu'à ce qu'il atteigne les 42 % en 2012. A ce titre nous remarquons aussi qu'entre 1990 et 2013; la part des dépenses publiques dans l'économie algérienne a augmenté de plus 38 %.

D'autre part, il est a signalé que dans les pays développés tel que la France par exemple, il fût enregistré une part des dépenses publiques en % du PIB de plus de 45 % depuis 1980 pour atteindre un pourcentage de 53.5 % en 2004. Le même constat est fait pour l'Italie, l'Allemagne, la Grande Bretagne et les pays bas.

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

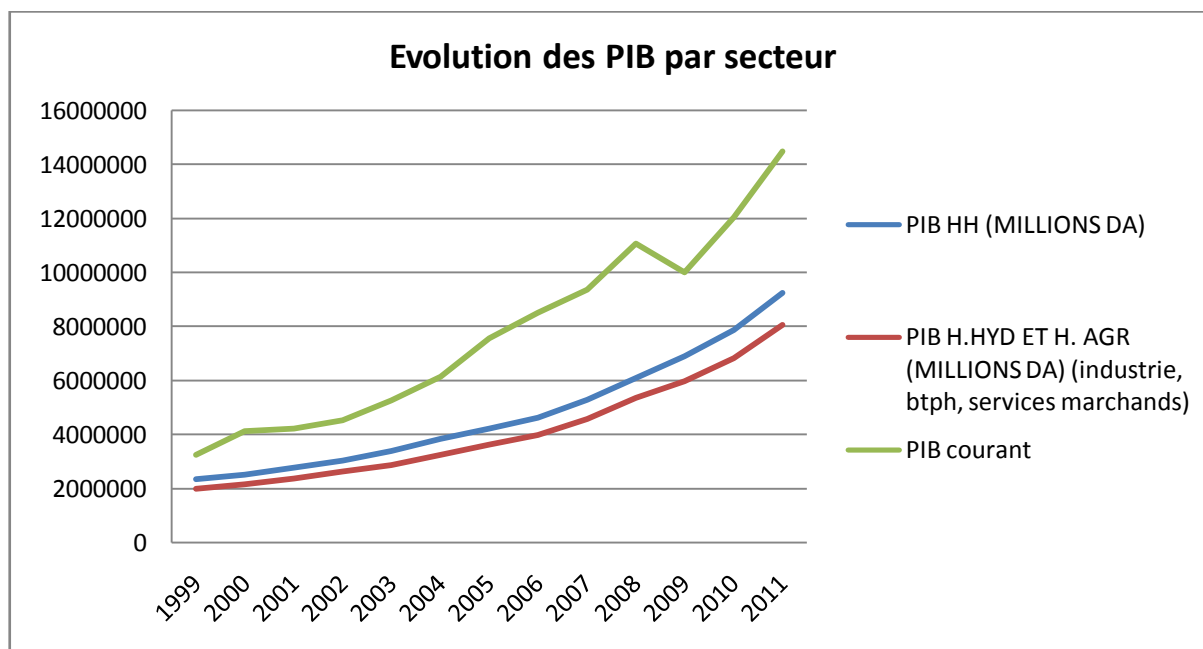
Par contre pour les Etats Unis et le Japon, la part des dépenses publiques sur le PIB n'a pas dépassé les 38 % depuis 1980 jusqu'à 2004¹¹³. Ce qui nous amène à dire que l'intervention de l'Etat Algérien dans l'économie n'est pas aussi forte en comparaison à ces pays.

Tableau n° 6: Evolution des PIB par secteurs d'activité (Millions de DA)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
PIB Hors Hydrocarbures	2347300	2507200	2783200	3045700	3383400	3829300	4209100
PIB H.HYD ET H. AGR (industrie, btph, services marchands)	1987600	2161000	2371100	2628500	2868100	3248800	3627500
PIB courant	3248198	4123500	4227100	4522800	5252300	6149100	7562000
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
PIB Hors Hydrocarbures	4632600	5277300	6079600	6897800	7854000	9238900	
PIB H.HYD ET H. AGR (industrie, btph, services marchands)	3991300	4569200	5352200	5966400	6838800	8065200	
PIB courant	8514800	9366600	11077100	10006800	12034400	14481000	

Source : ONS

Figure n° 14 : Evolution des Pib par secteur



Source : élaboration du candidat

¹¹³ - Maya BACACHE-BEAUVALLET & Florent MAYNERIS, le rôle de l'Etat, fondements et réformes, édition Bréale 2006, Page 12

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Ce qui est constaté à partir de ces données est que les Pibhh et Pibh.hyd et h.agr ont connu une augmentation continu et croissante depuis 1999 à 2011.

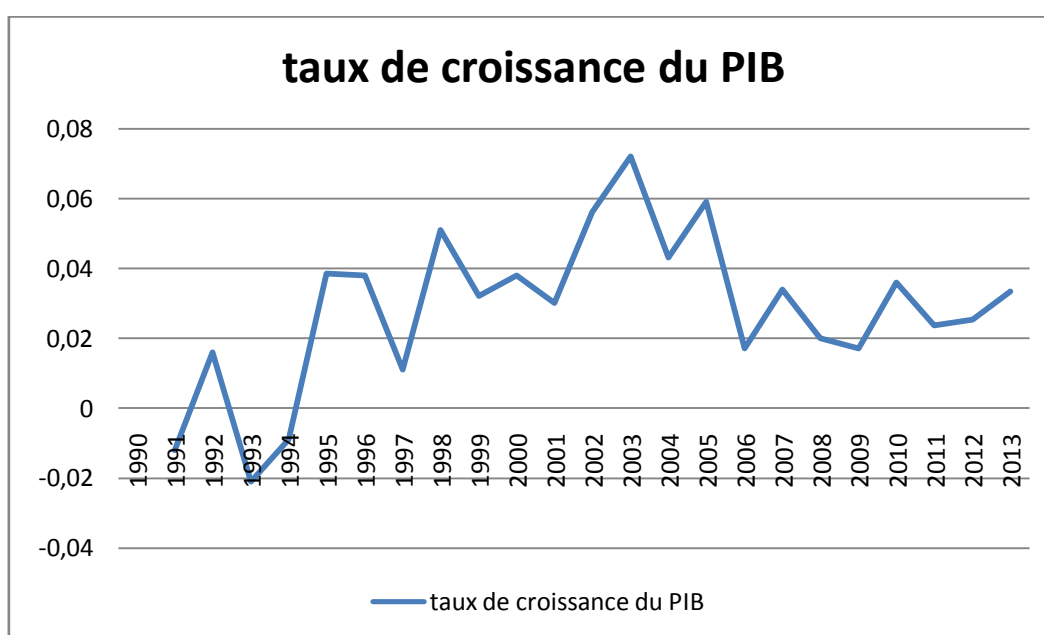
Quant au Pib courant, il a enregistré une forte augmentation à partir de 2004 pour ensuite chuter en 2009 à cause des effets de la crise financière mondiale, avant de reprendre son chemin de croissance accendant à partir de 2010.

Tableau n°7 : évolution du taux de croissance du PIB (% PIB constant)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Taux de croissance du PIB (%)	-1,2	1,6	-2,1	-0,9	3,85	3,8	1,1	5,1	3,2	3,8	3	5,6
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Taux de croissance du PIB (%)	7,2	4,3	5,9	1,7	3,4	2	1,7	3,6	2,37	2,53	3,33	

Source : banque mondiale

Figure n°15 : évolution du taux de croissance du PIB



Source : élaboration du candidat

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

Le taux de croissance du Pib en pourcentage a connu des fluctuations durant toute la période d'analyse. Il a enregistré des montants négatifs en 1993 et 1994 (période de la crise économique) puis à partir de 1995 son taux est devenu positif avec des valeurs au tour de 4 % annuellement.

Conclusion

La stratégie de l'Algérie en matière de développement du bien-être social devrait être concrétisée par la pérennisation du processus de développement économique, et en l'occurrence du développement humain ; grâce notamment à la diversification des sources de la croissance économique et par la création d'emplois.

L'Etat algérien voulait se rattraper en matière de fourniture d'infrastructures de base et d'amélioration des conditions de vie de la population après une décennie noire (1990-1999) caractérisée par une crise politique (terrorisme) et une crise économique et sociale sans précédent ainsi qu'une situation financière difficile due à la chute des cours du pétrole.

Les deux plans de soutien à la croissance mis en œuvre entre 2001 et 2009 ainsi que le plan quinquennal 2010-2014 ont mis l'accent sur le développement des infrastructures de base (Logements, mobilisation des ressources hydriques, réalisation de grands projets de travaux publics...etc.).

Chapitre 3 : **Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie** **et analyse de quelques agrégats macro-économiques**

La réalisation des infrastructures de base du développement humain ont contribué en effet à la création d'emplois et la relance de certaines activités comme celle du BTP, l'industrie et le tourisme.

Les programmes de réalisation des structures de base du développement humain ayant permis de mettre à la disposition des entreprises les biens publics et les infrastructures indispensables au renforcement de leur capacité productive, ainsi que la consolidation de leur potentiel de création d'emplois.

Le processus de création d'emplois ayant nécessité la mise en œuvre d'une stratégie devant permettre d'accomplir des transformations structurelles importantes de l'économie nationale. Les réformes ont porté sur le développement du système financier et bancaire, sur l'accès des entreprises au foncier industriel ainsi que sur la régulation du marché des biens et services afin d'accroître la concurrence et encourager la création de nouvelles entreprises.

Les différentes politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics ont permis de soutenir la stratégie de création d'emplois économiques et par voie de conséquence le ralentissement du chômage au cours de la dernière décennie.

Différents dispositifs furent mis en place et furent renforcés dès l'année 2011 aux fins de faciliter davantage l'investissement public et privé qui en constitue cependant l'ossature essentielle de la politique

Chapitre 3 :
Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie
et analyse de quelques agrégats macro-économiques

nationale de l'emploi ; l'insertion professionnelle des jeunes, l'aide de l'Etat à la création de petites et moyennes entreprises.

D'autre part, il est à signaler qu'entre 2000 et 2012 nous avons assisté à deux politiques économiques contradictoires ; la première ayant vu la signature de l'accord d'association avec l'union européenne, l'adoption de la loi sur les hydrocarbures, des mines, de l'électricité et du gaz et une volonté de faire appel à l'investissement international. La deuxième fût caractérisée ; par l'amendement de la loi des hydrocarbures de 2006 qui n'a au fait intéressé aucun investisseur; et de ce fait le retour au « tout Etat gestionnaire » marquée surtout par le fardeau de la dépense publique évoluant à un rythme exponentiel.

Introduction :

Comment peut-on mesurer le bien-être social ? C'est là une grande question que beaucoup d'économistes ont essayé et essaient toujours d'y apporter des réponses claires par le biais de mise en place d'indices.

Avant de traiter de ses aspects et méthodes de calculs et essayer de l'appliquer sur le cas de l'Algérie, il serait intéressant de voir ce que pensaient les économistes au sujet de la mesure du bien-être social.

Section 1 : les différents moyens de mesure du bien-être social

Comme déjà signalé, la théorie économique du bien-être assimile le bien-être social à l'utilité sociale, fonction des utilités individuelles elle-même fonction des niveaux de consommation.

L'utilité n'est pas un équivalent de la richesse (ce n'est pas une valeur), mais elle dépend d'elle. De ce fait, personne ne peut contester qu'une augmentation de la production d'une économie, améliore le bien-être, mais cela ne signifie pas que l'on puisse se limiter à des fonctions de bien-être social dont les seuls arguments sont des biens pris en compte dans le calcul du PIB.

La théorie économique du bien-être assimile le bien-être social à l'utilité sociale. Cette dernière est définie comme la somme des utilités individuelles qui est elle-même fonction des niveaux de consommation. Beaucoup de critiques ont été lancées et qui visent toute formulation

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

faisant usage d'une fonction d'utilité, nous présenterons deux d'entre elles¹¹⁴.

La première critique a été formulée depuis longtemps par les économistes et elle est au point de départ de la nouvelle économie du bien-être : d'un point de vue logique, rien n'autorise à supposer la comparabilité des utilités individuelles. Or, toute fonction d'utilité suppose qu'il existe une commune mesure des bonheurs individuels.

La seconde critique semble viser également la nouvelle économie du bien-être. Le principe de compensation de Kaldor et Hicks qui en constitue l'un des fleurons : un état de l'économie est jugé supérieur à un autre si, pour parvenir à cet état, les bénéficiaires du changement peuvent potentiellement dédommager les perdants et ainsi en arriver à une amélioration parétienne¹¹⁵.

Ce principe se résume en fait à postuler que l'on peut dissocier les problèmes de production et de redistribution ou, ce qui revient à peu près au même, que les diverses formes d'utilité sont monnayables. L'utilité n'est pas à proprement dire un équivalent de la richesse (de la valeur) mais elle dépend exclusivement et directement d'elle.

Personne ne peut contester qu'un accroissement de la production améliore le bien-être, mais cela ne signifie pas que l'on se doit de se limiter à des fonctions de bien-être social dont les seuls arguments sont des biens pris en compte dans le calcul du PIB.

¹¹⁴ - Bernard PERRET, "indicateur sociaux, état des lieux et perspectives", Rapport au conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale CERC, janvier 2002

¹¹⁵ - Bernard Perret, séminaire DARES du 15 octobre 2002, Paris

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Pour Edmond Malinvaud : "le principe d'agrégation qui parut viable fut d'utiliser pour chaque bien ou service l'unité monétaire, ou plus exactement de donner à la production une valeur monétaire, par référence au prix auquel elle était vendue, ou aurait pu être vendue" ¹¹⁶

1.1. Le PIB :

Le calcul du PIB est du ressort de la comptabilité nationale, mais celle-ci a eu des reproches dans la mesure où elle ne fournit pas de mesure pertinente du bien-être social, puisqu'elle ne s'occupe que de l'évaluation marchande comme source d'évaluation de la richesse.

La comptabilité nationale est confrontée à des problèmes, parmi lesquels le poids croissant d'activités économiques pour lesquelles cette convention marchande ne fournit pas de réponse claire. Le caractère peu satisfaisant de la mesure de la productivité des services révèle la fragilité du partage volume–prix dès que la production n'est plus faite d'objets matériels standardisés. Que l'on soit mieux soigné, les enseignants plus compétents, les administrations plus efficaces, etc. constituent indéniablement des faits économiques que l'on devrait pouvoir mesurer. Or la comptabilité nationale ne le permet pas¹¹⁷.

La modification de la structure de la production en faveur des services et de l'immatériel rend de ce fait plus douteuse la signification du taux de croissance de l'économie.

¹¹⁶ - Edmond Malinvaud, voies de la recherche macroéconomique, édition Odile Jacob, 1991, p 54

¹¹⁷ - Bernard Perret, séminaire DARES du 15 octobre 2002, Paris

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

De fait, le procès du taux de croissance est d'abord celui de son utilisation, réelle ou supposée, comme mesure de l'évolution de la richesse et du bien-être social. Il se nourrit pour une bonne part de la confusion entre production, richesse, utilité et bien-être introduite par les formulations courantes de la théorie du bien-être.

Les termes d'utilité et de bien-être ne font pas partie du lexique de la comptabilité nationale : on ne trouvera pas un seul spécialiste de cette discipline pour prétendre que la consommation des ménages fournit une mesure de leur bien-être.

Mais tous cela ne nous empêche pas de confirmer que depuis très longtemps le PIB est resté l'indicateur exclusif de la richesse et de la bonne santé des sociétés.

L'OCDE, comme beaucoup d'autres organisations, mesure le niveau de vie matériel des pays membres par leur produit intérieur brut (PIB) et l'évolution de ce dernier.

Mais ce qui est constaté est que les Etats ne se préoccupent pas seulement du PIB, ils cherchent à améliorer le bien-être global, actuel et futur des citoyens en tenant compte d'autres facteurs ayant trait notamment à la redistribution et à la qualité de l'environnement.

Le PIB mesure la valeur des biens et services produits par les résidents d'un pays ou d'une région au cours d'une certaine période. La production est définie comme un processus exécuté par un agent économique qui en a la maîtrise (une entreprise, une administration, un

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

individu), qui utilise des biens et services ainsi que des ressources en main d'œuvre et des actifs (équipements, terrains, matières premières) pour produire d'autres biens et services. Cette production doit être vendue sur un marché ou être transférée à d'autres unités de production ou de consommation, gratuitement ou contre paiement d'un prix¹¹⁸.

La production des biens et services est évaluée au prix du marché lorsque ceux-ci sont connus, ou elle peut être estimée.

Le plus souvent, les économistes évaluent le bien-être au moyen du PIB par habitant. Cependant, il existe de meilleurs indicateurs du niveau de vie matériel autre que le PIB par habitant, à savoir le revenu national.

$$PIB \text{ par habitant} = \frac{PIB_{courant}}{population_{totale}}$$

Le PIB par habitant est considéré comme étant un indicateur de production. Sa finalité n'est pas la mesure du bien être de la société, mais la mesure des productions économiques, marchandes et non marchandes résultant d'une activité économique formelle et mesurable, réalisés au cours d'une période donnée.

Ce qui explique la standardisation de l'utilisation de l'indice PIB, c'est au fait son succès pour l'appréciation des performances économiques. Le passage de la mesure des performances en matière de

¹¹⁸ - Réformes économiques : objectif croissance, partie 3 chapitre 6, indicateurs alternatifs du bien-être, OCDE 2006 page 113-148

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

production de biens et services économiques à celle du bien-être s'explique par :

D'une part la relation entre le PIB par habitant et la consommation par habitant qui est très étroite.

D'autre part, la consommation par habitant constitue, dans la théorie standard du bien être ; une mesure adéquate de l'utilité de l'activité économique pour les citoyens consommateurs.

La répartition de la consommation entre les habitants est une donnée explicative (Fleurbaey, 2003). Etant donné que la variation de la répartition du revenu, ainsi que celle de la consommation est limitée et latente, on peut considérer que le bien être social varie comme le PIB par habitant.

L'hypothèse de base qui fait de la consommation la seule variable utile à la mesure du bien-être peut être admise. A cet effet si, le PIB n'est pas la variable la mieux adapté il constitue néanmoins un identifiant acceptable.

L'utilisation sans restriction du PIB comme variable centrale de la mesure du bien-être ne permet pas toutefois de comprendre les raisons qui amènent les individus à ne pas percevoir les progrès du bien-être associés à l'augmentation de leur consommation. (Ce n'est en consommant le plus qu'on pourrait améliorer son bien-être). A noter que tous les travaux empiriques sur le sentiment de bien-être mettent en évidence la faible

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

sensibilité des individus à la croissance de leurs revenus et donc de leurs consommations. (Banchflower, David Oswald, 2004)¹¹⁹.

La prise en considération de la répartition des revenus est importante, dans le cas des comparaisons entre pays ou pour effectuer des évaluations de la croissance sur une longue période (est mieux dans ce cas suggéré la comparaison établie sur les PIB par habitant correctement déflatés par des indices de prix adéquats). On fera remarquer que le bien être met en relief beaucoup de paramètres, ainsi que d'autres éléments relatifs aux conditions de vie des individus que la seule consommation des biens et services économiques.

Le PIB est un concept qui relève de la production mais, de par sa construction, il est égal au revenu total dégagé lors du processus de production. Une partie de ce revenu est versée aux non résidents, et les résidents perçoivent des revenus d'opérations de production réalisées dans d'autres pays¹²⁰.

Le PIB peut être corrigé du "revenu net de l'extérieur" on obtiendra alors le revenu national brut, RNB, concept qui reflète mieux le bien-être des résidents d'un pays.

Mais, même si on procède à des corrections du PIB on n'obtiendrait qu'une médiocre approximation des ressources économiques dont bénéficient en fait les ménages et les individus en général.

¹¹⁹ - Gérard Cornilleau, croissance économique et bien-être, revue de l'OFCE n° 96, janvier 2006

¹²⁰ - Romina Boarini, Asa Kohansson et Marco Mira d'Ercole, Op.cité

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Pour tous les pays, le revenu disponible des ménages par personne est inférieur au PIB par habitant et le niveau de consommation des ménages par habitant est en général encore inférieur.

A titre d'exemple, le revenu réel des ménages; lequel est lié étroitement au niveau de vie des ménages, ayant cependant évolué différemment par rapport à la croissance du PIB dans un certains nombre de pays de l'OCDE¹²¹.

Aussi, le PIB ne tient pas compte de l'usure des équipements (amortissements) lors du processus de production des biens et services et de la nécessité qui en découle de réinvestir une partie de ce qui est produit, ce qui tend à surestimer la valeur de la production qui contribue au bien-être.

Ne pas tenir compte de l'épuisement des ressources non renouvelables, qui se répercute sur le bien-être des générations futures, des loisirs et de la qualité de l'environnement constitue autant de critiques envers le PIB.

A considérer le PIB tel un critère unique de mesure de l'activité économique d'un pays donné, risque de faire aboutir à des indications trompeuses quant à l'appréciation du niveau de richesse d'un pays et par conséquent renvoie à la prise de décisions inappropriées et inadaptées à la situation.

¹²¹ - Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Joseph STIGLITZ. Amartya SEN – J.P. FITOUSSI – France, juin 2009.

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

De façon générale le PIB, ne tient pas compte des facteurs non strictement économiques qui ont tendance à influencer sur le bien être des individus : qualité de l'environnement naturel et culturel, qualité des relations sociales, conditions de travail de la population active, couverture assurancielle des risques de la vie en matière de santé¹²²...etc.

Tout cela nous amène à dire que le bien-être individuel et collectif ne se limite pas à la production et à la consommation des ressources économiques.

Plusieurs travaux ont été effectués dans le but d'étendre les agrégats des comptes nationaux à divers autres aspects qui présentent un intérêt pour les individus et pour la collectivité toute entière (évaluation monétaire de facteurs non marchands). On citera à titre d'exemple : les loisirs, la taille des ménages, la distribution des revenus

1.2. L'indice de développement humain (IDH)

L'IDH est un indice statistique composite, un indicateur socio-économique¹²³, créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 1990 pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde par l'économiste indien Amartya Sen et l'économiste Pakistanais Mahboub al hak.

¹²² - Gérard Cornilleau, op.cité

¹²³ - Bernard Perret, indicateur sociaux, état des lieux et perspectives, rapport au conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), France, janvier 2002

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Le concept du développement humain est plus large que ce qu'en décrit l'IDH qui n'en est qu'un indicateur, créé par le PNUD pour évaluer ce qui n'était mesuré auparavant qu'avec imprécision. L'indicateur précédemment utilisé, le PIB par habitant, ne donne pas d'information sur le bien-être individuel ou collectif, mais n'évalue que la production économique. Il présente des écarts qui peuvent être très importants avec l'IDH.

Pour Sen comme pour le PNUD, le développement est plutôt, en dernière analyse, un processus d'élargissement du choix des gens qu'une simple augmentation du revenu national.

L'IDH est un *indice composite*, sans dimension, compris entre 0 (exécrable) et 1 (excellent).

Il est calculé par la moyenne de trois indices quantifiant respectivement¹²⁴:

- **la santé / longévité** (mesurée par l'espérance de vie à la naissance), qui permet de mesurer indirectement la satisfaction des besoins matériels essentiels tels que l'accès à une alimentation saine, à l'eau potable, à un logement décent, à une bonne hygiène et aux soins médicaux.
- **le savoir ou niveau d'éducation.** Il est mesuré par la durée moyenne de scolarisation pour les adultes de plus de 25 ans et la durée attendue de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire. Il traduit la satisfaction des besoins immatériels tels que la capacité à

¹²⁴ - Rapport sur le développement humain 2010.

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

participer aux prises de décision sur le lieu de travail ou dans la société ;

- **le niveau de vie** (Logarithme¹²⁵ du revenu brut par habitant en parité de pouvoir d'achat PPA), afin d'englober les éléments de la qualité de vie qui ne sont pas décrits par les deux premiers indices tels que la mobilité ou l'accès à la culture.

La composition et la méthodologie pour établir cet indice sont susceptibles d'être revues tous les ans, et donnent lieu à l'établissement d'une note permettant de comprendre ces variations. Ainsi, le premier indice tenait compte du niveau d'alphabétisation.

Le PNUD indique que les données sur l'espérance de vie à la naissance sont fournies par le Département des Affaires économiques et sociales de l'ONU, les années de scolarisation moyennes par Barro et Lee (2010), les années de scolarisation escomptées par l'Institut de statistique de l'UNESCO et le RNB par habitant de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Initialement basé sur une moyenne arithmétique, l'IDH se base aujourd'hui sur une moyenne géométrique. L'objectif est d'éviter qu'un très mauvais score sur l'une des composantes de l'indice puisse être intégralement compensé par un bon résultat sur une autre des composantes.

¹²⁵ - L'IDH utilise le logarithme de revenu pour refléter l'importance décroissante du revenu au fur et à mesure de l'augmentation du RNB

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Par ailleurs, le calcul du niveau de vie est désormais calculé à partir d'un logarithme naturel, le PIB par habitant a été remplacé par le revenu national brut par habitant¹²⁶ ajusté en parité de pouvoir d'achat (PPA), et déplafonné.

L'ensemble des formules est publié sur le site internet du PNUD.

La formule qui s'appliquait en 2005 était comme suit :

$$\text{IDH} = \frac{A + D + E}{3},$$

où A , D et E étaient respectivement les indices de longévité, niveau d'éducation et niveau de vie.

Et depuis 2011¹²⁷ une nouvelle formule a été élaborée :

$$\text{IDH} = \sqrt[3]{I_{Vie} \times I_{Éducation} \times I_{Revenu}}$$

où I_{Vie} , $I_{Éducation}$ et I_{Revenu} sont respectivement les indices de longévité, niveau d'éducation et niveau de vie.

¹²⁶ - Le RNB, contrairement au PIB, prend en compte les flux internationaux, pour ne conserver que les richesses conservées au sein du pays

¹²⁷ - Notes techniques du calcul de l'IDH, Rapport sur le développement humain 2011, voir p.186

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Pour réussir à calculer l'IDH il fallait tout d'abord commencer par la création d'indices dimensionnels :

Définition des valeurs maximales et minimales des sous-indices			
Indice	Mesure	Valeur minimale	Valeur maximale observée
Longévité	Espérance de vie à la naissance	20 ans	83,4 ans
Éducation	Durée moyenne de scolarisation	0 an	13,1 ans
	Durée attendue de scolarisation	0 an	18 ans
Niveau de vie	Revenu national brut par habitant (en PPA en \$)	100	107 721

Une fois que les valeurs minimales et maximales définies, les sous-indices se calculent de la manière suivante.

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur réelle} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

Pour l'éducation, la dernière équation est utilisée pour chacune des deux composantes, puis est calculée la moyenne géométrique des indices résultants, et finalement est appliquée de nouveau la dernière équation à la moyenne géométrique des indices, en utilisant 0 comme valeur minimale et, comme valeur maximale, la valeur la plus élevée des moyennes géométriques des indices obtenus pour la période considérée.

Concernant le revenu, est utilisée donc le logarithme népérien des valeurs minimales et maximales utilisées.

Par la suite il fallait procéder au cumul des sous-indices pour obtenir l'indice de développement humain

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

$$IDH = \sqrt[3]{I_{Vie} \times I_{Éducation} \times I_{Revenu}}$$

Le calcul de chaque indice est donné dans le tableau ci-dessous :

Calcul des indices composant l'indice de développement humain (jusqu'en 2011)				
Indice	Mesure	Valeur minimale	Valeur maximale	Formule
Longévité	Espérance de vie à la naissance (EV)	25 ans	85 ans	$A = \frac{EV - 25}{60}$
Éducation	Taux d'alphabétisation (TA)	0 %	100 %	$D = \frac{2TA + TBS}{3}$
	Taux brut de scolarisation (TBS)	0 %	100 %	
Niveau de vie	Logarithme décimal du PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat	100 USD	40 000 USD	$E = \frac{\log_{10} \text{PIB} - 2}{2,60206}$

Toutefois L'IDH a le défaut de tous les agrégats : il suppose que ses composantes sont commensurables. C'est-à-dire que, par exemple, une augmentation de l'espérance de vie serait substituable à une augmentation de la production marchande. « Tous les choix de pondérations utilisées pour construire cet indicateur (et les autres similaires) reflètent des jugements de valeur qui ont des implications sujettes à controverses : par exemple, ajouter le logarithme du PIB par tête au niveau de l'espérance de vie donne implicitement 20 fois plus de valeur à une année supplémentaire d'espérance de vie aux États-Unis qu'en Inde.

Plus fondamentalement, étant fondées sur des moyennes nationales, ces mesures ignorent la corrélation significative entre les différents aspects de la qualité de vie parmi les gens, et ne disent rien sur

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

la distribution des conditions individuelles dans chaque pays. En conséquence, l'indice combiné ne changerait pas si les performances moyennes dans chaque domaine restaient les mêmes alors que la corrélation des conditions individuelles entre domaines déclinait⁹. »

D'autre part, le mode de calcul des indices élémentaires est assez discuté. Ainsi, le choix du log du RNB par habitant a pour effet de minorer considérablement les écarts de richesse. Toutefois, pour le PNUD l'utilisation de log permet d'atténuer l'impact de ce revenu, qui selon lui a moins d'impact au fur et à mesure qu'il progresse.

Enfin, par rapport à la vision initiale de Amartya Sen, qui définit le développement comme processus d'expansion des libertés, l'absence de prise en compte des libertés publiques dans l'IDH est un défaut sérieux, d'autant que des indices de libertés publiques construits par des centres de recherche existent.

Toutefois, il existe d'autres indicateurs synthétiques de bien-être, qui sont le résultat d'initiatives non officielles contrairement à l'IDH (PNUD). Certains de ces indicateurs ont été adoptés par des administrations nationales. Leur but été de vouloir conscientiser les concitoyens, voire provoquer des changements politiques et sociaux.

1.3. Les mesures d'inégalité et de bien être social :¹²⁸

Des niveaux de pauvreté élevés favorisent nécessairement des niveaux d'inégalité élevés¹²⁹.

Pour un niveau de développement économique ou de revenu moyen donné, un fort niveau d'inégalité s'accompagne d'une forte pauvreté, car les individus qui se situent tout en bas de l'échelle de répartition du revenu ou de la consommation reçoivent une plus petite part de ressources.

D'autre part, lorsque le niveau d'inégalité de départ est élevé, il peut en résulter une croissance future plus faible et par conséquent une réduction faible de la pauvreté. L'impact négatif de l'inégalité sur la croissance peut résulter de plusieurs facteurs.

L'accès au crédit et à d'autres ressources par exemple, peut être concentré entre les mains de groupes privilégiés, ce qui empêche les pauvres d'investir (politique d'aide aux chômeurs dans certains pays pauvres : allocation de financement que consent la banque contre hypothèque, politique jugée par ailleurs discriminatoire à l'encontre des couches de populations démunies).

Des niveaux plus élevés d'inégalité peuvent réduire les bénéfices de croissance pour les pauvres parce qu'un fort niveau initial d'inégalité

¹²⁸ - Jean-Yves DUCLOS, « Pauvreté bien être social et équité » : Mesure, impact des politiques et estimations »-Département d'économie et CREFA-CRPEE, Université Laval, Canada, Octobre 2002.

¹²⁹ - Quentin WODON et Shlomo YITZHAKI –chap. 2 -Inégalité et bien être social- dans Inequality and S.W. -26-Avril-2002

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

participe à la dépréciation de la part de bénéfice que les pauvres pourraient en tirer de la croissance.

A l'évidence, si une personne dispose de toutes les ressources, alors quelque soit le taux de croissance, la croissance ne réduira jamais la pauvreté.

Les pouvoirs publics sont constamment confrontés aux problèmes rattachés à l'évaluation des programmes et des politiques à visée sociale.

Les décideurs qui élaborent des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté s'appuient sur des pondérations extraites de la pauvreté afin d'évaluer les effets de programmes sociaux et d'autres politiques publiques sur le bien être.

Les pondérations distributionnelles devraient en principe concerner toutes les couches de la population (pauvres et non pauvres) ; qui devra tenir compte des gains acquis par tous les membres de la société, bien que ces gains soient différemment pondérés.

Selon la théorie de la privation relative¹³⁰ avancée par Runciman (1966), les individus et les ménages n'évaluent pas leur niveau de bien être seulement en termes de niveau absolu de consommation ou de revenu, mais se comparent également aux autres. Un rang supérieur signifie un sentiment de privation moindre.

¹³⁰ - Quentin WODON et Shlomo YITZHAKI, op cité

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

En effet pour un niveau de revenu donné pour un pays donné, un niveau élevé d'inégalité aura un effet négatif direct sur le bien être.

Dans les pays pauvres, c'est la croissance économique, et non la redistribution du revenu, qui représente la clé de la réduction de la pauvreté à long terme.

Se résoudre à évaluer les programmes et les politiques selon leur impact sur la seule répartition des revenus pourrait induire des suppositions erronées de la part des pouvoirs publics.

Cela peut nuire non seulement à la réduction de la pauvreté mais également au niveau général de bien être dans la société.

La mesure des inégalités la plus simple est l'écart de revenu ou de richesse entre les 10% les plus mal lotis (premier décile) et les 10% les mieux lotis (dixième décile) de la population. C'est en effet ce type de mesure qui est utilisé dans le débat public.

Cependant, résumer toute une distribution des revenus à l'écart entre les extrêmes conduit à négliger les réallocations de revenus au sein des 80% de la population se trouvant entre les déciles extrêmes.

Nous tenterons d'expliquer par le biais de ce bref passage l'indice de Gini et la courbe de Lorenz ainsi que le coefficient d'Atkinson ; considérés comme étant les mesures les plus usitées dans le domaine de l'analyse des politiques publiques.

1.3.1 La courbe de LORENZ

Depuis trois décennies, la courbe de Lorenz est l'outil d'analyse graphique le plus fréquent pour la représentation et la visualisation ainsi que la comparaison des inégalités en matière de niveaux de vie.

Elle permet en effet de fournir une information assez riche sur l'entière distribution des niveaux de vie sous forme de proportion de la moyenne.

La mesure la plus simple des inégalités est représentée par l'écart de revenu ou de richesse entre les 10% les plus mal lotis (premier décile) et les 10% les mieux lotis (10^{ème} décile) de la population.

En effet, l'information sur les niveaux de vie qui en découle est beaucoup plus complète que les traditionnelles mesures de dispersion ou d'écarts par rapport à une moyenne, en plus elle représente un meilleur appoint pour l'analyse que le calcul de nombreux autres indices d'inégalité proposés par le passé.

L'axe horizontal indique la part cumulative de la population classée par ordre croissant de revenu par habitant. L'intervalle de 0 à 10 correspond au décile inférieur du revenu, alors que l'intervalle de 90 à 100 correspond au décile de revenu supérieur.

L'axe vertical représente la part de revenu dont bénéficie le pourcentage correspondant de la population.

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

On peut constater que 20% des ménages les plus pauvres détiennent environ 5% du revenu total de l'échantillon.

La courbe de Lorenz passe par les points (0,0) et (100,100). L'égalité parfaite est représentée par la ligne diagonale.

La courbe de Lorenz est toujours sous la diagonale. Une courbe de Lorenz s'éloignant de la diagonale indique un plus haut niveau d'inégalité du revenu.

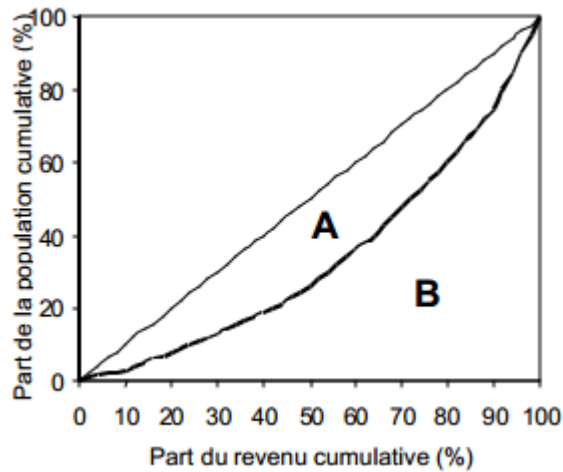
Une courbe qui passe par les points (0,0), (100,0) et (100,100) représenterait l'inégalité parfaite où un ménage disposerait l'intégralité du revenu représentant l'échantillon, à lui seul. Le coefficient de Gini est égal à la zone A divisée par la somme de A et de B¹³¹.

Elle permet donc de répondre à la question suivante : « quel serait le pourcentage (x) des revenus détenus par une certaine proportion de la population (y) des individus les plus pauvres ? La bissectrice, correspond à une équi-répartition des revenus¹³².

¹³¹ - Quentin WODON et Shlomo YITZHAKI, op cité

¹³² - Agnès Benassy-Quéré, Benoit Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, op cité, page 34

Figure n°16 : La courbe de Lorenz



La courbe de Lorenz est définie par l'équation suivante¹³³ :

$$L(p) = \frac{1}{\mu} \int_0^p Q(q) dq$$

$L(p)$ représente le pourcentage cumulatif du total des niveaux de vie détenu par une proportion cumulative (p) de la population, sachant que les individus sont ordonnés en ordre croissant selon leur propre niveau de vie.

Par exemple, si $L(0.5)=0.3$, nous savons que 50% des individus les plus pauvres détiennent 30% du total des niveaux de vie de la population.

La courbe de Lorenz bénéficie de plusieurs propriétés intéressantes. Elle est comprise entre 0 (lorsque $p=0$) et lorsque $p=1$), puisqu'une proportion $p=1$ de la population doit détenir une proportion identique

¹³³ - Jean-Yves Duclos, Op cité

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

$L(p)=1$ du niveau de vie agrégé. Elle est croissante en p , puisque les niveaux de vie s'accumulent.

1.3.2 L'indice de GINI¹³⁴

L'indice de concentration de **GINI** fournit une mesure synthétique de l'inégalité de la répartition des revenus.

Aussi, il est le plus fréquemment utilisé pour la mesure de l'inégalité, mais également parce qu'il possède des propriétés intéressantes qui renseignent l'analyse des politiques publiques.

Le coefficient de Gini se déduit de la courbe de LORENZ en calculant la surface comprise entre la courbe et la bissectrice décrites dans le graphe ci-dessous.

Cette surface est au minimum nulle (en cas de répartition strictement égalitaire) et au maximum de 0.5 (si un individu détenait tous les revenus).

Il varie le plus souvent entre zéro et un. (0-1)

Lorsque l'indice de Gini est égal à zéro cela indique l'existence d'une égalité parfaite des revenus. Tous les individus ou ménages ont exactement le même revenu par habitant ou par équivalent – adulte.

¹³⁴ - Agnès Benassy-Quéré, Benoit Coeuré, Pierre Jacqut, Jean Pisani-Ferry, op cité, page 35

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Un indice de Gini égal à un(1) est synonyme d'inégalité parfaite, en d'autres termes ; un individu ou un ménage détient tout le revenu, et que les autres n'en ont aucun.

Si l'on note x_i , les fractiles de la population et y_i , la part de chaque fractiles¹³⁵ dans le revenu total, l'indice de GINI vaut :

$$G = 1 - \sum (x_i - x_{i-1}) (y_{i-1} + y_i)$$

Il existe en effet plusieurs interprétations de l'indice de Gini qui permettent de mieux comprendre la signification de ce que l'on mesure :

- 1- La valeur de l'indice de Gini représente la différence attendue dans les revenus de deux individus ou ménages choisis au hasard dans la population globale. Par exemple, un indice de 0,60 signifie que si le revenu moyen par habitant de la population étant de 1000 dollars (exprimés au taux actuels), la différence attendue dans le revenu par habitant de deux ménages choisis au hasard sera de 600 dollars (60% du revenu moyen de 1000 \$).
- 2- En termes de bien être social, si les individus ou les ménages évaluent leur niveau de bien être social en termes absolus (le revenu ou la consommation dont ils disposent) d'une part, et ensuite en termes relatifs (de combien disposent-ils par rapport aux autres) d'autre part , l'on pourra représenter le niveau de

¹³⁵ - le fractile est une généralisation du décile : au lieu de découper la population par tranche de 10%, on la découpe par tranche de f%. en pratique, on utilise outre les déciles f=10, les quintiles f=20 et les centiles f=1.

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

bien être social (W) dans une société comme étant égal au produit du revenu moyen (μ) multiplié par la soustraction de un et de l'indice de Gini (G) ; soit $W = \mu (1 - G)$. Avec un coefficient de 0,60, une société ayant un revenu moyen par habitant de 1000 \$ aurait un niveau de bien être social de 400 dollars. Il serait inférieur au niveau de bien être social d'une société ayant un revenu moyen par habitant ou équivalent à 800 dollars et un indice de Gini de 0,40, ce qui donnerait un niveau de bien être de 480 \$.

1.4. L'indicateur de santé sociale¹³⁶

Il a été publié en 1987 dans le cadre d'un rapport annuel du *Fordham institute for innovation in social policy (New York)*.

Cet indicateur est calculé à partir De 16 indicateurs élémentaires (mortalité infantile, les abus contre les enfants, la pauvreté des enfants, suicide des jeunes, drogues chez les adolescents en déperdition scolaire, les naissances chez les adolescentes, les salaires du Chômage, la couverture des soins de santé des plus de 65 ans ainsi que la pauvreté, l'espérance de vie, les crimes violents, les décès de la route liés à l'alcool, le logement abordable, l'inégalité du revenu familial).

¹³⁶ - Bernard Perret, op cité

1.5. L'indicateur de progrès véritable¹³⁷ (Genuine Progress Indicator)

A été élaboré par la *fondation Redefining Progress* dont le siège est à San Francisco. Contrairement au précédent, cet indicateur possède un caractère monétaire. Il est obtenu en complément au PIB de la manière suivante :

(+) Addition de productions non prises en compte dans les comptes nationaux : services domestiques, services rendus par les biens durables et les infrastructures.

(-) soustraction de flux économiques liés à des désutilités provoquées par la croissance économique : dépenses de réparation (pathologies liées à la pollution, dépenses de sécurité, etc.) coûts engendrés par les divorces et les crimes, dépréciation de l'environnement.

1.6. L'indicateur de bien-être économique de Lars Osberg et Andrew Sharpe¹³⁸

Cet indicateur est partiellement fondé sur les données de la comptabilité nationale tout comme le précédent. Il a un caractère plus économique. Il fait apparaître lui aussi un décrochage par rapport au produit national. Dans cet indice les auteurs agrègent la mesure de l'évolution de la consommation, des stocks de ressources tant en moyen de production qu'en ressources intellectuelles et naturelles, de l'insécurité économique des individus et des inégalités de revenu.

¹³⁷ - Bernard Perret, op cité

¹³⁸ - Lars Osberg et Andrew Sharpe, international comparisons of Trends in Economic well-being, paper presented at the annual meeting of the American Economic Association, 7-9 janvier 2000, Boston, Massachussets.

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Pour être plus précis dans l'analyse, et toujours selon les auteurs, quatre composantes caractérisent le bien-être économique¹³⁹ :

- 1- les flux effectifs de consommation par habitant, qui incluent la consommation des biens et services marchands, les flux effectifs par habitant de biens et services non marchands et les changements dans la pratique des loisirs.
- 2- l'accumulation nette dans la société des stocks de ressources productives, y compris l'accumulation nette de biens corporels et de parcs de logements, l'accumulation nette de capital humain et des investissements en Recherche & Développement (RD), les coûts environnementaux et la variation nette du niveau de l'endettement extérieur
- 3- la répartition des revenus, selon l'indice de Gini sur l'inégalité, ainsi que l'ampleur et l'impact de la pauvreté
- 4- la sécurité économique contre le chômage, la maladie, la précarité des familles monoparentales et des personnes âgées.

Pour tout indicateur, les tendances d'évolution sont fonction du choix des variables qui le composent, *mais aussi des tendances de ces variables et des pondérations appliqués à ces variables.*

Les concepteurs de cet indicateur, ont proposé une pondération standard qui attribut un coefficient de 0.4 aux flux de consommation, de 0.1 au stock de richesse et de 0.25 respectivement à l'égalité et à la sécurité économique.

¹³⁹ - Lars Osberg et Andrew Sharpe, une évaluation de l'indicateur du bien-être économique dans les pays de l'OCDE, séminaire DARES du 15 octobre 2002, Paris

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

La formule de calcul de l'indicateur et la suivante :

$$\mathbf{IBEE} = 0.4 [(C+G+CL)] + 0.1 [(K+RD+HC-D-ED)] + [0.1875 (LIM) + 0.0625(Gini)] + [0.0694 (UR) + 0.1040 (ILL) + 0.0540 (SP) + 0.0226 (OLD)].$$

Où :

IBEE : indicateur du bien-être économique

C : consommation individuelle réelle ajustée par habitant. (en UMN¹⁴⁰)

G : dépenses publiques courantes réelles, à l'exclusion du service de la dette. (en UMN)

CL : évolution dans les loisirs

K : stock réel de capital (logement compris) par habitant. (en UMN)

RD : stock réel de recherche et développement par habitant. (en UMN)

HC : stock réel de capital humain par habitant. (en UMN)

D : dette extérieur réelle nette par habitant. (en UMN)

ED : coût social réel par habitant de la dégradation de l'environnement (émission de CO2) (en UMN)

LIM : intensité de la pauvreté.

Gini : coefficient de Gini pour le revenu après impôt.

UR : risque de chômage.

ILL : risque de maladie

SP : risque de pauvreté lié à la monoparentalité.

OLD : risque de pauvreté lié à la vieillesse.

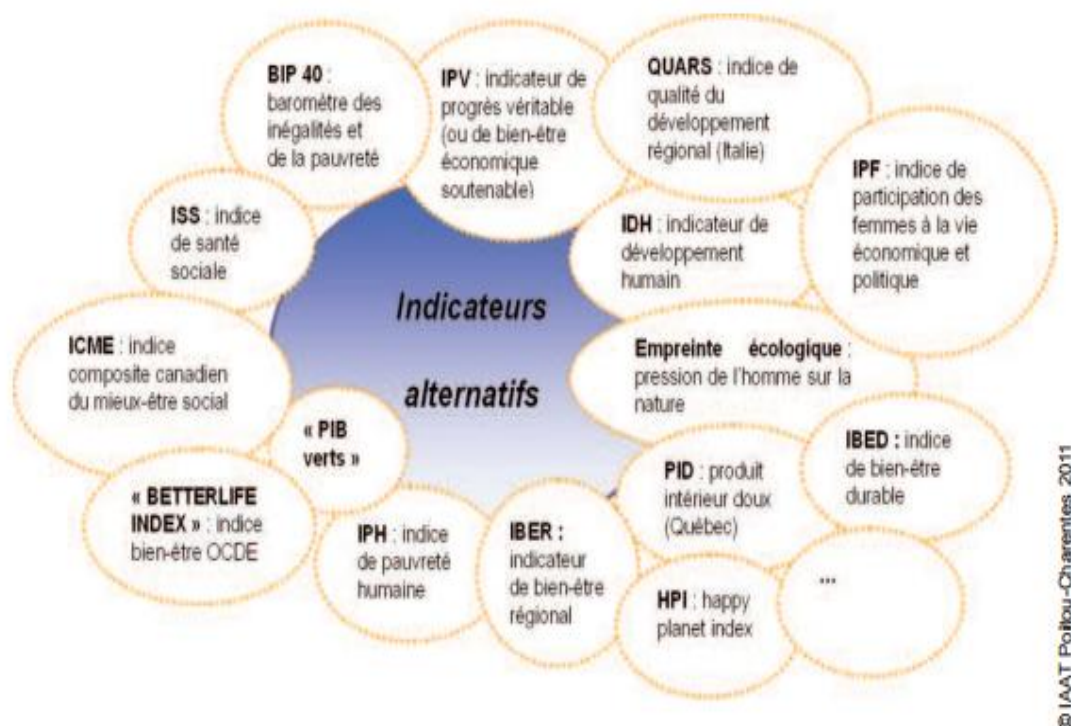
¹⁴⁰ - UMN : unité monétaire nationale

- Pour les sous composantes de l'inégalité et de la pauvreté, une certaine perspective rawlsienne (le bien-être du moins riche) tendrait à effectuer une plus grande importance à la pauvreté qu'aux tendances globales de l'inégalité. Sur cette base, une pondération de 0.1877 soit (=0.25*0.75) soit (3/4) a donc été appliquée à l'intensité de la pauvreté et de 0.0625 soit (0.25*0.25) soit (1/4) au coefficient de Gini

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Plusieurs autres indicateurs ont été formulés afin d'apprécier et mesurer le bien-être social, nous n'allons pas les énumérer tous mais un petit schéma a été dressé à cet effet pour essayer de les résumer.



Section 2 : Appréciation et mesure du bien-être social en Algérie

Pour pouvoir apprécier et mesurer le bien-être social en Algérie nous allons tout d'abord commencer par une analyse de plusieurs indicateurs macro économique, pour ensuite mesurer l'indice de bien-être social en utilisant l'indice de Lars Oberg et d'Andrew Sharpe, indice largement utilisé par différents pays de l'OCDE.

En fin, une analyse de l'étude de l'impact des dépenses publiques sur l'évolution du bien-être social sera présentée pour tenter de tester les hypothèses de travail que nous avons proposé.

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

2.1 Analyse de l'évolution de l'Idh en Algérie

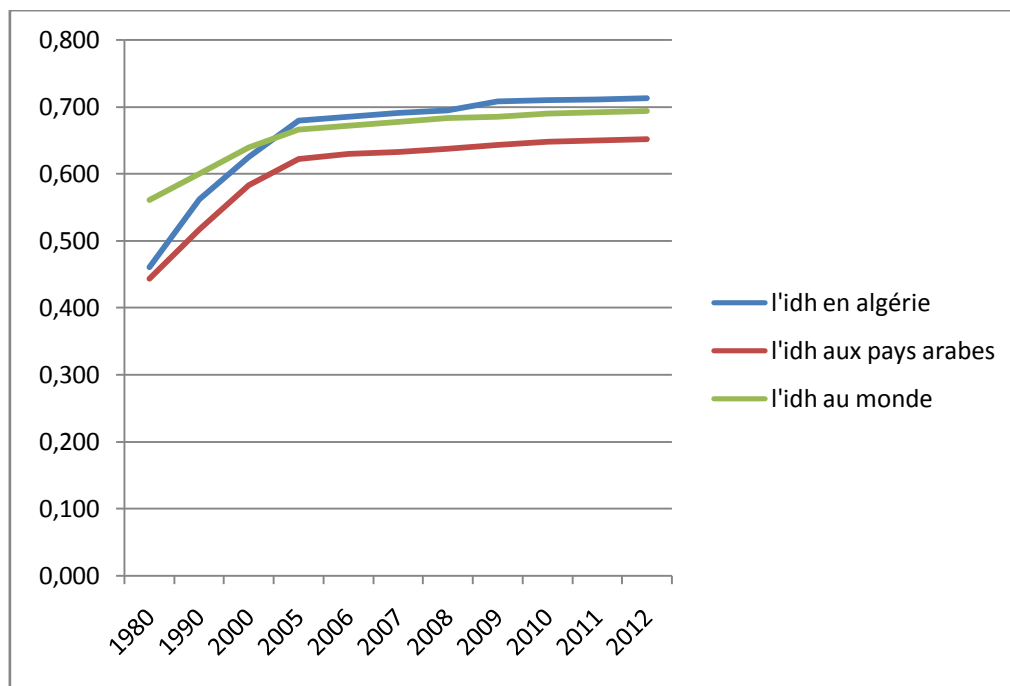
Nous entamons nos commentaires par l'analyse de l'évolution de l'IDH (indice de développement humain) en Algérie.

Tableau n° 8 : Evolution de l'IDH (indice du développement humain)

	1980	1990	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
l'idh en algérie	0.461	0.562	0.625	0.680	0.685	0.691	0.695	0.708	0.710	0.711	0.713
l'idh aux pays arabes	0.443	0.517	0.583	0.622	0.630	0.633	0.638	0.643	0.648	0.650	0.652
l'idh du monde	0.561	0.600	0.639	0.666	0.672	0.678	0.683	0.685	0.690	0.692	0.694

Source : indicateur de développement humain, PNUD

Figure n° 17 : évolution de l'Idh en Algérie période 1980-2012



Source : élaboration du candidat à partir des données du PNUD

Ce qui est constaté à partir de ce tableau est que l'indice de développement humain de l'Algérie a connu une augmentation continue depuis 1980 à 2012 avec une augmentation de l'ordre de 54.66 % sur la période.

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

De même que cet indice a dépassé celui des pays arabes durant toute la période d'étude.

D'autre part, nous remarquons que de 1980 à 2005 cet indice été inférieur à celui du monde. Et à partir de 2005 il commence à le dépassé et se rapproche même de l'idh de quelque pays développé.

Il est à signaler que l'Algérie se situait en 2010 parmi les dix premiers pays au monde en termes de progrès réalisés dans l'indice de développement humain (PNUD/RDH 2010).

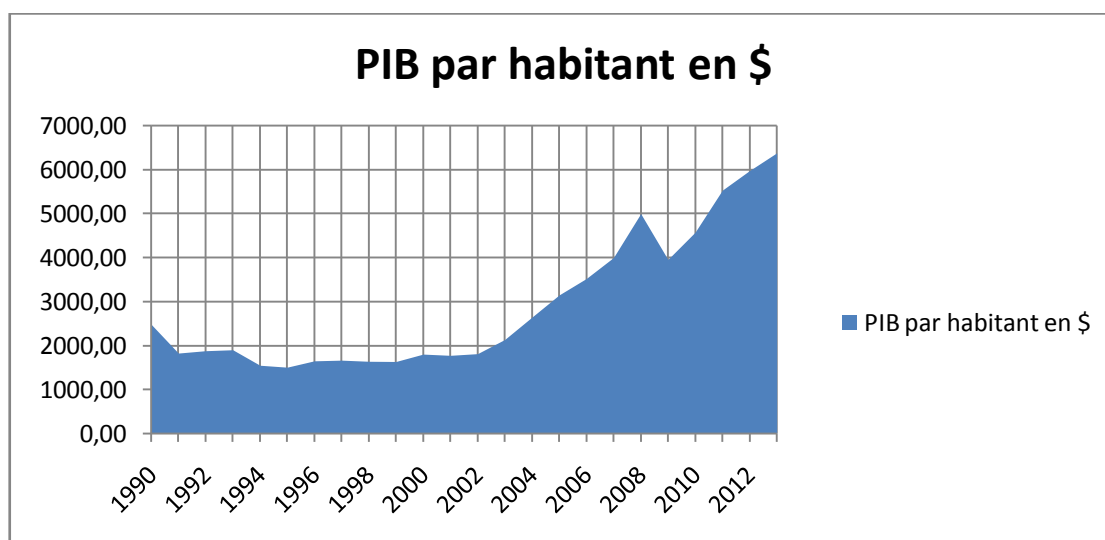
2.2. Evolution du Pib par habitant

Tableau n° 9: évolution du PIB par habitant en Algérie (en \$)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PIB par habitant en \$	2473.51	1820.00	1873.42	1894.91	1543.00	1499.15	1643.27	1658.72	1633.09	1628.26	1796.05	1768.58
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PIB par habitant en \$	1806.86	2128.39	2636.48	3141.03	3514.39	3992.41	4989.90	3947.41	4567.18	5522.03	5967.23	6369.90

Source : calculs du candidat à partir des données du FMI et banque mondiale, et ONS

Figure n°18 : évolution du Pib par habitant



Source : élaboration du candidat

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Le PIB par habitant de l'Algérie a connu différentes évolutions. Il a enregistré une chute entre 1990 et 1991 pour se stabiliser par la suite jusqu'à 1993, puis il a chuté encore une fois en 1994 et 1995 (à cause de l'application des programmes d'austérité dictés par le FMI).

Par la suite, il a repris son ascension et s'est stabilisé autour de 1600\$ à 1800 \$ de 1996 à 2002.

Et depuis 2002 nous avons assisté à une forte augmentation du PIB par habitant et cela peut être expliqué par l'engagement des politiques publiques par le biais du lancement des différents programmes de relance de l'économie.

Aussi, nous avons assisté à une diminution du PIB par tête en 2009 et cela est dû aux effets de la crise mondiale. A partir de 2010 ce même PIB enregistre une autre ascension croissante et forte.

Par ailleurs, nous il est à signaler que le PIB par tête a augmenté de presque 300 % entre 1999 à 2013.

2.3 Evolution des dépenses publiques par secteurs

Tableau n°10 : Répartition par secteur des dépenses publiques d'investissement à caractère définitif (en million de DA)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
éducation – formation	17400	18500	22900	25650	36600	37795	41800	85529	76558	71418
infrastructures soci-culturelles	6300	6500	8800	9550	10200	10270	10050	23857	38521	37915
Habitat	10000	7900	12800	12430	54000	63741	59383	146640	54402	91980
Divers	19500	33500	39000	43500	18477	19459	21500	26100	28000	28120
PCD	18800	18000	19500	20850	21000	24091	20000	48000	40000	39000
infrastructures éco et admin	26800	25500	31900	37100	47380	47155	57694.5	136423	177524	114093

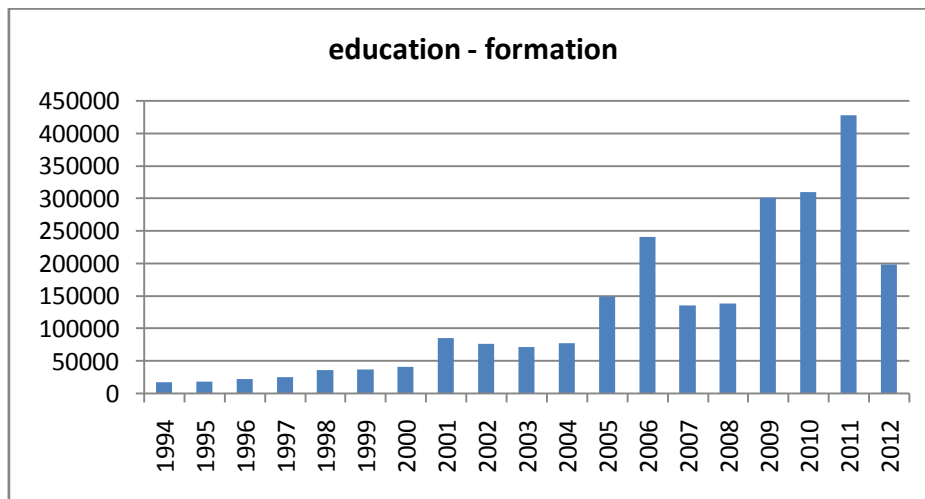
Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
éducation – formation	77807	149770	241114	135787.8	139331	300925	310508	428486	198511
infrastructures soci-culturelles	52621	58663	103900	105826.34	104874	211060	254339	177816	91125
Habitat	97978	162485	150554	324843	317074	617975	328259	396466	409665
Divers	35000	128920	242431	259800	244893	258556	300000	300000	300000
PCD	33553	46000	42800	106780	75000	95000	60000	60000	67000
infrastructures éco et admin	117831	677697	1166121	1059957.2	468105	801776	1473561	743382	1496802

Source : élaboration du candidat à partir des données des lois de finances

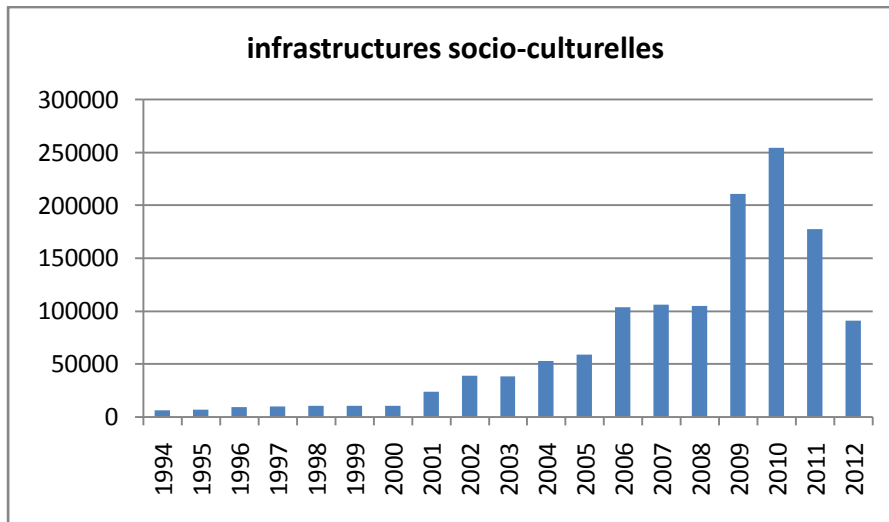
Figure 19 : évolution des dépenses d'investissement du secteur de l'éducation et formation



Source : élaboration du candidat

L'analyse des dépenses d'investissement du secteur de l'éducation et de la formation nous indique une augmentation croissante et continue depuis 1994 à 2006, pour connaître une baisse en 2007 et 2008. A partir de 2009 ses dépenses ont repris leur progression avec le lancement du 3 plan quinquennal, pour ensuite chuter en 2012 avec le début d'achèvement des projets. Le pic a été enregistré en 2011.

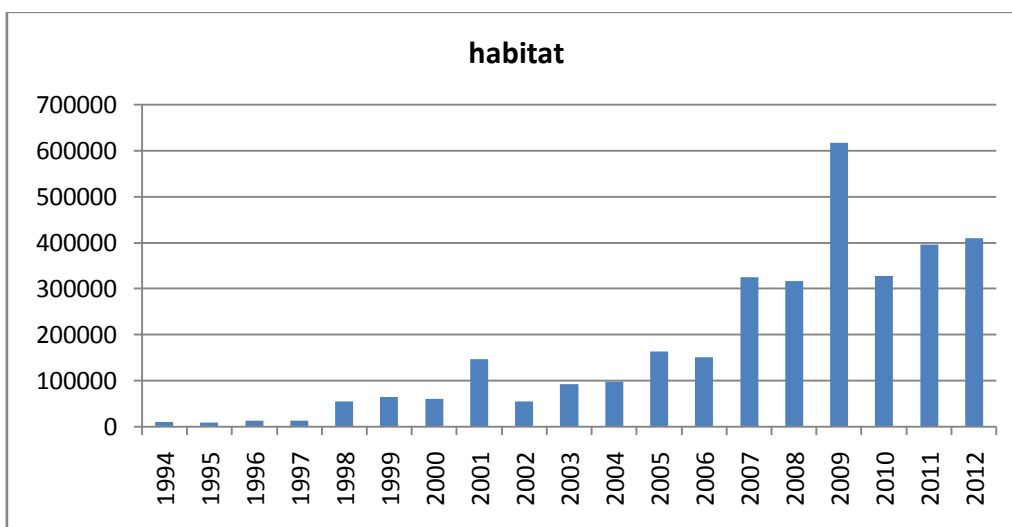
Figure 20 : évolution des dépenses d'investissement du secteur d'infrastructures socio culturelles



Source : élaboration du candidat

La même remarque est valable aussi pour les dépenses d'investissement du secteur d'infrastructures socioculturelles qui ont connu un certain niveau entre 1994 et 2005 pour prendre une tendance vers la hausse depuis 2006 jusqu'en 2010. Mais à partir de 2011 ses dépenses ont connu une baisse. Le pic a été enregistré en 2010.

Figure 21: évolution des dépenses d'investissement du secteur de l'habitat



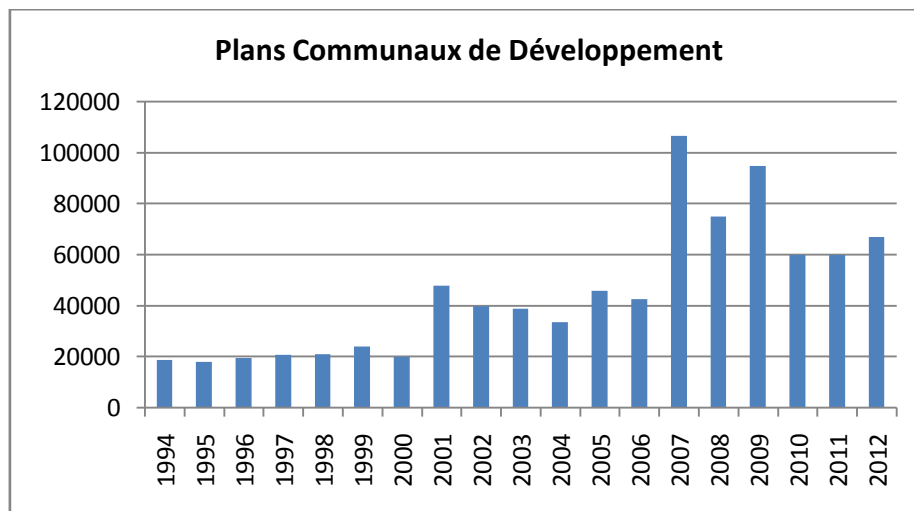
Source : élaboration du candidat

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Pour ce qui est des dépenses du secteur de l'habitat, nous avons constaté qu'ils ont été faibles de 1994 à 2004, pour prendre une tendance haussière depuis 2005 avec la volonté des pouvoirs publics de lancer les grands projets d'habitat en faveur de toutes les catégories de la population sous différentes formules. Le pic de ses dépenses a été enregistré en 2009.

Figure 22 : évolution des dépenses d'investissement des plans communaux de développement



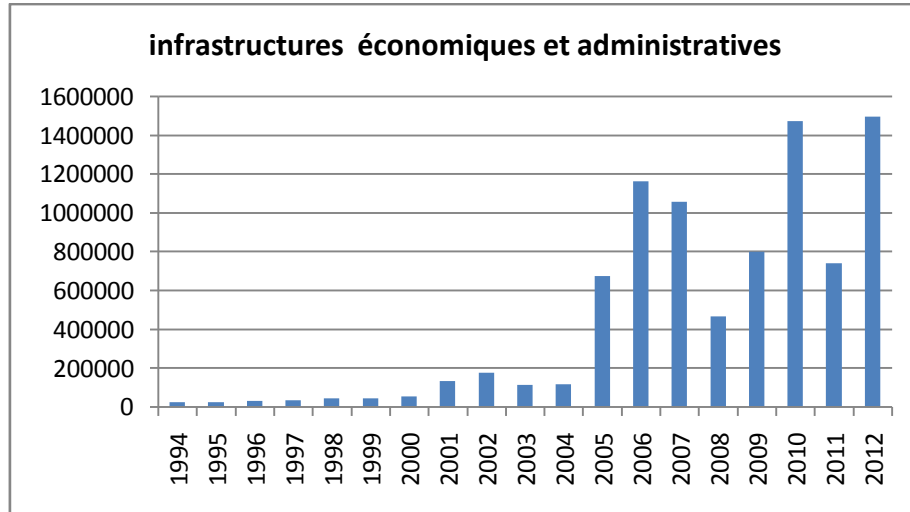
Source : élaboration du candidat

Concernant les dépenses des plans communaux de développements ses derniers étaient stables durant la période allant de 1994 à 2000 pour ensuite doubler à partir de 2001 à 2006. La tendance haussière a continué a s'affiché à partir 2007 où on enregistre son point culminant.

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Figure 23 : évolution des dépenses d'investissement des infrastructures économiques et administratives



Source : élaboration du candidat

Pour ce qui est des dépenses en infrastructures économiques et administratives, là aussi nous avons remarqué que leurs niveaux ont été faibles de 1994 à 2004 pour prendre une tendance très forte vers le haut à partir de 2005. L'année 2012 a vu l'enregistrement de son plus fort montant.

2.4 Analyse de l'évolution des salaires en Algérie

Tableau n°11 : Evolution des salaires (2000-2010)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
total des travailleurs	6063000	6381000	7356000	6683000	7797000	8043000	8866000	8591000	9146000	9468000	9736000
rémunération des salariés million DA	884617	970615.3	1048922	1137905	1278516	1363927	1500109	1721934	2138367	2360459	2917459
ratio rémunéré/total trav	0.145904	0.15211022	0.142594	0.170269	0.163975	0.169579	0.169198	0.200435	0.233803	0.249309	0.299657
Ratio annuel en millions	145904.2	152110.218	142594.1	170268.6	163975.4	169579.3	169198	200434.7	233803.5	249309.1	299656.8
Salaires moyen mensuel en DA	12158.68	12675.8515	11882.84	14189.05	13664.62	14131.61	14099.83	16702.89	19483.62	20775.76	24971.4

Source : Calcul du candidat en utilisant les données de l'ONS

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

L'analyse de l'évolution des salaires moyens mensuels nous montre que ses derniers ont augmenté de 100 % de 2000 à 2010 avec une évolution nette et continue à partir de 2006, et cela peut être expliqué par les différentes augmentations de salaires qu'ont connu tous les secteurs de l'économie, et qui ont contribué à l'amélioration du pouvoir d'achat.

2.5 Mesure et analyse de l'indice du bien-être en Algérie période 2000-2011

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Tableau n°12 : Calcul de l'indice du bien-être selon le modèle de Lars Osberg et Andrew Sharpe

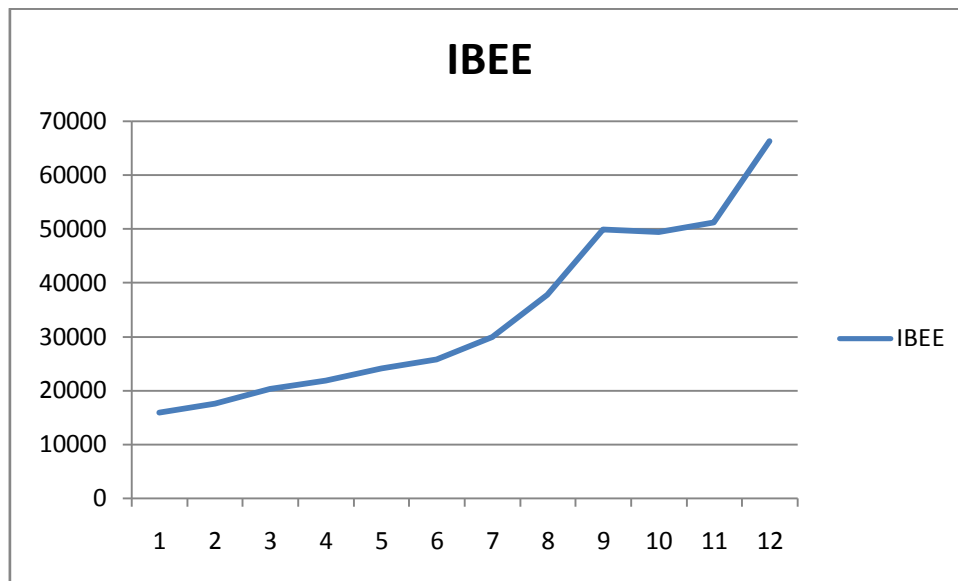
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
consommation finale individuelle des ménages(C) en \$	746.6390527	773.072702	794.7355191	861.639927	1016.597735	1060.451795	1112.571696	1263.295245	1501.544626	1476.872893	1561.901649	1736.081327
Dépense publiques courantes réelle a l'exclusion du service de la dette (G) en \$ par habitant	38619.35357	42677.13381	49360.15789	53009.252	58450.22555	62456.24715	72816.4073	91979.47309	121933.8143	120961.6564	125338.1701	162804.7505
Evolution dans les loisir (CL) substitué par (usagers de l'internet pour 100 habitants)	0.00215	0.00419	0.00409	0.07988	0.09716	1.13040	1.94742	1.75120	1.68849	3.24631	3.65411	4.58067
Stock réel de capital (logements compris) par habitants (K) (formation brute du capital fixe) en \$	150.5341316	161.9317682	175.0312468	211.2138099	284.4173642	315.0510699	373.1780706	512.7890994	774.0089056	722.1818249	786.3213791	868.0018653
Stock réel de R&D par habitant (RD) substitué par (nombre de chercheurs en R&D sur un million d'habitant)	115.12500	135.54800	141.45800	156.78900	162.78900	170.05971	173.58990	176.25960	182.85947	184.55890	189.52020	195.25369
Stock réel de capital humain par habitant (HC)	54.07316	56.04461	58.41905	59.27626	60.16256	60.93282	61.50123	63.25000	64.77353	65.68104	66.39150	68.03160
Dettes extérieures réelles nettes par habitant (D) (\$)	833.48111	733.74517	731.82225	743.75438	691.03543	518.63026	175.92744	179.83903	180.38622	210.82700	203.30799	168.75779
Coût social réel par habitant de dégradation de l'environnement (émission de CO2) (ED) mètre cube par habitant	0.03010	0.02417	0.01308	0.02063	0.02523	0.03335	0.04138	0.05972	0.11615	0.18884	0.21220	0.23950
Intensité de la pauvreté (LM) (extrême pauvreté -1.25 \$ par jour)	19.67	19.82	20.22	20.36	20.82	21.12	21.46	21.04	20.74	20.33	19.78	19.67
Coefficient de Gini pour le revenu après un pot Gini	51.11	53.36	53.79	54.72	50.18	49.28	47.72	47.37	46.26	46.13	44.49	44.33
Risque de chômage (UR) (taux de chômage)	29.80	27.30	25.90	23.70	20.10	15.30	12.30	13.80	11.30	10.20	10.00	10.00
Risque de maladie (ILL) (accès aux soins % de la population)	32.00	32.00	33.00	34.00	34.00	35.00	35.00	37.00	37.00	37.00	37.00	37.00
Risque de pauvreté lié à la monoparentalité (SP) (substitué nombre d'enfants abandonnés)	4000	5000	5500	5800	6000	6300	6700	7000	7200	7000	6781	6800
Risque de pauvreté lié à la vieillesse (OLD) (% population +65 ans)	2.20336	2.20161	2.20149	2.20264	2.20460	2.20712	2.20996	2.21342	2.21845	2.22622	2.23726	2.25185
IBEE	15923.34843	17624.38341	20335.69864	21842.40719	24104.41977	25761.86144	29988.95042	37744.80918	49859.19529	49442.15202	51222.61758	66292.64563

Source : calcul du candidat à partir des données de : ONS, banque mondiale, et différents rapports sur l'Algérie

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Figure n° 24 : évolution de l'indice du bien-être période 2000-2011



Source : élaboration du candidat

Le graphe ci-dessus indiquant l'évolution de l'indice du bien-être faisant apparaître une croissance très forte et continue depuis 2000 jusqu'en 2011, avec notamment une augmentation de plus de 300 %.

Pour la période allant de 2008 à 2010 l'indice a connu une certaine stabilité due principalement à la crise financière faisant subir un recul apparent des dépenses publiques de l'Algérie en 2009 (comportement prudent de la part de l'Etat).

Les choses ont connu une nette amélioration à partir de 2011 où l'indice a retrouvé sa progression normale (augmentation de 30% par rapport à 2010).

A notre avis cette croissance forte de l'indice du bien-être est justifiée par l'intervention massive de l'Etat ; par le biais du lancement

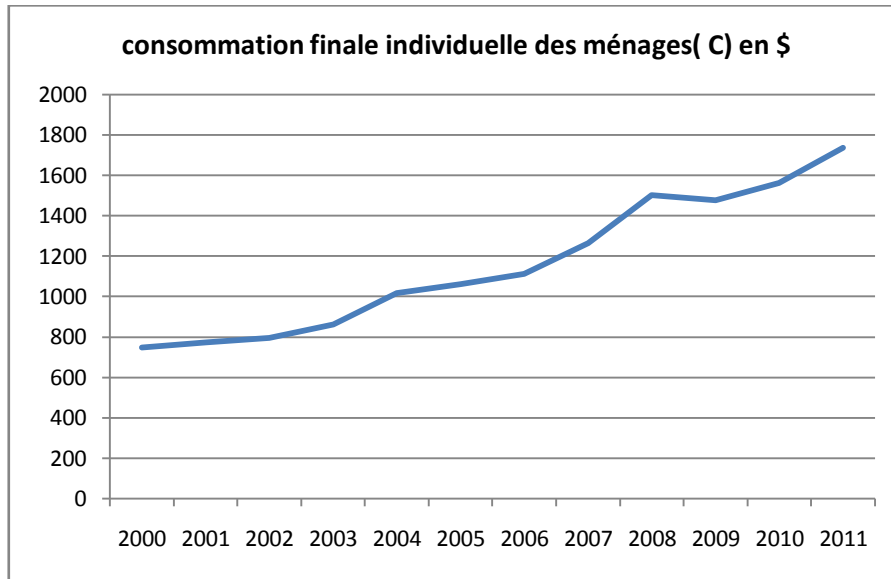
Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

des plans quinquennaux de développement. (Cette confirmation va être testée ultérieurement avec des outils statistiques).

2.6 Evolution de la consommation finale des ménages

Figure 25 : évolution de la consommation finale des ménages

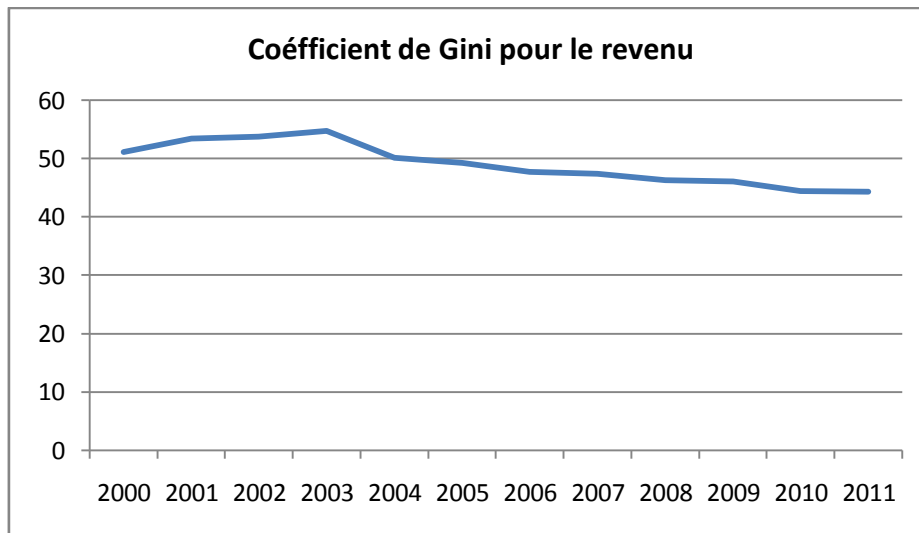


Source : élaboration personnelle (selon les données de L'O.N.S.)

Comme déjà signalé plus haut, le bien-être peut être appréhendé par l'analyse de la consommation des ménages. Cette dernière a connu elle aussi une forte augmentation depuis 2000 jusqu'en 2011, elle est passée de 746 \$ à 1736 \$ par an (croissance de plus de 130%) et cela peut être expliqué par l'amélioration du pouvoir d'achat de la population et la stabilité et maîtrise des prix à la consommation (taux d'inflation) durant cette période additionnellement à l'augmentation des salaires.

2.7 Evolution du coefficient de Gini en Algérie

Figure n° 26 : évolution du coefficient de Gini en Algérie
période 2000-2011



Source : élaboration du candidat

L'analyse de l'évolution du coefficient de Gini pour l'Algérie durant la période allant de 2000 à 2011 nous indique que les inégalités dans la distribution des revenus ont connu une nette amélioration puisque cet indice est en déclin ce qui signifie qu'il existe moins de disparité dans la distribution des revenus de la population.

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

2.8 Analyse de l'impact des dépenses publiques sur le bien-être

Tableau n°13 : Corrélation entre l'indice du bien-être et les dépenses publiques

IBEE (indice du bien-être)	Coefficient de corrélation (r)	coefficient de détermination (R ²)
Tdp	0.99	0.9801
Ef	0.88	0.7666
Ics	0.87	0.7500
Hab	0.83	0.6909
Dic	0.89	0.7941
Pcd	0.62	0.3853
lea	0.62	0.3810

Source : calculs du candidat

Tableau n°14 : Regression with Newey-West standard errors

Ibee	Coef.	Newey-West Std. Err.	T	P> t	[95% Conf. Interval]	
Tdp (X0)	0.7499491	0.0246631	30.41	0.0000	0.6949963	0.8049019
Ef (X1)	8.801583	0.5850441	15.04	0.0000	7.498024	10.10514
Pcd (X2)	8.528228	1.351578	6.31	0.0000	5.516725	11.53973
Hab (X3)	5.726415	1.646934	3.48	0.0060	2.056817	9.396012
Ics (X4)	26.83801	9.62507	2.79	0.0190	5.39202	48.28401
Div (X5)	13.46137	2.649448	5.08	0.0000	7.558027	19.3647
lea (X6)	1.553857	0.4028082	3.86	0.0030	0.6563442	2.451369

Source : calculs du candidat en utilisant le logiciel Stata. (ibee : indice de bien-être, tdp : total des dépenses publiques, ef : éducation et formation, ics : infrastructures sociales et culturelles, hab : habitation, div : divers, pcd : plans communaux de développement, lea : infrastructures économiques et administratives)

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Pour tester les hypothèses, nous avons réalisé une analyse statistique (test de t de Student) sur les variables (dépenses publiques) qui influent sur le bien-être.

Pour le besoin de notre analyse nous avons utilisé un logiciel de traitement des données Stata 16 complété par l'usage de la méthode de régression de Newey-West.

« Un estimateur de Newey-West est utilisé en statistiques et en économétrie ; pour fournir une estimation de la matrice de covariance des paramètres d'un modèle de régression type, lorsque ce modèle est appliqué dans les cas, où les hypothèses standard de l'analyse de régression ne s'appliquent pas (à savoir entre autres et par exemple le nombre de données de la série soit inférieur à 30 variables).

Il a été mis au point par K. Whitney Newey et Kenneth D. West en 1987, bien qu'il existe un certain nombre de variantes plus tard.

L'estimateur de Newey-West est utilisé pour tenter de surmonter l'auto-corrélation, ou corrélation ainsi que l'hétéroscédasticité dans les termes d'erreurs s'agissant des modèles. Ceci est souvent appliqué aux fins de corriger les effets de corrélation dans les termes d'erreur dans les régressions appliquées aux séries de données chronologiques.

Le problème de l'auto-corrélation, qui se présente souvent dans les données de séries chronologiques spécifie que les termes d'erreur sont corrélés avec le temps. Cela peut être démontré dans Q^ une matrice de sommes des carrés et des produits croisés qui implique $\sigma_{(ij)}$ et les*

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

rangées de X . L'estimateur des moindres carrés b est un estimateur constant de β . Cela implique que les moindres carrés des résidus e_i sont "point par point" des estimateurs convergents de leurs homologues de la population E_i . Alors, l'approche générale, sera d'utiliser les éléments X et e , et de mettre au point un estimateur de Q^* . Cela signifie que le facteur temps entre les termes d'erreur augmente, et la corrélation entre les termes d'erreur diminue. L'estimateur peut donc être utilisé pour améliorer la régression des moindres carrés ordinaires (MCO) ; lorsque les variables présentent une hétéroscédasticité¹⁴¹ ou bien une auto-corrélation¹⁴². »

$$w_\ell = 1 - \frac{\ell}{L + 1}$$

L'examen de la signification des valeurs des paramètres (coefficient d'orientation, de détermination, coefficient de corrélation, ...) présentés dans les deux derniers tableaux ci-dessus, nous permettra de vérifier nos hypothèses de recherche.

Les résultats du test T montrent ; que toutes les hypothèses formulées ne peuvent pas être rejetées au seuil de 0.05 (p<5%), parce que le T de Student doit être supérieur à 1.96.

La qualité globale du modèle peut être évaluée par l'intermédiaire d'un coefficient de détermination générale R^2 . Ce coefficient correspond

¹⁴¹ - On parle d'hétéroscédasticité lorsque les variances des variables examinées sont différentes. Cette notion s'oppose à celle d'homocédasticité, qui correspond au cas où la variance de l'erreur des variables est constante. Pour l'auto-corrélation elle correspond simplement à la corrélation du processus par rapport à une version décalée dans le temps de lui-même

¹⁴² - Texte traduit depuis www.wikipedia.org (encyclopédie online)

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

à la moyenne des coefficients de détermination observés sur les variables dépendantes.

En analysant les résultats du test de Student présentés dans le tableau ci-dessus, nous pouvons déduire ce qui suit :

1- analyse de l'effet des dépenses publiques dans leur totalité (Tdp : total des dépenses publiques) sur l'indice du bien-être (IBEE) :

Par hypothèse, nous avons supposé :

Ho : l'inexistence d'impact positif entre les dépenses publiques et le bien-être) et

H1 : il existe un impact positif entre les dépenses publiques et le bien-être.

L'hypothèse qui stipule l'existence d'un impact positif des dépenses publiques globales sur le bien-être est validée et très significative, puisque $[t=30.41 > 1.96]$, et la probabilité d'erreur est $< 5\%$.

D'autre part; les résultats du test font montre de l'existence d'une interdépendance entre les variables (dépenses publiques et indice du bien-être) $a=0.7499491$ (coefficient de régression) ; ce qui signifie que toute augmentation d'une unité de « tdp » aura comme conséquence une augmentation de 74.99 % sur l'indice du bien-être.

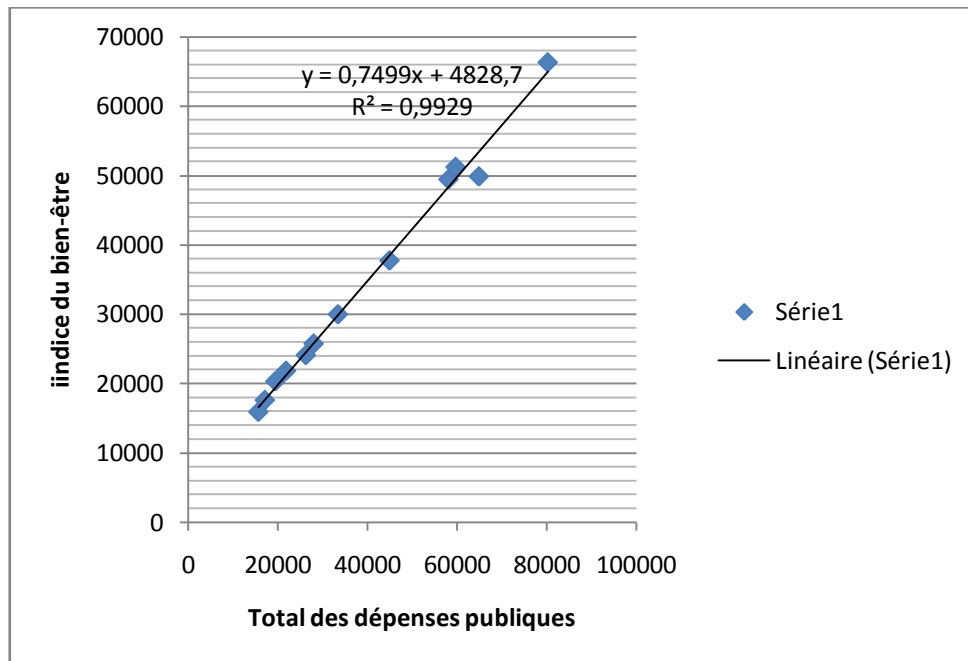
De même que le coefficient de corrélation entre les deux variables est très fort $r = 0.99$ ce qui explique l'effet de causalité positif et

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

significatif qui existe entre les deux variables (total des dépenses publiques et l'indice du bien-être).

Figure n°27 : relation entre dépenses publiques globale et l'indice du bien-être période 2000-2011



Source : élaboration du candidat

2 – analyse de l'effet des dépenses publiques par secteur sur l'indice du bien-être :

Par le biais de cette analyse ; nous avons procédé à un test de l'impact de la structure des dépenses publiques (l'impact de chaque dépense) sur l'indice du bien-être pour essayer d'élucider lesquels parmi ces variables (les dépenses par secteur) qui ont le plus d'impact sur l'indice du bien-être.

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

A l'issue de ce test, il fut constaté qu'il existe un impact positif et fort des dépenses d'éducation et formation sur le bien-être [$t=15.04 > 1.96$, $p < 5\%$, $r=0.88$], de même que les dépenses d'infrastructures sociales et culturelles ont eux aussi un impact fort et positif sur le bien-être [$t = 5.08 > 1.96$, $p < 5\%$, $r=0.87$].

La même remarque est valide pour les dépenses de l'habitat [$t=3.48 > 1.96$, $p < 5\%$, $r= 0.83$], ainsi que pour les dépenses diverses [$t=6.31 > 1.96$, $p < 5\%$, $r=0.89$].

Par contre, pour ce qui est de l'impact des dépenses des plans communaux de développement et des dépenses en infrastructures économiques et administratives sur le bien-être [$t=2.79$, $p < 5\%$, $r=0.62$][$t=3.86 > 1.96$, $p < 5\%$, $r=0.62$] il fut constaté que ces dépenses ont certes un effet significatif, mais leur impact sur le bien-être n'est pas très fort ; puisqu'il a été relevé des coefficients de corrélation faibles (< 0.7).

A notre avis, cet état de fait peut être expliqué, par le gaspillage de la part de l'Etat ou de ses institutions ou encore par les pratiques corruptives (les dépenses ont été déviées vers d'autres chemins) puisque ces dépenses n'ont pas apportés plus que les autres dépenses en termes d'efficacité et/ou de rendement sur l'indice du bien-être ; en comparaison aux autres dépenses publiques qui ont été beaucoup plus efficaces en termes d'impact sur le bien-être.

En conclusion, nous pouvons reconfirmer la validité de notre hypothèse et sa signification quant à l'impact positif des dépenses

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

publiques sur l'indice du bien-être aussi par le biais des dépenses par secteur.

L'analyse des coefficients de détermination, servant comme indication de la qualité du modèle s'avère positive ($0 < R^2 < 1$) pour toutes les variables (les dépenses publiques par secteur)

<i>Statistiques de la régression</i>	
Coefficient de détermination multiple	0.994648823
Coefficient de détermination R^2	0.989326282
Coefficient de détermination R^2	0.97651782
Erreur-type	2511.340078
Observations	12

ANALYSE DE VARIANCE

	<i>Degré de liberté</i>	<i>Somme des carrés</i>	<i>Moyenne des carrés</i>	<i>F</i>	<i>Valeur critique de F</i>
Régression	6	2922838881	487139813.5	77.2400543	9.1284E-05
Résidus	5	31534144.95	6306828.99		
Total	11	2954373026			

Source : Calcul du candidat en utilisant le logiciel Excel 2010.

La variance expliquée par le modèle est de $R^2 = 0,98$, ce qui est très élevé ; le modèle semble très bon ;

Le tableau d'analyse de variance et le test F associé indique effectivement que le modèle est globalement très significatif ; $F_{\text{calc}} = 77,24$, avec une probabilité critique (p-value) très nettement en deçà du seuil de 5 % couramment utilisé dans la pratique ;

D'autre part, et en utilisant les données des tableaux précédents, il nous a été possible d'élaborer la formule de régression multiple (entre

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

l'indice du bien-être et l'ensemble des dépenses publiques par secteurs) de la manière suivante :

$$Y = a_1 X_1 + a_2 X_2 + a_3 X_3 + a_4 X_4 + a_5 X_5 + a_6 X_6 + b + \varepsilon$$

Qui devient :

$$Y = 8.801583 X_1 + 26.83801 X_2 + 5.726415 X_3 + 13.46137 X_4 + 8.528228 X_5 + 1.553857 X_6 + b + \varepsilon$$

Aussi, nous avons jugé utile d'élaborer la formule de régression simple (entre l'indice du bien-être et le total des dépenses publiques) pour pouvoir apprécier leur tendance, de la manière suivante :

$$Y = a X + b$$

Qui devient :

$$Y = 0.7499 X + 4828 + \varepsilon$$

Ce que nous pouvons dire à partir de cette formule est que si aucune dépense n'est effectuée l'indice de bien-être sera de l'ordre de 4828. Ce qui signifie que d'autres variables autres que ces dépenses publiques ; non prises en considération par notre modèle; influe d'une manière positive sur le bien-être.

Conclusion :

A travers ce chapitre différents outils et méthodes permettant l'appréciation et mesure du bien-être furent présentées.

Chapitre 4 :

Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)

Par la suite, il a été question de mesurer et d'analyser l'évolution de l'indice du bien-être social relatif à l'Algérie sur une période allant de 2000 à 2011.

Aussi, nous avons analysé l'impact des dépenses publiques (les dépenses dans leur globalité, ensuite les dépenses d'investissements par secteurs producteurs de services publics) sur l'indice de bien-être afin de tester nos hypothèses de travail.

A cet effet, nous pouvons confirmer notre première hypothèse de recherche à savoir qu'il existe un lien positif et significatif entre l'augmentation des dépenses publiques et le bien-être social. Quant à la deuxième hypothèse qui prétend la neutralité de l'impact des dépenses publiques sur le bien-être social, nous considérons qu'elle est réfutée.

Conclusion générale

Il en ressort de l'étude que nous avons menée et qui porte sur la thématique « les dépenses publiques : quel optimum pour un bien être social » les éléments suivants que nous reproduisons ci-après :

Il a été présenté différentes définitions traitant de la notion et des théories de l'Etat ainsi que sa place et le rôle qu'il occupe dans une économie à travers le temps.

Ainsi, le rôle économique et social de l'Etat est controversé. Depuis l'avènement du capitalisme, il en a toujours été ainsi. Les économistes libéraux, classiques et néo-classiques n'ont accordés à l'Etat qu'un rôle de gendarme (respect de la loi, sécurité nationale, et justice).

Mais avec le temps, il a été constaté l'existence de lacunes dans le marché (présence d'externalités, de biens publics, d'un monopole naturel ou en situation d'information imparfaite); puisque ses mécanismes ne permettaient pas une allocation optimale des ressources. Suite à cette considération l'Etat devait intervenir aux fins de suppléer à ces insuffisances du marché, par la production publique et la réglementation.

De ce fait, son action change dans le temps et dans l'espace. A chaque crise économique, politique ou sociale le rôle de l'Etat est redéfini soit en faveur d'une réduction soit d'un renforcement de son action.

Nous pouvons affirmer que l'Etat seul est fondé à garantir les règles et l'ordre nécessaires à l'organisation du marché. Dans les sociétés modernes; l'Etat a certes besoin du fonctionnement adéquat des marchés, mais d'un autre coté ceux-ci ne peuvent assurer correctement leur mission régulatrice sans son intervention étant donné qu'il représente le garant du bien-être social.

Aussi, Dans un contexte d'ouverture des économies, de mondialisation et de globalisation de la production et des échanges, l'intervention publique est encore une fois justifiée.

Il est à rappeler, que l'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale s'opère par différents moyens à savoir :

- la réglementation ; à travers les lois et les décrets ..., permettant la régulation de l'activité.
- par la politique monétaire, en moyennant les différents taux d'intérêts.
- et par la politique budgétaire à travers les dépenses publiques (fourniture des biens collectifs, les transferts sociaux, ...etc.) et par ses recettes (la fiscalité, ...etc.)

La stratégie de l'Algérie en matière de développement économique et de bien-être social, après la décennie noire (1990-1999) caractérisée par une crise politique (terrorisme) et une crise économique et sociale sans précédent ainsi qu'une situation financière difficile due à la chute des cours du pétrole ; a été axée essentiellement sur l'augmentation du volume des dépenses publiques.

Ce processus ayant permis entre autres la diversification des sources de la croissance ainsi que la création de nouveaux emplois.

Cet objectif a pu être concrétisé grâce notamment aux plans quinquennaux qui ont été projetés par les pouvoirs publics : Les deux plans de soutien à la croissance mis en œuvre entre 2001 et 2009 ainsi que le plan quinquennal 2010-2014.

Ces derniers ont porté sur le développement des infrastructures de base (Logements, réalisation de grands projets de travaux publics, éducation, santé, formation, infrastructures administratives, économiques et sociales...etc.) et à la création de l'emploi.

Les programmes de réalisation des structures de base et du développement humain ayant permis de mettre à la disposition des entreprises et des citoyens les biens publics ainsi que les infrastructures indispensables au renforcement de leur capacité productive et du bien-être des individus.

D'autre part, il est à préciser qu'entre 2000 et 2012 nous avons assisté à une étape qui a vu le retour au « tout Etat gestionnaire » marquée surtout par l'augmentation de la dépense publique évoluant à un rythme exponentiel.

Sur la période allant de 2000 à 2011, pour ce qui concerne l'Algérie, il a été question de mesurer et d'analyser l'évolution de l'indice du bien-être social.

Après quoi, une analyse de l'impact des dépenses publiques (les dépenses dans leur globalité, ainsi que les dépenses d'investissements par secteurs producteurs de services publics) sur l'indice du bien-être a été effectuée afin de tester nos hypothèses de travail.

Il en ressort de l'étude empirique que nous avons menée, les éléments suivants :

Nous pouvons confirmer notre première hypothèse de recherche qui supposait l'existence d'un lien positif entre l'augmentation des dépenses publiques et le bien-être social.

Cette affirmation a été possible grâce notamment à l'utilisation de la méthode de régression de Newey-West standard errors, qui a démontré par les coefficients calculés et par le Test de Student ; l'existence d'une relation forte et significative entre les dépenses publiques et l'indice du bien-être.

Pour le besoin de l'étude, nous avons utilisé l'indice du bien-être de Lars Osberg et d'Andrew Sharpe, largement utilisé par les pays de l'OCDE ; permettant ainsi de mesurer le bien-être social en Algérie ; avec une substitution de quelques variables. Notons par ailleurs que nous avons opéré cette substitution des variables initialement prises en compte dans le calcul de l'indice vue l'absence de données en séries temporelles relatives à l'Algérie.

Conclusion générale

Quant à la deuxième hypothèse qui prétend la neutralité de l'impact des dépenses publiques sur le bien-être social, nous considérons qu'elle est réfutée, sachant que les résultats auxquels nous sommes parvenus ont montré l'existence d'un impact positif entre les deux variables considérées.

Partant du principe que la théorie du bien-être social ou de l'optimum économique connaît actuellement son plein essor, il s'agit de déterminer pour ce qui concerne l'Etat ; une stratégie optimale tenant compte d'informations diverses qui peuvent l'aider dans l'adoption de mesures de politique économique, en vue d'améliorer le bien-être social.

L'analyse de l'optimalité a pour but d'assurer l'efficacité de l'activité économique et par la même la promotion du bien-être, et ainsi l'Etat en est tributaire.

Cette théorie est liée principalement aux questions de la répartition des ressources économiques et la répartition des biens produits entre les différents agents économiques.

Selon le rapport du PNUD relatif au développement humain de 2010, il ressort que l'Algérie fut située parmi les dix premiers pays au monde en termes de progrès réalisés dans l'indice de développement humain (IDH).

Disposant d'un cadre macro économique stable depuis plus d'une décennie et d'une amélioration des conditions de vie de la population dus à la

politique menée par l'Etat par le biais des programmes lancés à partir de 2001 et qui devaient soutenir et promouvoir la croissance économique et sociale et la réalisation de l'équilibre territorial.

Un nombre important de dispositifs a été mis en place et fût renforcé afin de faciliter l'investissement qui constitue la pierre angulaire de la politique nationale de l'emploi, l'aide de l'Etat à la création de nouvelles entreprises, l'insertion professionnelle des jeunes.

L'étude que nous avons entreprise se veut être une tentative pour procéder à une analyse permettant d'évaluer quantitativement le bien-être en Algérie avec notamment l'utilisation de l'indice de Lars Osberg et Andrew sharpe ; largement adopté par les pays de l'OCDE et comportant un éventail de variables prisent en compte dans le calcul de cet indice, se qui constitue notre contribution fondamentale dans ce champ de recherche relativement fécond pour le cas de l'économie algérienne.

Par le biais de cette approche, il a été question de vérifier la tendance de l'évolution de l'indice du bien-être rapportée à l'économie algérienne à travers le temps (durant la période allant de 2000-2012).

S'ensuit, une étude de l'impact des dépenses publiques sur l'indice de bien-être aux fins d'attester l'apport de l'intervention des pouvoirs publics dans l'amélioration des conditions de vie de la population.

Conclusion générale

Comme tout travail de recherche sujet à des contraintes d'ordres technique, conceptuel, méthodologique, ...etc. nous pouvons faire les propositions suivantes pour d'éventuelles recherches futures.

En l'occurrence procéder à un enrichissement de l'indice utilisé par le biais de l'introduction d'autres variables susceptibles de mettre en exergue les relations latentes qui peuvent exister éventuellement entre les dépenses publiques et cet indice.

En outre, d'autres recherches peuvent être menées dans le sens de de l'extension de l'analyse des relations de cause à effet entre l'indice du bien-être et d'autres agrégats macro économiques ; mis à part les dépenses publiques que nous avons traitées à travers notre présente recherche.

Finalement, nous pensons que l'utilisation de cet indice est considérée comme étant un pas servant à l'évaluation des politiques publiques qui favorisent l'amélioration des conditions de vie des populations.

BIBLIOGRAPHIE

Livres :

- ❖ A.C Pigou, Economics of welfare, 4^{ème} édition, 1946.
- ❖ Agnès Bénassy-Quéré, Benoit Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, Politique économique, de Boeck, 1^{ère} édition, 2005, page 24
- ❖ Armand Laferrère, les finances publiques, édition de Fallois, 1998, page 228.
- ❖ Bénard J, économie publique, Economica, Paris. 1985
- ❖ Bonnafous A, le siècle des Ténèbres de l'économie, Economica, 1990
- ❖ Buchanan, J.M, " an Economic Theory of clubs", Economica, 32,125 p 1-14
- ❖ Dennis C. Mueller, François Facchini, Martial foucault, Abel François, Raul Magni-Berton, Mickael Melki, Choix publics, analyse économique des décisions publiques, traduction de la 3^{ème} édition américaine, de Boeck, 2010, page 650
- ❖ Edmond Malinvaud, voies de la recherche macroéconomique, édition Odile Jacob, 1991, p 54
- ❖ F. Ewald , histoire de l'Etat providence, Grasset, 1996
- ❖ Jacques FONTANEL, l'action économique de l'Etat, édition l'Harmattan, 2001, page 34
- ❖ Jacques Généreux, les politiques économiques, édition Seuil 1996, page 5.
- ❖ Jean-José Quiles, Economie du choix social, , éditions Bréal, 2003, page 24
- ❖ Jacques FONTANEL et Ivan SAMSON, Les liaisons dangereuses entre l'État et l'économie russes, édition l'Harmattan, 2003
- ❖ Jacques Fontanel, la globalisation en analyse, Géoéconomie et stratégie des acteur, édition l'Harmattan, 2005

- ❖ John LOCKE, Traité du gouvernement civil, éditions Flammarion
- ❖ Les théories contemporaines de l'Etat, ENGREF, novembre 2004, page 2.
- ❖ Luc WEBER, l'Etat acteur économique, Economica, 3^{ème} édition 1997, page 25, 42, 48
- ❖ Marie France JARRET et François-Régis MAHIEU, Economie publique, théorie économiques de l'interaction sociale, Ellipses, 1998, page 26.
- ❖ Arrow, K. (1963), « social choice and individual values », Wiley, New York.
- ❖ Maya Bacache Beauvallet et Florian Mayneris, le rôle de l'Etat fondement et réformes, Bréal 2006, p 41
- ❖ Meade, J " The theory of economic externalities: the control of environmental pollution and similar costs, Leiden, A.W.Sijthoff , Genève, IUHEI, 1973.
- ❖ Michel TROPEZ, pour une théorie juridique de l'Etat, Paris, PUF, Léviathan, 1994, page 358
- ❖ Philippe DALPRA, l'Etat , édition Ellipses 2009, page 7
- ❖ Philippe Abécassis, philippe Batifoulier et Sylvain Zeghni, "le rôle de l'Etat dans la vie économique et sociale, ellipses, 1996, page 51
- ❖ Pierre CHANU, histoire économique et sociale de la France, PUF 1977, page 16
- ❖ Raymond Barre et Jacques Fontanel, principe de politique économique, Economie en plus, PUG, Grenoble,1991
- ❖ Richard Musgrave, Théories de finances publiques, 1959, Mc Graw Hill
- ❖ Schotter A, microéconomie, une approche contemporaine, Paris, Vuibert, 1996

- ❖ SMITH (1776), Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, Economica, 2000
- ❖ Thomas HOBBS, Le Léviathan, édition Gallimard
- ❖ Traité Marxiste d'économie politique, le capitalisme monopoliste d'Etat, Tome 2, 1971.
- ❖ Xavier Greffe, comprendre la politique économique, Economie de poche, Economica, Paris 1993
- ❖ Yves Crozet, analyse économique de l'Etat, Armand Collin, 1997, page 14
- ❖ J. Rawls, Théorie de la justice, paris, seuil, 1987
- ❖ Varian, H. R. (1996), « Introduction à la microéconomie », 3^e édition, De Boeck Université, Paris Bruxelles.
- ❖ Walzer, M. (1997), « Sphères de justice », le Seuil.
- ❖ Podder, N and P. Mukhopadhyay (1999), «Welfare disparities among subgroups of population: the method of analysis with an application», *Advances in Econometrics, Income Distribution And Scientific Methodology*, Ed. D. J. Slottje, 87- 101.
- ❖ Barre, R. (1969), « Economie politique 1 », édit° 1, Presse Universitaire de France, Paris.
- ❖ Beitone, A., Cazorla, A., Dollo, C., et Draï, A. M. (2001), « Dictionnaire des Sciences Economiques », Armand Collin, Paris.

Articles et Revues :

- ❖ A TOUIL, Réalités économiques territoriales et mouvements migratoire : l'exemple de la wilaya frontière Tlemcen, A TOUIL, Réalités économiques territoriales et mouvements migratoire : l'exemple de la wilaya frontière Tlemcen, CREAD, volume2, Economie, Société et développement, 2012.

- ❖ A. MEBTOUL, bilan, l'Algérie de 1962 à 2009, une transition inachevée, Mai 2009.
- ❖ Ahmed Bouayacoub, "économie algérienne et programme d'ajustement structurel, printemps 1997 page 77.
- ❖ Ahmed Bouayacoub « répartition du revenu national et catégories sociales » (1969-1987 »Revue du CREAD N°34,1993-Alger.
- ❖ Bernard Perret, séminaire DARES du 15 octobre 2002, Paris.
- ❖ Dr Khaled Saadaoui, Mokhtar Maazouz, "Au-delà de la lutte contre la pauvreté, un projet de développement humain, Revue de l'université Med Khider Biskra, Recherche économiques et Managériale, n°5 juin 2009.
- ❖ Etienne LEHMANN, laisser faire ou régulation ? une synthèse des théories économiques, ERMES, université Panthéon Assas, paris 2, page 2.
- ❖ Gérard Cornilleau, croissance économique et bien-être, revue de l'OFCE n° 96, janvier 2006.
- ❖ Hocine Benissad, " le plan d'ajustement structurel ", Confluences, 1997, p 107-118 .
- ❖ Hussain SATOUR et Sami DIAF, "Essai de modélisation de l'inflation en Algérie", INSP Alger, statistique appliquée 2007.
- ❖ J. Rawls, A Theory of justice, Cambidge, Mass, Harvard University Press, 1971.
- ❖ Perret, B. (2001), « l'évaluation des politiques publiques », Collection repère, la découverte.
- ❖ J.E. STIGLITZ, On the economic role of the state, Oxford journal, 1990.
- ❖ Jean-Yves DUCLOS, « Pauvreté bien être social et équité » : Mesure, impact des politiques et estimations »-Département

d'économie et CREFA-CRPEE, Université Laval, Canada, Octobre 2002.

- ❖ Lars Osberg et Andrew Sharpe, international comparisons of Trends in Economic well-being, paper presented at the annual meeting of the American Economic Association, 7-9 janvier 2000, Boston, Massachussets.
- ❖ Lars Osberg et Andrew Sharpe, une évaluation de l'indicateur du bien-être économique dans les pays de l'OCDE, séminaire DARES du 15 octobre 2002, Paris.
- ❖ Olivier Pironet, "Algérie: Chronologie historique", Le Monde Diplomatique, 5 juillet 2012.
- ❖ Omar Benderra , "Economie Algérienne 1986-1998 : les réseaux aux commandes de l'Etat", Extrait de la méditerranée des réseaux, Marchands, Entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb, sous la direction de Jocelyne Cesari, Maisonneuve et Larose ,Octobre 2002, Algeria Watch-31-07-2012.
- ❖ Omar BENDERRA, "Economie algérienne 1986-1998: les réseaux aux commandes de l'Etat, Octobre 2002.
- ❖ Perspectives économiques en Algérie-BAID-OCDE-2003.
- ❖ Quentin WODON et Shlomo YITZHAKI –chap. 2 -Inégalité et bien être social- dans Inequality and S.W. -26-Avril-2002.
- ❖ Serge TIEBLOT, théorie de l'Etat : naissance et vie d'un régulateur complexe, document de travail, décembre 1998.
- ❖ William C. Byrd, "contre performances économiques et fragilité institutionnelle", Confluences Méditerranée, n° 45 printemps 2003.
- ❖ Dialogue sur la naissance du libéralisme économique, les cahiers français, n°228, octobre-décembre 1986.
- ❖ « La possibilité du choix social - Conférence Nobel », Revue de l'OFCE n° 70, juillet 1999.

- ❖ Azam, J. P. (2005), « Politique macroéconomique et réduction de la pauvreté », in Germain.
- ❖ Chatterjee, S. and Podder, N. (2003), « Economic Inequality in colour: Ethnic dimensions of income distribution in New Zealand 1984-98 », Annual conference of the New Zealand association of economists, Sheraton hotel.
- ❖ Dagum, C. (1990), «Relationship between income inequality measures and social welfare functions», *Journal of Econometrics*, 43, 9 1-102.
- ❖ Dagum, C. (1993), «The social welfare cases of Gini and other inequality measures», *Statistica*, 53, 3-30.
- ❖ Datt, G. et Ravallion, M. (1992), « Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measures: A Decomposition with Applications to Brazil and India in the 1980s », *Journal of Development Economics*, vol. 38, n° 2, p. 275-295.
- ❖ Deaton, A. et Muellbauer, J. (1980), « Economics and consumer behaviour», Cambridge University press.
- ❖ Dipoko, K. (2001), « Amélioration de la pertinence et de la contribution des statistiques de l'alimentation et de l'agriculture aux programmes et stratégies de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté », Atelier conjoint sur le renforcement des systèmes nationaux de statistiques alimentaires et agricoles en Afrique, en appui aux politiques et programme de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, Pretoria, Afrique du Sud.
- ❖ Fambon, S. et al. (2001), « pauvreté et répartition des revenus au Cameroun durant les années 90 », cahier de recherche, n°01-06 du CREFA, département d'économie, Université de Laval, Canada.
- ❖ Foster, J. E. et Sen, A. (1996), « on Economic Inequality», expanded edition.

- ❖ Mukhopadhaya, P. (2001a), « The ordinal and cardinal judgement of social welfare changes in Singapore, 1982-99», department of Economics, National University of Singapore.
- ❖ Mukhopadhaya, P. (2001b), « A Generalized social welfare function, its decomposition and application », Working paper n° 0119, department of Economics, National University of Singapore.
- ❖ Mukhopadhaya, P. (2001c), « The trend of welfare disparity Among subgroups of population in Australia 1983-84, 1993-94 », Working paper n° 0115, department of Economics, National University of Singapore.
- ❖ Podder, N. and Mukhopadhaya, P. (1995), « Welfare disparities among subgroups of population in Australia», Paper presented at 24th Annual conference of Economists, the University of Adelaide, Adelaide.
- ❖ Podder, N. (1993), «A New Method of Disaggregating the Gini Index by groups», *Sankhya*, Series B, 55, 262-271.
- ❖ Putnam, R. (1995), «Bowling alone: America's declining Social Capital», *The Journal of Democracy*.
- ❖ Ravallion, M. and Huppi, Monika (1992), «Measuring Changes in Poverty: A Methodological Case Study of Indonesia during an Adjustment Period», *The World Bank Economic Review*, Vol 5, N° 1, PP 57- 82.
- ❖ Sen, A. K. (1974), «Informational bases of alternative welfare approaches: Aggregation of income distribution», *Journal of Public Economics*, 3, 3 87-403.
- ❖ Sen, A. K. (1976), «Real national income», *The Review of Economic Studies*, 43, 19-39.
- ❖ Sen, A. (1987), «The standard of living», Cambridge University press.

- ❖ Sen, A. (1992), «Inequality Re-examined», Harvard, Harvard University Press.
- ❖ Johnson, C. (1982). *Miti and the Japanese Miracle: The Growth of Industrial Policy: 1925-1975*. Palo Alto: Stanford University Press.
- ❖ Judet, P. (2000). État et développement: Une Réflexion en Pleine Évolution. *Socioeco.org, Site ressource de l'économie sociale et solidaire*. Consulté à l'adresse http://www.socioeco.org/bdf/fr/corpus_document/fiche-document-991.html
- ❖ Leftwich, A. (1995). Bringing politics back in: Towards a model of the developmental state. *Journal of Development Studies*, 31(3), 400-427.
- ❖ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. (2009). *Les pays les moins avancés. Rapport 2009: L'Etat et la gouvernance du développement*. Genève: Publication des Nations Unies. Consulté à l'adresse http://unctad.org/fr/Docs/ldc2009_fr.pdf
- ❖ Sen, A. (1995), «Inequality reexamined», Oxford India Paperbacks, p.56.
- ❖ Sen, A. (1999), « La possibilité du choix social - Conférence Nobel », Revue de l'OFCE n° 70.
- ❖ Sheshinski, E. (1972), «Relation between a social welfare function and the Gini index of inequality», *Journal of Economic Theory*, 4, 98-100.
- ❖ Shorrocks, A. F. (1980), « The class of Additively Decomposable Inequality Measures», *Econometrica*, 48,613-25.

Rapports et journaux :

- ❖ Bernard PERRET, " indicateur sociaux, état des lieux et perspectives", Rapport au conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale CERC, janvier 2002.
- ❖ Conseil national économique et social (CNES), Alger, 1997.
- ❖ Rapport : BAD-OCDE-2003.
- ❖ Abderrahmane Mebtoul , Alger, symposium du 14/15-2012 .
- ❖ Liberté économie du 12/10/2007, par Benachenhou Abdellatif, conférence au Forum des chefs d'entreprises (FCE) (débat sur le dossier des salaires) organisé le lundi 01/10/2007.
- ❖ El-Watan économie du 26/07/2010 au 01/08/2010. relèvement du pouvoir d'achat en Algérie, par Berkouk S.
- ❖ El-Watan économie du 26/07/2010 au 01/08/2010, Hammouda NE, on ne peut pas dire qu'il y a eu réellement une dégradation du pouvoir d'achat, propos recueilli par safia Berkouk .
- ❖ Le quotidien de l'économie du 17/01/2011, A. MEBTOUL, une bonne année 2011.
- ❖ Réformes économiques : objectif croissance, partie 3 chapitre 6, indicateurs alternatifs du bien-être, OCDE 2006 page 113-148.
- ❖ Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Joseph STIGLITZ. Amartya SEN – J.P. FITOUSSI – France, juin 2009.
- ❖ Rapport sur le développement humain 2010.
- ❖ Notes techniques du calcul de l'IDH, Rapport sur le développement humain 2011, voir p.186.
- ❖ Le quotidien L'expression du Mardi 07 Décembre 2004, selon des études fiables, La pauvreté recule en Algérie, Par F. TARIK -

- ❖ Le quotidien Liberté du 28 Décembre 2009, bilan du programme de relance 2005-2009, des résultats mitigés.
- ❖ Communiqué du conseil des ministres du 24 mai 2010 portant sur le programme d'investissements publics pour la période 2010-2014
- ❖ Rapport du : «Center for Economics and business Research», juin 2009.
- ❖ Rapport n° 12 /20 du FMI, note d'information au public sur l'examen du conseil d'administration (consultation n°2011).
- ❖ Rapport de la banque d'Algérie, évolution économique et monétaire en Algérie, rapport 2010, publié en juillet 2011.
- ❖ Note de présentation du projet de la loi de finances complémentaire pour 2011, ministère des finances.
- ❖ Rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement, Algérie, juillet 2005.
- ❖ Rapport national Beijing +15 établie par ministère délégué charge de la famille et des affaires de la femme.
- ❖ Rapport du FMI n° 12/20 janvier 2012.

Sites internet :

- ❖ www.joradp.dz
- ❖ www.imf.org
- ❖ www.wikipedia.fr
- ❖ stockage.univ-brest.fr
- ❖ www.Bank-of-Algeria.com
- ❖ Ministère des finances
- ❖ www.world-bank.org
- ❖ www.Ons.dz
- ❖ www.un.org/en/ecosoc/newfunct/pdf/unecosoc-nvp_algeria_summary_2012.pdf

- ❖ www.alterinfo.net/50-ans-de-bilan-de-l-economie-algerienne-1963-2012_a70470.html
- ❖ www.francmondexpress.fr/vue-detail-default/n/algerie-infrastructure-equipement-et-logistique
- ❖ fr.wikipedia.org/wiki/economie_de_lAlgerie
- ❖ www.ambassade-algerie-cameroun.org/article.php?id_article=175
- ❖ www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-153388.html
- ❖ www.mae.dz/photos/gov/programme.htm_programme_quinquenal_2009-2014

Table des matières

Chapitre 1 : Les fondements théoriques de l'Etat	
Section 1 : Définitions et histoire de l'Etat	9
1.1 Définitions de l'Etat	9
1.2 L'invention de l'Etat	20
Section 2 : Les théories qui traitent de la place de l'Etat dans l'économie	23
2.1 La théorie néo-classique ou libérale	28
2.2 La théorie Keynésiennes	36
2.3 La théorie Marxiste	41
Section 3 : Les fonctions de l'Etat	43
3.1 Les fonctions régaliennes	45
3.2 Les fonctions économiques	46
3.2.1 : la production des biens publics	46
3.2.2 : la stabilisation de l'économie	48
3.3. La fonction de redistribution	50
Chapitre 2 : Les justifications de l'intervention publique et les approches du bien-être	
Section 1 : Les justifications de l'action publique	54
1.1 Les externalités	55
1.2. L'offre des biens publics	72
1.2.1 La théorie de l'échange volontaire	74
1.2.2 La théorie de la contrainte ou théorie du service public	83
1.3. Réduction des risques et gestion de l'incertain	86
1.4 Régulation conjoncturelle du marché (Concurrence et informations imparfaites)	87
Section 2 : Approches du bien-être social	92
2.1. du bien être individuel	93
2.2. du bien être social	105
2.3 Théorèmes et fonctions du bien-être social	115
2.3.1 Les théorèmes du bien-être social	115
2.3.2 Les fonctions du bien-être social	123
Chapitre 3 : Aperçu des réformes et politiques économiques établies en Algérie et analyse de quelques agrégats macro-économiques	
Section 1 : Evolution de l'économie algérienne de 1989 à 1999	132
1.1 Bref aperçu de l'économie Algérienne avant 1980	136
1.1.1 Début de la construction et nationalisations	136
1.1.2 L'endettement des entreprises publiques	137
1.1.3 Des secteurs agricole et industriel	138
1.2 L'économie algérienne après 1980	139
1.2.1 L'opération de restructuration des entreprises	139
1.2.2 L'opération de restructuration des entreprises	140
1.3 Le début des réformes économiques	141
1.3.1 Les accords stand by	141
1.3.2 Le plan d'ajustement structurel et son impact sur la vie économique et sociale	149
Section 2 : la période post 1999 à nos jours	154
2.1 Le plan de soutien à la relance économique (PSRE) (Année 2000)	154
2.1.1 L'appui aux activités productives	159
2.1.2. L'amélioration du cadre de vie des populations et le renforcement des services Publics	160
2.1.3 Le programme pour le développement des ressources humaines	163
2.1.4. Le développement local et humain	165
2.2. Le 2 ^{ème} plan de relance (le plan complémentaire de soutien à la croissance (PCSC)	167
2.3. Le 3 ^{ème} plan de relance (plan quinquennal) 2010-2014	170
Section 3 : Analyse de quelques agrégats économiques	173

Chapitre 4 : Evaluation et mesure du bien-être social (étude du cas de l'Algérie)	
Section 1 : les différents moyens de mesure du bien-être social	184
1.1. Le PIB	186
1.2. L'indice de développement humain (IDH)	192
1.3. Les mesures d'inégalité et de bien être social	199
1.3.1 La courbe de LORENZ	202
1.3.2 L'indice de GINI	205
1.4. L'indicateur de santé sociale	207
1.5. L'indicateur de progrès véritable (Genuine Progress Indicator)	208
1.6. L'indicateur de bien-être économique de Lars Osberg et Andrew Sharpe	208
Section 2 : Appréciation et mesure du bien-être social en Algérie	211
2.1 Analyse de l'évolution de l'Idh en Algérie	212
2.2 Analyse de l'évolution du Pib par habitant	213
2.3 Evolution des dépenses publiques par secteurs	214
2.4 Analyse de l'évolution des salaires en Algérie	218
2.5 Mesure et analyse de l'indice du bien-être en Algérie période 2000-2011	219
2.6 Analyse de l'évolution de la consommation finale des ménages	222
2.7 Analyse de l'évolution du coefficient de Gini en Algérie	223
2.8 Analyse de l'impact des dépenses publiques sur le bien-être	224
2.8.1 Analyse de l'effet des dépenses publiques dans leur totalité (Tdp : total de dépenses publiques) sur l'indice du bien-être (IBE)	227
2.8.2 Analyse de l'effet des dépenses publiques par secteur sur l'indice du bien-être	228
Conclusion générale	233
Références et bibliographiques	240
Liste des graphes et Figures	
Liste des Tableaux	

Liste des tableaux

N°	Titre	page
Tableau n°1	Evolution du produit global hors hydrocarbures en (%)	152
Tableau n°2	Evolution du Taux de chômage en Algérie	173
Tableau n°3	Evolution du Taux d'inflation en Algérie	174
Tableau n°4	évolution des dépenses publiques en Algérie (G)	175
Tableau n°5	rapport dépenses publiques/ PIB (taille de l'Etat G/Y)	176
Tableau n°6	Evolution des PIB par secteurs d'activité (Millions de DA)	178
Tableau n°7	évolution du taux de croissance du PIB (% PIB constant)	179
Tableau n°8	Evolution de l'IDH (indice du développement humain)	112
Tableau n°9	évolution du PIB par habitant en Algérie (en \$)	113
Tableau n°10	Répartition par secteur des dépenses publiques d'investissement à caractère définitif (en million de DA)	214
Tableau n°11	Evolution des salaires (2000-2010)	218
Tableau n°12	Calcul de l'indice du bien-être selon le modèle de Lars Osberg et Andrew Sharpe	220
Tableau n°13	Corrélation entre l'indice du bien-être et les dépenses publiques	224
Tableau n°14	Regression with Newey-West standard errors	224

Liste des graphiques et des figures

N°	Titre	page
Schéma 1	Economie nationale	20
Figure n° 1	le carré magique de Nicholas Kaldor	48
Figure n° 2	Typologie des effets externes selon la sphère de référence	63
Figure n° 3	la nécessité du marchandage selon R. Coase	70
Figure n°4	Les conditions d'optimum pour une économie comportant des biens publics et privés.	76
Figure n° 5	Une courbe de demande de bien public	80
Figure n° 6	transposition de la courbe de demande d'un bien public dans un repère prix-quantités	81
Figure n°7	l'équilibre de Lindhal	82
Figure n° 8	la demande d'un bien par un individu	99
Figure n° 9	le second théorème de l'économie du bien-être	119
Figure n° 10	une représentation des ensembles V et Y	121
Figure n° 11	évolution du taux de chômage en Algérie	173
Figure n° 12	évolution du taux d'inflation en Algérie	174
Figure n° 13	évolution des dépenses publiques en Algérie	175
Figure n°14	évolution de la taille de l'Etat	177
Figure n° 14	Evolution des Pib par secteur	178
Figure n°15	évolution du taux de croissance du PIB	179
Figure n°16	La courbe de Lorenz	204
Figure n°17	évolution de l'Idh en Algérie période 1980-2012	112
Figure n°18	évolution du Pib par habitant	113

Figure n° 19	évolution des dépenses d'investissement du secteur de l'éducation et formation	215
Figure n° 20	évolution des dépenses d'investissement du secteur d'infrastructures socio culturelles	216
Figure n° 21	évolution des dépenses d'investissement du secteur de l'habitat	216
Figure n° 22	évolution des dépenses d'investissement des plans communaux de développement	217
Figure n° 23	évolution des dépenses d'investissement des infrastructures économiques et administratives	218
Figure n° 24	évolution de l'indice du bien-être période 2000-2011	221
Figure 25	évolution de la consommation finale des ménages	222
Figure n° 26	évolution du coefficient de Gini en Algérie période 2000-2011	223
Figure n°27	relation entre les dépenses publiques globales et l'indice du bien-être période 2000-2011	228

Résumé:

L'objectif de ce travail étant de présenter un cadre d'analyse montrant la relation éventuellement existante entre les dépenses publiques et le bien-être social en Algérie.

La présente étude comporte un cadre théorique ayant trait à la définition des concepts et outils de calculs et d'évaluation de l'indice du bien-être rapporté à l'Algérie.

Globalement, les résultats montrent qu'il existe un lien positif et significatif entre l'augmentation des dépenses publiques et le bien-être dans le cas de l'économie algérienne.

Mots clé : dépenses publiques, bien-être social, indicateurs de bien-être

Abstract :

The aim of this study is to present an analysis framework of the relationship which likely exists between public expenditure and welfare for the Algerian economy.

This study has a theoretical framework relating the definition of concepts and computational tools and evaluation index of well-being reported to Algeria.

Overall, the results show that there is a positive and significant relationship between the increase in public spending and welfare in the case of the Algerian economy link.

Word-keys : public expenditures, well being, well being index

ملخص :

يكمن الهدف من هذه الدراسة في تقديم إطار تحليلي الذي يبين العلاقة السببية الموجودة ما بين النفقات العمومية و مستوى الرفاهية الاجتماعية بالنسبة للاقتصاد الجزائري.

هذه الدراسة تحتوي على جانب نظري و الذي سوف نبين من خلاله مختلف المفاهيم و أدوات الحساب المعتمد عليها في تقدير مؤشر المستوى الرفاهية الاجتماعية.

بصفة عامة، بينت النتائج التي توصلنا إليها من خلال دراستنا لهذا الموضوع، بأنه توجد علاقة سببية ايجابية ذات دلالة إحصائية قوية ما بين الزيادة في مستوى النفقات العمومية و مستوى الرفاهية فيما يخص الاقتصاد الجزائري.

كلمات مفتاحية: النفقات العامة، الرفاهية الاجتماعية، مؤشرات الرفاهية الاجتماعية